



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Evaluation des licences professionnelles  
de l'Université de Bourgogne - Dijon





agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Evaluation des licences professionnelles de l'Université de Bourgogne - Dijon

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des formations  
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des formations et des diplômes

Rapport sur l'offre de formation  
« licence professionnelle » de  
l'Université de Bourgogne - Dijon



Vague B – 2012-2015

Campagne d'évaluation 2010/11

# Préambule

L'Université de Dijon, avec 27 000 étudiants, figure dans les grosses universités pluridisciplinaires avec le secteur « Santé ». Ses formations couvrent l'ensemble des domaines : « Droit, économie, gestion » (DEG), « Art, lettres et langues », « Sciences, technologie, santé » (STS), « Sciences humaines et sociales », « STAPS ». Elle est présente sur de nombreux sites : Dijon, Le Creusot, Chalon-sur-Saône, Auxerre, Mâcon, Nevers, Sens. Elle délivre environ 6 000 diplômés par an dont la moitié au niveau licence. Avec 630 diplômés par an en moyenne, la licence professionnelle représente environ 20 % des diplômés de niveau L3 et 10 % de l'ensemble des diplômés de l'établissement.

L'Université de Dijon propose une offre de formation en licences professionnelles en augmentation régulière qui se traduit par quarante-deux spécialités pour l'actuel contrat quadriennal. Elle poursuit cette politique avec huit demandes de création. Cette offre de formation est intégrée dans le cadre du PRES qui l'unit à l'université de Franche-Comté de Besançon. Ainsi, six spécialités (dont une en création) sont cohabilitées entre les deux universités, toutes étant portées par l'Université de Bourgogne.

Ce sont dans les domaines « STS » et « DEG » où se trouvent la très grande majorité des spécialités évaluées, ce que confirme le tableau ci-dessous :

SP1	SP2	SP3	SP4	SP5	SP6	SP7	SP8	Total
1	10	0	2	8	6	4	1	32

Les trois IUT de cette université sont porteurs de dix-huit spécialités (8 pour celui de Dijon-Auxerre, 5 pour celui du Creusot, 5 pour celui de Chalon-sur-Saône), et les huit UFR et autres instituts de quatorze. Il faut souligner que la quasi-totalité des formations associent plusieurs composantes de l'université et parfois, d'autres établissements d'enseignement supérieur et/ou des lycées.

Les sites universitaires de Dijon accueillent seize formations : cinq sont localisées à Chalon-sur-Saône, six au Creusot, quatre à Auxerre, une à Nevers. Notons qu'une formation ouverte en 2008 est installée à Sens.

Sur les trente-deux licences professionnelles évaluées, dix-huit sont proposées par la voie de l'alternance, dont six de manière exclusive.

Dans sa déclaration de politique générale en matière de stratégie pour la formation, l'Université de Dijon déclare : « la licence professionnelle a pour finalité une entrée sur le marché du travail et non une poursuite d'études. Elle doit par conséquent se situer comme une année de spécialisation ou de professionnalisation après une formation au niveau Bac+2 (BTS, DUT ou Licence générale), et recommande de respecter cette réglementation applicable pour cette catégorie de licences ». Cette recommandation s'accompagne d'une incitation à développer la formation en alternance ou par apprentissage.

## Bilan des évaluations des spécialités :

A+	A	B	C	Total
1	11	17	3	32

Conformément au cahier des charges défini avec la DGESIP, l'évaluation a porté sur les seuls dossiers de licences ouvertes à la rentrée 2007 et antérieures soit trente-deux dossiers.

## 1 • Projet pédagogique

### • Appréciation :

L'offre de licences professionnelles de l'Université de Dijon est caractéristique d'une université pluridisciplinaire à fort ancrage régional et donc, en forte relation avec l'environnement socio-économique et spécifiquement avec l'environnement industriel.

L'Université est répartie sur six sites géographiques différents (Dijon, Le Creusot, Chalon-sur-Saône, Auxerre, Mâcon et Nevers) ; ce qui permet une bonne couverture du territoire mais n'est guère favorable à un fonctionnement harmonisé en matière de pilotage des licences professionnelles.

Un certain nombre de licences professionnelles correspondent à des créneaux d'emploi bien identifiés dans des secteurs professionnels déjà très structurés en termes de qualifications et de métiers ; le diplôme est alors construit en partenariat étroit avec la branche professionnelle pour définir les compétences attendues d'un diplômé de niveau intermédiaire. Dans d'autres cas, la licence répond à des besoins spécifiques d'un secteur d'activité local, les liens sont alors noués directement avec des entreprises.

Enfin, l'Université de Dijon, dans le cadre du PRES Bourgogne Franche-Comté, envisage d'établir une offre de formation concertée à l'échelle interrégionale. Les licences professionnelles s'intègrent tout naturellement dans ce dispositif : d'ores et déjà six spécialités (dont 1 en création) sont cohabilitées et portées par l'université de Dijon. Néanmoins, il convient de développer cette démarche et de mieux structurer l'offre de formation des licences professionnelles au niveau de l'établissement.

Globalement, les formations respectent le cadre réglementaire régissant la licence professionnelle et les objectifs de formation professionnelle sont correctement assumés. La politique de stage est d'une manière générale bien décrite et rigoureuse. Elle bénéficie de l'implication des partenaires professionnels, entreprises et administrations.

Comme pour la plupart des universités, le public étudiant montre une surreprésentation des DUT et des BTS avec une modeste, voire inexistante présence d'étudiants issus de L2. L'ouverture à la formation continue et la mise en œuvre de la VAE restent modestes. Pour la très grande majorité des licences, l'attractivité est satisfaisante, voire élevée.

- Points forts :
  - Une offre riche, variée et bien répartie sur tout le territoire.
  - Une offre bien ancrée dans les réalités régionales.
  
- Point faible :
  - Un recrutement insuffisamment diversifié.

## 2 ● Insertion professionnelle

- Appréciation :

Le suivi de l'insertion professionnelle est assuré pour la plupart des formations depuis leur création, ce qui se traduit souvent par une mise en œuvre de manière délocalisée sous la responsabilité des porteurs de licences. Les enquêtes fournissent des taux d'insertion professionnelle satisfaisants à l'exception de la licence « Management de la production dans les industries agroalimentaires » (n°2789). Dans sa déclaration de politique générale, l'université a néanmoins pris conscience de la nécessité d'une certaine mutualisation des moyens en matière d'insertion professionnelle et de son suivi.

Dans le cadre de la préparation à l'insertion professionnelle des étudiants, l'Université de Bourgogne s'est dotée d'une plate-forme d'insertion professionnelle (PFIP) qui, depuis mai 2007, a en charge l'analyse de la relation entre emploi et formation. Couplées aux enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle menées par l'Observatoire de l'étudiant (ODE), les analyses de la PFIP permettent la mise en cohérence de l'offre de formation avec les besoins des milieux socioprofessionnels en termes d'évolution de métiers ou d'émergence de nouveaux métiers.

Malgré l'investissement des responsables de licences et en dépit de cet effort de l'établissement, les indicateurs sur l'insertion professionnelle ne sont pas toujours correctement renseignés.

- Points forts :
  - Une insertion professionnelle correcte pour la plus grande part des spécialités.
  - La mutualisation du suivi du devenir des étudiants assurée au niveau central.

- Point faible :
  - Le manque de fiabilité des indicateurs d'insertion professionnelle pour une partie des licences.

### 3 ● Implication des milieux professionnels

- Appréciation :

La participation active des professionnels à l'enseignement, entre 25 % et 66 % selon les spécialités, est conforme au cahier de charge des licences professionnelles. Une unique spécialité présente une participation trop faible (20 % pour la licence « Traitement des eaux et des déchets », n°2816). On constate d'ailleurs qu'elle présente un très faible taux d'insertion professionnelle (27 % pour la promotion 2009). En l'absence d'une analyse de ces données dans le dossier, il est difficile d'affirmer un lien de causalité entre ces deux indicateurs.

La participation des professionnels se situe très majoritairement dans les enseignements liés au cœur de métier. Par contre, leur rôle dans l'évaluation des formations d'une part et leur participation à l'évaluation des étudiants (recrutement, stages, projets tuteurés) d'autre part, sont peu mis en avant dans les dossiers.

Il en est de même de leur participation aux conseils de perfectionnement, conseils qui devraient être des acteurs incontournables dans la démarche d'auto-évaluation et lors de la construction des dossiers de demande de renouvellement de diplôme.

Si globalement les licences professionnelles sont solidement appuyées sur le tissu professionnel régional, on constate une certaine disparité, les formations portées par les IUT bénéficiant de l'ancienneté et de la force des liens les unissant aux entreprises. Néanmoins, on doit constater que ces liens sont assez peu formalisés.

- Points forts :
  - Le taux de participation des professionnels dans les enseignements est très généralement satisfaisant.
  - Les liens professionnels sont forts, notamment pour les formations portées par les IUT.
- Point faible :
  - La participation des professionnels à l'évaluation de la formation est insuffisante.

### 4 ● Pilotage des licences

- Appréciation :

Pour la plupart des spécialités, l'organisation et la composition des équipes pédagogiques sont satisfaisantes. La plupart d'entre elles respectent un bon équilibre entre représentants du monde universitaire et représentants du monde industriel. La présence des enseignants-chercheurs est parfois un peu faible, en particulier sur certains sites où le potentiel local est limité.

Le rôle du conseil de perfectionnement (ou du comité de pilotage qui en tient lieu), n'est pas toujours bien défini. Les réunions de comité, lorsqu'ils existent, ne semblent faire ni l'objet de relevés de décisions ou d'un compte-rendu (à moins qu'il ne s'agisse d'oublis dans les dossiers). Par ailleurs, si les professionnels sont généralement présents dans les conseils, leurs actions semblent souvent se limiter à celle d'une équipe pédagogique élargie veillant à améliorer le fonctionnement pédagogique de la licence. Or, sa mission devrait aller bien au-delà, en jouant un rôle de pilote des évolutions de la formation. Ces modifications seraient à mettre en regard des besoins du tissu économique local et régional afin d'anticiper les difficultés à venir et exploiter au mieux les opportunités. Son rôle est essentiel dans l'auto-évaluation interne et plus particulièrement, lors des renouvellements des habilitations. Par conséquent, il conviendrait donc de mettre en place, de manière systématique, ces conseils de perfectionnement afin de mieux gérer les échanges entre partenaires dans le cadre d'une réflexion stratégique.

Comme déjà souligné, le suivi de l'insertion professionnelle devrait être amplifié et surtout, généralisé. Ses résultats doivent faire l'objet d'une analyse circonstanciée tant au niveau de chaque licence professionnelle qu'à celui de l'établissement.

Enfin, l'auto-évaluation telle qu'elle a été mise en œuvre lors de cette campagne, semble mal adaptée pour être utilisée de manière réactive et concrète pour aider au pilotage des formations. Son appropriation, qui reste largement à faire au niveau des équipes (peu ou pas d'analyses des résultats), sera d'autant plus importante que l'université souhaite développer une politique affirmée en faveur des formations professionnelles et mettre en œuvre sa volonté de mieux structurer l'offre en formation professionnelle.

- Points forts :
  - Un pilotage satisfaisant de la plupart des équipes pédagogiques.
  - Une politique affirmée de développement des formations professionnelles.
  - Une volonté de mieux structurer l'offre en formation professionnelle.
  
- Points faibles :
  - Le rôle du conseil de perfectionnement est mal précisé.
  - L'auto-évaluation est mal adaptée.
  - L'évaluation des enseignements par les étudiants est peu perceptible.

## 5 • Recommandations

Il conviendrait de généraliser la mise en place de conseils de perfectionnement avec une participation équilibrée de professionnels. Ces conseils de perfectionnement devraient mener des réflexions stratégiques sur les évolutions nécessaires des formations à la vue de l'environnement économique et du suivi des jeunes diplômés.

Cela supposerait parallèlement, la mise en place d'un suivi systématique et efficace des jeunes diplômés et d'assurer une exploitation adéquate des données.

L'ouverture de nouvelles formations à l'alternance pourrait contribuer à améliorer l'insertion professionnelle des diplômés.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002780

Dénomination nationale : Aménagement du paysage

Spécialité : Gestion du patrimoine paysager végétal en milieu urbanisé

## Présentation de la spécialité

L'objectif de la licence professionnelle, ouverte en 2005, en collaboration avec le lycée d'enseignement général de technologie agricole (LETGA) de Quetigny, est de former aux métiers de cadre intermédiaire capable de gérer des espaces paysagers, de mettre en œuvre des politiques urbaines en matière de conservation, de développement et de valorisation du patrimoine paysager végétal. Ce sont des emplois relai avec les chefs d'entreprises, les architectes de paysage et les ingénieurs dans les domaines de la gestion du patrimoine paysager.

La spécialité s'appuie sur un important volume d'enseignements méthodologiques et pratiques complétant les enseignements théoriques. L'ensemble des interventions liées au cœur de métier est assuré par des professionnels de l'aménagement paysager. Le projet tuteuré et le stage constituent des éléments importants de mise en situation professionnelle des étudiants.

Il existe une bonne diversité dans les filières identifiées comme étant le vivier en amont de la licence professionnelle, conjuguée à une grande diversité d'origines géographiques des étudiants et stagiaires. Il n'existe pas de parcours spécifique à la préparation de la licence professionnelle, mais certains enseignements issus de L1 ou de L2 de géographie et de biologie proposent des unités d'enseignements facilitant l'intégration des étudiants de l'Université de Bourgogne à cette formation dont le recrutement est national.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	21
Taux de réussite	90 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	9 % (2/21)
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	95 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	43 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	60 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette spécialité de licence professionnelle, portée par l'UFR de Sciences humaines de l'université de Bourgogne, département de géographie, est placée sous la responsabilité d'un maître de conférences fortement impliqué dans les enseignements de la licence professionnelle. Le pilotage est assuré par un comité auquel participe le responsable pédagogique secondé par trois directeurs d'études chargés des missions concernant l'enseignement, le projet tuteuré et le stage. Les relations entre l'équipe de l'université et celle du lycée agricole mériteraient d'être précisées, en particulier dans le cadre des échanges au sein du conseil de perfectionnement. Les partenariats avec le monde professionnel ne font pas l'objet de conventions et ne relèvent pas de la dimension institutionnelle ; en revanche, ils ont été présents dès la création de la licence professionnelle, comme le montre l'équilibre au sein de l'équipe pédagogique entre les professionnels et les enseignants.



L'effectif étudiant majoritaire est issu de BTS, à hauteur de 50 % à 85 % selon les années, conjugué à une origine géographique de plus en plus étendue. Un candidat sur quatre sera retenu à l'issue de la phase de recrutement, pour cent candidats environ par an. Les étudiants sont inscrits pour la plupart en formation initiale, assez peu en formation continue.

Concernant l'insertion professionnelle, il existe une très bonne adéquation entre les emplois occupés et le thème de la formation, comme l'évoque l'enquête nationale réalisée deux ans après l'obtention du diplôme. Mais on relève une chute importante entre 2007 et 2009, le taux de diplômés en emploi passant de 82,30 % à 37,50 %. L'auto-évaluation conduite au sein de la composante n'a pas fait l'objet d'une analyse particulière.

- Points forts :
  - La forte implication des professionnels.
  - L'adaptation de la formation suite à l'enquête d'insertion professionnelle.
  - La bonne attractivité de la formation.
  
- Points faibles :
  - La diminution du taux d'insertion professionnelle des promotions récentes.
  - L'augmentation du taux de poursuite d'études.
  - Le manque de formalisation des liens tissés avec le monde professionnel.

## Notation )

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement )

Il est vivement recommandé à l'établissement, de suivre l'insertion professionnelle de ses diplômés et de limiter la poursuite d'études. Il pourrait s'appuyer sur le conseil de perfectionnement en lui définissant des objectifs et en utilisant l'auto-évaluation comme un outil d'aide au pilotage. L'établissement devrait veiller à renforcer et à formaliser les liens avec la profession pour assurer une évolution de la licence professionnelle conforme aux besoins du secteur d'emploi. Une politique de communication plus attractive vers les étudiants de L2 devrait être menée afin de diversifier l'origine des étudiants.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002783

Dénomination nationale : Production industrielle

Spécialité : Conception et production aéronautique

## Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle, en formation initiale, ouverte en 2003, est portée par l'IUT du Creusot. Il s'agit d'une spécialité qui a pour objectif l'acquisition de connaissances générales dans le domaine de l'aéronautique et du spatial, et la maîtrise des outils utilisés dans ce domaine. Elle vise à former des assistants-ingénieurs participant à la définition, la conception et la production d'équipements aéronautiques, matériaux, outillages, équipements, procédés industriels. Les emplois visés sont identifiés dans les bureaux d'étude en méthode, en maintenance et en qualité.

Cette licence professionnelle est accessible aux titulaires de DUT « Génie mécanique et productique » (GMP), « Mesures physiques » (MP) ou « Géomatériaux et géologie de l'ingénieur » (G2i), aux titulaires de BTS à dominante « Mécanique/productique ». Elle est également accessible aux L2 de sciences et technologies sans évoquer précisément les parcours suivis en amont. Le positionnement dans l'offre globale de formation de l'établissement ne mentionne pas de lien particulier avec les autres composantes de l'université. Le positionnement dans l'environnement régional indique quelques recouvrements de compétences avec la licence professionnelle « Production industrielle : conception 3D avancée et calcul de structure » de l'Université de Bourgogne/IUT de Dijon et la licence professionnelle « Production industrielle, ingénierie process numérique » de l'Université de Franche-Comté/IUT de Besançon.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	25
Taux de réussite	85 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	31 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans) (Enquête interne à 12 et 6 mois)	75 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le responsable de la formation est un professeur certifié (PRCE), enseignant de génie mécanique et également chef du département « GMP » à l'IUT du Creusot. Il est entouré d'une équipe pédagogique principalement issue de l'IUT (78 % d'enseignants), d'autres établissements (2 %) et pratiquement 20 % de professionnels. Le pilotage de la formation s'effectue en liaison avec un directeur des études et le conseil de perfectionnement n'est pas opérationnel actuellement.

Il existe une grande diversité des partenariats regroupant des constructeurs, des équipementiers, des services et un aéroport. La formation est proche d'une association, Innov'Aéro, pôle d'excellence rural en relation avec la Bourgogne, première région dans le domaine de l'aviation légère. Il existe un partenariat avec l'aéroport d'Autun, en particulier une association Cercle aéronautique du Creusot, et de différents partenariats industriels Dassault, Airbus, U LAILESMINE pour les projets tuteurés. Les professionnels issus de grands groupes aéronautiques interviennent sur le cœur de métier, mais il n'existe pas d'indication sur les fonctions des intervenants professionnels. Ils interviennent face à des étudiants principalement issus de BTS et de DUT. Le flux d'inscrits reste quasi constant et le taux de réussite baisse entre 2007 et 2010, passant de 97 % à 85 %.

Il n'existe pas d'enquête particulière sur le devenir des diplômés ; en 2009, la formation dispensée apparaît en adéquation avec les postes occupés. Concernant le taux d'insertion professionnelle, une enquête locale de 2007 montre qu'après douze mois, 94 % de diplômés sont en emploi, et pour la promotion 2008 après six mois, 58 % de la promotion est en emploi, avec un taux de réponse de 60 %. Ces emplois sont de niveau technicien, avec une durée de recherche inférieure à trois mois jusqu'en 2008, mais sans indication sur le type d'emploi (CDD ou CDI).

- Points forts :
  - La bonne attractivité.
  - La variété et la pertinence des entreprises dont sont issus les professionnels.
  - Les partenariats avec des associations régionales et les industriels.
  
- Points faibles :
  - Le fonctionnement pédagogique très local, associant très peu les enseignants-chercheurs.
  - Pas de positionnement au sein de l'Université de Bourgogne, ni de lien avec les autres composantes.
  - Pas d'alternants malgré les liens avec les industriels.
  - Le suivi hétérogène de l'insertion professionnelle.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

L'établissement devrait impérativement suivre et accompagner l'insertion professionnelle des diplômés. Il est attendu de développer des outils de pilotage susceptibles de parvenir à cet objectif, d'autant que l'effectif annuel visé est important, environ trente-six étudiants. Il conviendrait de renseigner les indicateurs sur les emplois occupés du plus grand nombre de diplômés sachant que ce taux d'insertion n'atteint que 58 %. Il est nécessaire de mettre en place un conseil de perfectionnement en lui définissant un rôle et des missions afin de réfléchir à une stratégie de développement de cette spécialité. La formation devrait nécessairement être intégrée à l'offre globale de l'établissement, afin de la valoriser, de la présenter, de communiquer vers les étudiants de L2 du domaine « Sciences et technologie ». La contribution des enseignants-chercheurs à la formation pourrait être renforcée afin d'apporter la plus-value de la recherche appliquée au secteur d'emploi concerné. Il est recommandé d'étudier avec la branche professionnelle la possibilité d'ouvrir la formation à l'alternance.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002784

Dénomination nationale : Transformations industrielles

Spécialité : Ingénierie et contrôle des matériaux et des structures

## Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle a été créée en 2006 à l'IUT de Chalon-sur-Saône. Elle fait état de partenariats solides, en particulier avec l'Union des industries de la métallurgie regroupant de nombreuses entreprises du secteur dans la région. Ce partenariat permet de bénéficier des conseils et avis dans le domaine des essais non destructifs. Cette formation est accessible aux DUT « Génie industriel et maintenance » (GIM), « Science et génie des matériaux » (SGM), de l'IUT de Chalon-sur-Saône et aux DUT « Mesures physiques » (MP), « Génie mécanique et productique » (GMP), « Génie électrique et informatique industrielle » (GEII) de l'IUT du Creusot, DUT « Génie mécanique et productique » (GMP) de l'IUT de Dijon. Une unité d'enseignement préparant l'intégration dans cette licence professionnelle est mise en place pour les étudiants issus de L2 généralistes de l'UFR de Sciences et techniques, en particulier dans les domaines de la métallurgie, mode de production, assemblage des matériaux métalliques.

La licence professionnelle met en avant un fort taux de candidatures, cent soixante dossiers pour vingt-trois étudiants inscrits en 2009/2010, soit un taux de pression de 7. Elle s'intègre bien dans les différents parcours possibles de l'offre de formation et se présente comme une spécialité attractive. Par ailleurs, si la formation affiche le soutien de l'établissement, une coordination des licences professionnelles est initiée au niveau des IUT de la région. Concernant le positionnement dans l'environnement régional, la licence bénéficie de liens privilégiés avec le pôle nucléaire de Bourgogne.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	20
Taux de réussite	90 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	8 % / 20 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	33 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans) (Enquête à 6 mois après la sortie du diplôme)	90 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est pilotée par un maître de conférences enseignant à l'IUT de Chalon-sur-Saône, coordonnant des activités d'enseignements sur d'autres composantes de l'université. Il s'appuie sur une équipe pédagogique centrée sur l'IUT de Chalon, mais dont l'organisation et le mode de fonctionnement ne sont pas précisés.

Il n'existe pas de conseil de perfectionnement mais un comité pédagogique, dont ni les modalités de fonctionnement ni les objectifs ne sont clairement précisés. Le partenariat avec l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) est tout-à-fait central, illustrant des liens solides et variés avec les entreprises du secteur industriel. Il convient de souligner le nombre, la qualité, la diversité des intervenants professionnels extérieurs, lesquels permettent d'avoir une approche parfaitement complémentaire au niveau de cette formation, en particulier pour le secteur de l'industrie nucléaire, de la fiabilité et des aspects métrologiques.

Depuis la création de la licence professionnelle, le profil de ses effectifs a évolué : au départ, la majorité des étudiants était titulaires de DUT, puis les étudiants de BTS sont venus renforcer ce flux à partir de 2008 dans le cadre de contrats de professionnalisation. La voie de l'alternance dépasse depuis deux ans celle de la formation initiale.

L'insertion professionnelle est très satisfaisante, supérieure à 90 % comme en témoigne la demande industrielle pour ces diplômés trouvant rapidement un emploi à l'issue de cette formation. Le taux de poursuite d'études est marginal. Concernant l'auto-évaluation, la procédure suivie par l'établissement n'est pas mentionnée, mais la fiche d'auto-évaluation, très optimiste, est renseignée par le responsable pédagogique et ne mentionne pas de points faibles identifiables.

- Points forts :
  - Le soutien industriel fort et inconditionnel au niveau local et régional.
  - Des intervenants extérieurs de qualité et diversifiés.
  - L'excellente insertion professionnelle.
  
- Point faible:
  - Pas d'ouverture à l'international.
  - Aucun étudiant issu de L2 générale.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Il est proposé à l'établissement de travailler sur un moyen de diversifier l'origine des étudiants en attirant des L2 généralistes dans cette spécialité de licence professionnelle. Il conviendrait de renforcer et dynamiser le rôle du conseil de perfectionnement en lui attribuant une mission prospective destinée à développer cette licence professionnelle en s'adaptant aux besoins du secteur concerné.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002785

Dénomination nationale : Transformations industrielles

Spécialité : Traitement des matériaux par laser

## Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle, ouverte à l'IUT du Creusot en formation initiale, a fait l'objet d'une fermeture pour l'année 2009/2010. Elle a pour objectif de former des spécialistes du traitement des matériaux et du soudage par laser de puissance, ainsi qu'aux techniques de robotique associées rencontrées dans les industries mécaniques, notamment les transports et correspondant aux avancées industrielles de l'optronique. Cette formation bénéficie du soutien de nombreux industriels depuis sa création (Renault, PSA Peugeot, Areva, Alstom, Valéo, Snecma, CEA). A ce réseau s'ajoutent des aspects professionnalisants complémentaires, avec la possibilité de Certificat de qualification paritaire de la métallurgie (CQPM) et de TOEIC pour les étudiants inscrits dans cette formation.

Les DUT « Sciences et génie des matériaux » (SGM), « Génie industriel et de la maintenance » (GIM), « Mesures physiques » (MP), permettent d'accéder à cette formation, ainsi que certains BTS spécifiques, tels que « Génie optique », option : « photonique » (GOP). Cette formation pilotée par l'IUT du Creusot, s'appuie sur une plate-forme unique pour les techniques d'optroniques industrielles et sur l'UFR des sciences et techniques pour l'aide logistique. Elle est identifiée comme complémentaire de la licence professionnelle « Métallurgie, mise en forme, soudage » proposée à l'IUT de Montluçon, ainsi que de deux mentions de licence professionnelle l'une à Bordeaux, l'autre à Saint-Etienne, sur des thématiques voisines incluant la photonique.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	10
Taux de réussite	90 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	34,50 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	70 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le responsable de la formation est un professeur des universités, entouré d'une équipe pédagogique constituée d'enseignants de l'IUT du Creusot et de l'UFR de sciences et techniques. Il est mentionné la présence d'industriels dont la contribution permet de caractériser l'équipe de cette formation par un bon équilibre entre les différents statuts des participants et le domaine de compétences. Le pilotage est assuré par le comité de perfectionnement, composé d'industriels et d'universitaires.

Le domaine d'intervention des professionnels est complémentaire et de qualité, conduisant la formation à être intégrée dans le pôle nucléaire de Bourgogne, pôle de compétitivité de la région. Il existe donc une forte interaction avec le tissu industriel et une forte implication de ce milieu dans l'organisation de la licence professionnelle. L'équipe pédagogique s'adresse à un public provenant à part égale de DUT et de BTS, aucun étudiant ne provient de L2 scientifiques. Les effectifs sont faibles, atteignant dix à douze étudiants en moyenne. L'insertion professionnelle est très variable : de l'ordre de 50 % pour les quatre années sur les six promotions documentées, avec un taux de 100 % pour les promotions 2007 et 2008. Les poursuites d'études sont assez importantes, situées autour de 50 %, à l'exception de la promotion 2007/2008 où il n'y a eu aucune poursuite d'études.

- Points forts :
  - Un environnement technologique de qualité.
  - La qualité et la diversité des intervenants académiques et professionnels.
  - Le fort soutien socio-économique du milieu industriel concerné.
  
- Points faibles :
  - L'insertion professionnelle associée à une poursuite d'études importante.
  - Le flux d'étudiants limité.
  - Le manque d'ouverture à l'international.

## Notation )

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement )

Il serait important d'accompagner le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés et de limiter les poursuites d'études. L'établissement doit veiller à mettre en place rapidement un dispositif d'accès de cette formation par alternance, tout en conservant un flux en formation initiale. Il est souhaitable de chercher à diversifier des débouchés potentiels de la formation, en particulier dans les PME de hautes technologies en optronique et de valoriser l'ouverture de cette formation à l'international.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002786

Dénomination nationale : Production industrielle

Spécialité : Mécatronique

## Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle, ouverte en 2000, est portée par l'IUT du Creusot en partenariat avec l'Association de formation professionnelle de l'industrie (AFPI) pour la partie contrat de professionnalisation. La formation concerne les métiers associés à la mécatronique, c'est-à-dire l'association de systèmes mécaniques incluant électronique embarquée, robotique, informatique en temps réel.

Les emplois concernés sont des postes en bureau d'études sur la conception et développement de systèmes automatisés, l'intégration de systèmes asservis, également des postes en production, gestion de production, maintenance et suivi de clientèle.

La licence professionnelle reçoit un fort soutien industriel régional, en relation avec un réseau d'entreprises qui apportent leur concours (Areva, Alstom, General Electric, Arcelor Mittal). Elle est accessible aux DUT de l'établissement : « Génie mécanique et productique » (GMP), « Géomatériaux et géologie de l'ingénieur » (G2I), « Génie industriel et de la maintenance » (GIM) de l'établissement. Les BTS spécialité : « Mécanique », « Electricité » et « Automatismes » sont également des formations appropriées. De même, les L2 en sciences et techniques sont également acceptés dans la formation après une mise à niveau. Une unité d'enseignement (UE) de préparation à l'intégration dans la licence professionnelle est prévue pour accueillir des étudiants d'origines différentes dans le but d'harmoniser leur culture scientifique.

Cette licence professionnelle est attractive dans la mesure où on dénombre quatre-vingt-dix-neuf dossiers de candidatures pour vingt-quatre places. Cette licence professionnelle bénéficie d'un soutien institutionnel car elle est intégrée à un ensemble de licences professionnelles pilotées au sein de l'IUT du Creusot par un dispositif de coordination.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	18
Taux de réussite	92 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	12 % / 18 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	31 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	70 %



## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le responsable de la formation est un enseignant-chercheur dont le domaine est assez éloigné du cœur de métier de la licence professionnelle. Il s'appuie sur une équipe pédagogique correctement structurée et équilibrée entre enseignants-chercheurs et professeur agrégé ou professeur certifié. Les modalités de pilotage de la formation sont peu décrites.

L'effectif étudiant est composé pour les deux-tiers de BTS et pour un tiers de DUT, avec des variations importantes de ces proportions d'années en années. Très peu d'étudiants issus de L2 scientifiques ou d'autres formations intègrent cette spécialité. Depuis l'année 2008/2009, la formation, ouverte par la voie de l'alternance, se caractérise par une proportion de contrats professionnels qui augmente, atteignant un tiers des effectifs et pour lesquels l'obtention d'un Certificat de qualification paritaire de la métallurgie (CQPM) « Technicien d'études en mécatronique » est organisé.

Une approche complémentaire linguistique est proposée par une inscription des étudiants au TOEIC. L'insertion professionnelle est peu décrite dans la mesure où les statistiques sur le devenir des étudiants par cohorte sont très incomplètes ; le taux de réponse est trop faible. Il n'est pas pertinent de porter un avis sur cette insertion professionnelle dans la mesure où la réalité sur l'insertion professionnelle n'est pas visible. De plus, pour la partie documentée portant sur les effectifs, les poursuites d'études sont relativement élevées, de l'ordre de 20 % à 30 %.

- Points forts :

- Des effectifs en augmentation pour l'accès à la formation par alternance.
- L'UE d'harmonisation pour un public varié.
- Les certifications complémentaires (professionnelle et linguistique).

- Points faibles :

- L'auto-évaluation trop optimiste.
- Le suivi trop partiel de l'insertion professionnelle.
- Des poursuites d'études élevées.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés doit être plus rigoureux et il conviendrait de veiller à mieux décrire les débouchés réels au niveau industriel, en termes de métiers. Une réflexion partagée au sein du conseil de perfectionnement pour améliorer cette dimension de la communication serait souhaitable. Il est impératif de maîtriser les poursuites d'études qui semblent par ailleurs très importantes, en réajustant les modalités de recrutement des étudiants et en s'assurant d'un projet professionnel en relation avec une insertion immédiate dans le monde de l'emploi.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002787

Dénomination nationale : Gestion de la production industrielle

Spécialité : Mesures et capteurs intelligents

## Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle « Mesures et capteurs intelligents » (MCI) est proposée en convention avec l'Association de formation professionnelle de l'industrie (AFPI) de Bourgogne, ouverte en 2006, en alternance depuis 2008 à l'IUT du Creusot. Elle a pour objectif de former des responsables techniques capables d'étudier, mettre en œuvre et qualifier un système de mesure (capteurs intelligents, réseaux de terrain) et d'assurer la gestion de la métrologie et de la qualité en respectant les normes et certifications. Les aspects professionnalisants sont complétés par la possibilité d'obtenir un Certificat de qualification paritaire de la métallurgie (CQPM).

Les DUT « Mesures physiques » (MP), « Génie électrique et informatique industrielle » (GE2I) et « Génie industriel et de la maintenance » (GIM), les BTS « Systèmes électroniques », « Electrotechnique », « Optique » et les 2<sup>ème</sup> année de licence (L2) « Sciences et techniques » sont les diplômes de l'établissement permettant d'accéder à cette formation. Deux unités d'enseignements de parcours sont prévues pour l'intégration des étudiants issus d'une deuxième année de licence mais aucun n'est inscrit. L'attractivité du diplôme correspond à deux ou trois candidats pour un inscrit. Il n'est pas évoqué de lien particulier avec les autres composantes de l'université, mais cette spécialité « MCI » est soutenue par le pôle nucléaire de Bourgogne. Une spécialité voisine de licence professionnelle « Capteurs, instrumentation, métrologie » est proposée à l'Université de Franche-Comté (IUT de Belfort-Montbéliard).

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	18
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	60 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	31,50 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	70 %

## Bilan de l'évaluation

### • Appréciation globale :

Cette licence professionnelle est placée sous la responsabilité d'un professeur agrégé du second degré, enseignant de l'IUT du Creusot, ancien chef du département « MP », et elle bénéficie de l'appui d'un directeur des études. La dimension administrative du pilotage est assurée par le secrétariat du département « MP » de l'IUT. L'équipe pédagogique est majoritairement constituée d'enseignants de l'université (57 % dont 52 % de l'IUT), d'enseignants d'autres établissements (10 %) et de professionnels (33 %). Un conseil de perfectionnement intégrant des professionnels et des enseignants se réunit chaque année.

L'origine des étudiants correspond à un recrutement national pour les titulaires de DUT et BTS. Le public étudiant correspond à un groupe en formation initiale et un groupe en contrat de professionnalisation. Les partenariats professionnels soutenant cet accès à la formation, *via* l'alternance, doivent être soulignés, en particulier celui de l'AFPI de Bourgogne pour la délivrance du CQPM « Technicien en instrumentation intelligente et transmission de données », aux alternants d'entreprises appartenant à l'Union des industries et des métiers de la métallurgie.

La répartition des effectifs montre une tendance croissante des contrats de professionnalisation. Le suivi de l'insertion professionnelle fait état d'enquêtes locales, avec 100 % de diplômés en 2007 et 2008, et un taux de 57 % pour la promotion 2009. On dispose de peu d'informations sur le devenir des diplômés, cela étant conjugué à un retour limité des réponses pour l'enquête locale.

- Points forts :
  - L'ouverture à l'alternance.
  - Une formation correspondant à un réel besoin en professionnels dans le secteur ciblé.
  - La forte implication associant enseignants de l'IUT et professionnels.
  
- Points faibles :
  - Peu de suivi de l'insertion professionnelles des diplômés.
  - Un fonctionnement très local.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Le conseil de perfectionnement devrait pouvoir participer à la réflexion stratégique concernant le développement de cette licence professionnelle. L'établissement devrait renforcer le dispositif de suivi de l'insertion professionnelle en se l'appropriant comme outil de pilotage pour une aide à l'attractivité de la formation. Cette licence professionnelle pourrait être valorisée auprès des entreprises et des salariés dans la perspective d'attirer un public de formation continue ; de même, elle devrait être présentée aux étudiants de L2 avec l'objectif d'une insertion professionnelle immédiate.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002788

Dénomination nationale : Gestion de la production industrielle

Spécialité : Management des activités support à la production

## Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle ouverte en 2003, portée par l'UFR de sciences et techniques de l'Université de Bourgogne, est proposée en alternance. Elle a pour objectif de former des techniciens spécialisés pour assurer le bon fonctionnement de l'outil de production en termes de qualité, sécurité, environnement et de management. Les étudiants sont inscrits simultanément à la préparation d'un Certificat de qualification paritaire de la métallurgie (CQPM), dans le cadre d'un contrat de travail en alternance et portant sur le référentiel des métiers suivants : technicien de la qualité, assistant en sécurité et environnement, coordonnateur en système de management. Les candidats sont essentiellement titulaires de BTS et de DUT. L'intégration dans la licence professionnelle ne prévoit pas de module d'adaptation pour les étudiants issus d'autres formations. Cette formation s'inscrit dans l'offre de formation de l'Université de Bourgogne et correspond à un positionnement satisfaisant au sein de l'environnement industriel régional.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	26
Taux de réussite	94 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0/26
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	0 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	31 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	83 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est organisée sous la responsabilité d'un professeur des universités, 61<sup>ème</sup> section CNU, directeur de l'antenne d'Auxerre. Il s'appuie sur une équipe pédagogique incluant universitaires, professionnels d'entreprises et des responsables du CQPM. La commission pédagogique de l'Institut des techniques de l'ingénieur de l'industrie de Bourgogne se substitue au conseil de perfectionnement comme prévu dans ses statuts. Même si le partenariat avec le monde professionnel se retrouve dans toutes les phases de la formation et du diplôme, le rôle et les missions doivent être précisés. Cette commission doit contribuer à une analyse prospective de la formation en valorisant la plus-value que représente la contribution d'enseignants-chercheurs dans la formation.

Concernant l'insertion professionnelle, les résultats quantitatifs sont satisfaisants. Mais, l'adéquation entre les emplois et la formation n'est pas présentée ou analysée, particulièrement pour les années 2008 et 2009 (peu ou pas d'information).

- Points forts :
  - L'importante implication du milieu industriel.
  - L'insertion professionnelle satisfaisante.
- Points faibles :
  - Le manque d'enseignements dans le registre technique et scientifique.
  - Peu de contribution des enseignants-chercheurs.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

L'établissement devrait veiller à augmenter la participation des enseignants-chercheurs dans les enseignements de cette spécialité. Les indicateurs quantitatifs devraient être renseignés et complétés par une analyse qualitative de la formation. Il conviendrait de donner au conseil de perfectionnement une dimension d'analyse prospective dans le but de valoriser cette licence professionnelle et de l'ajuster au plus près des besoins du monde professionnel dans le secteur concerné, en s'appuyant sur la plus-value que représente la contribution des universitaires à la formation.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002789

Dénomination nationale : Industrie agro-alimentaire, alimentation

Spécialité : Management de la production dans les industries agroalimentaires

## Présentation de la spécialité

Cette formation, ouverte en 2006 à l'IUT de Dijon-Auxerre, est exclusivement proposée par la voie de l'apprentissage, et associe le service de formation continue de l'Université de Bourgogne. Elle affiche des conventions avec le monde professionnel, en particulier avec l'Institut de Formation régional des industries alimentaires qui est le Centre de formation des apprentis, gestionnaire de l'apprentissage (IFRIA BFC), avec Agrosup Dijon, l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement à Dijon, et une autre convention avec le lycée agroalimentaire de Quetigny. L'organisation de la formation est multi-sites. L'objectif est de former des techniciens ayant la double compétence de maîtrise des procédés de fabrication et de gestion de la production.

Les métiers visés sont : responsable production, qualité, responsable d'une ligne de fabrication ou de conditionnement, responsable d'un atelier de transformation, responsable logistique ou ordonnancement. La licence professionnelle s'adresse aux titulaires de DEUST, de DUT et de 2<sup>ème</sup> année de licence (L2), mais en pratique, seuls les DUT sont recrutés par les entreprises qui accueillent des apprentis. Le taux de pression est de l'ordre d'un candidat sur trois, avec soixante-trois candidatures. En termes de positionnement dans l'offre de l'Université de Bourgogne, différentes formations sont proposées dans le domaine de l'agroalimentaire (DUT, master, master professionnel). La licence professionnelle est la seule dans ce secteur, sans concurrence au niveau régional.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	20
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	0 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	36 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	42 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette spécialité est placée sous la responsabilité d'un professeur en génie industriel alimentaire. Il assure l'organisation pédagogique et les relations avec les partenaires, en s'appuyant sur une équipe pédagogique composée à part égale d'enseignants universitaires et d'enseignants des établissements partenaires. Il existe une étroite collaboration avec les coordonateurs pour les établissements partenaires afin de définir les modalités, les contenus et la forme pédagogique attendus pour cette licence professionnelle.



Le conseil de perfectionnement est opérationnel et utilise, pour sa réflexion, les résultats de l'évaluation des enseignements par les apprentis ainsi que l'évaluation des apprentis par les entreprises d'accueil. Les partenariats sont bien identifiés et attestent de l'intérêt pour cette formation, en particulier la convention avec l'Institut de formation régional des industries alimentaires (IFRIA) et plusieurs entreprises régionales. Il est à souligner leur rôle dans toutes les dimensions de la formation, des enseignements au tutorat en passant par les jurys. Ils sont présents dans la phase de réflexion concernant les objectifs stratégiques pour le développement de cette licence.

Le public est composé au trois-quarts de titulaires de BTS et d'un quart de DUT ; aucun étudiant ne provient de licence. L'insertion professionnelle à l'issue de la formation est faible : selon les années, entre 39 % et 55 %. De plus, les diplômés en poursuite d'études (entre 7 % et 37 %) sont tous, à une exception près, sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Néanmoins, 22 % à 25 % des diplômés sont encore à la recherche d'un emploi après douze mois.

- Point fort :
  - La participation des professionnels dans les enseignements.
  
- Points faibles :
  - L'effectif d'étudiants provenant de L2 est inexistant.
  - Des diplômés en recherche d'emploi trop nombreux.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il est attendu une réflexion et une mise en oeuvre de dispositifs permettant l'accès de publics variés à cette spécialité, par la voie de la formation continue, et permettant également d'intégrer des diplômés de L2 générales. L'établissement devrait veiller à diversifier ses recrutements par la voie de la formation continue ou en mobilisant un vivier de L2. L'insertion professionnelle et son suivi devraient faire l'objet d'une attention particulière. L'analyse de l'auto-évaluation pourrait permettre de développer un outil d'aide au pilotage de la spécialité.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002790

Dénomination nationale : Industries chimiques et pharmaceutiques

Spécialité : Contrôle, procédés, qualité

## Présentation de la spécialité

Cette spécialité, ouverte en 2003 par l'UFR de sciences et techniques, associe la composante de l'UFR de pharmacie. Elle est proposée en convention avec le lycée N. Niepce de Chalon-sur-Saône. La formation vise à apporter des compétences complémentaires du fait de la demande des industriels dans les domaines des industries chimiques ou pharmaceutiques. Les métiers visés sont les postes d'analyste de laboratoire, préparateur en industrie pharmaceutique, responsable d'analyse et contrôle qualité en industrie, technicien en mesure physique en recherche-développement, technicien de fabrication en industrie chimique.

Les aspects professionnalisants, très marqués, sont destinés à valoriser une application des connaissances théoriques aux problématiques industrielles du secteur concerné. Ce diplôme est accessible aux titulaires de BTS de chimie, DUT, licences « Sciences de la vie », « Sciences de la matière », et aux titulaires d'un diplôme de premier cycle scientifique. Il n'existe pas de parcours spécifique pour les 2<sup>ème</sup> année de licence (L2) préparant à l'intégration de cette licence professionnelle en raison de la dominante chimie-biologie/biochimie de la formation antérieure. Le taux d'attractivité correspond à vingt étudiants inscrits sur soixante-dix candidatures, soit un inscrit sur trois ou quatre.

La licence professionnelle est identifiée dans l'offre de formation de l'université et l'équipe pédagogique est commune à la licence de chimie de l'UFR. Il convient de souligner que l'établissement communique sur le fait qu'un certain nombre de masters de l'Université de Bourgogne seraient susceptibles d'accueillir les étudiants issus de cette licence. La présentation de cette formation dans l'offre régionale situe la licence professionnelle, comme étant d'un niveau scientifique exigeant, tout en garantissant une professionnalisation importante.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	18
Taux de réussite	100 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	28 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	17/18
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	27 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	60 %

## Bilan de l'évaluation

### • Appréciation globale :

La formation est placée sous la responsabilité d'un professeur des universités (classe exceptionnelle), président de la section régionale Bourgogne Franche-Comté de la Société chimique de France. Il s'appuie sur une équipe pédagogique constituée de personnels des différentes composantes de l'établissement et auxquels s'ajoutent des enseignants de lycée et des professionnels à hauteur de 30 %.



Les rôles concernant le pilotage de la formation sont bien précisés, en dissociant les aspects formation et les aspects de recrutement et de soutenance des mémoires. Le conseil de perfectionnement est opérationnel, diversifié dans sa composition ; il remplit sa mission d'analyse stratégique de développement de la formation, au travers de laquelle les débouchés industriels semblent bien repérés. Les dispositifs pédagogiques permettant de rendre compte de la diversité des groupes, ne différencient pas, pour certains enseignements, les publics de formation initiale et de formation par apprentissage. La politique de stage est rigoureuse, bien encadrée, de qualité. L'auto-évaluation est clairement renseignée.

Les partenariats sont bien ancrés dans le monde professionnel de la chimie et de la pharmacie au travers de l'Union des industries chimiques (UIC). Ainsi, de nombreux professionnels issus du monde de l'entreprise participent à la formation et contribuent à la qualité et la diversité des professionnels impliqués dans la spécialité. Leur mobilisation pédagogique se fait devant un public étudiant dont le recrutement est équilibré avec une proposition importante de DUT et BTS « Chimie », avec une part correcte d'étudiants issus de L2 (environ 30 %), la validation des acquis de l'expérience constituant une voie d'accès complémentaire.

L'insertion professionnelle doit faire l'objet d'une attention particulière, dans la mesure où elle diminue progressivement de 2007 à 2009, passant de 72 % à 40 % ; on pourrait attendre un taux plus élevé que 40 % en emploi pour la promotion 2008/2009. Toutefois, la durée de recherche d'emploi semble majoritairement courte (moins de six mois). Par ailleurs, les poursuites d'études sont plutôt en augmentation (50 % pour l'année 2008/2009), et s'effectuent au sein de formations de l'Université de Bourgogne, aux taux de réussite satisfaisants.

- Points forts :
  - La politique de stage.
  - Les relations très étroites avec le monde industriel.
  - L'insertion professionnelle rapide.
  
- Point faible :
  - Le taux de poursuite d'études élevé et en augmentation régulière.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

L'établissement devrait veiller à maîtriser son taux de poursuite d'études, en travaillant sur le dispositif de recrutement des candidats et en mettant en place des outils permettant d'identifier le réel projet d'insertion professionnelle immédiate au terme de l'obtention du diplôme. Il est proposé un renforcement du nombre d'heures effectuées par les professionnels, en dehors des projets tuteurés permettant d'insister à l'insertion professionnelle. La possibilité de développement de la formation par la voie de l'alternance pourrait être une piste de réflexion à mener pour consolider l'objectif d'employabilité immédiate des diplômés de licence professionnelle dans ce secteur.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002791

Dénomination nationale : Production industrielle

Spécialité : Management des processus industriels

## Présentation de la spécialité

Cette spécialité de licence professionnelle, ouverte exclusivement par la voie de l'alternance en 2003, est portée par l'IUT de Dijon-Auxerre et associe l'UFR de Sciences et techniques de l'Université de Bourgogne. Elle est proposée en convention avec le monde professionnel, Association de formation professionnelle de l'industrie-centre de formation d'apprentissage de l'industrie (AFPI-CFAI) d'Auxerre. Elle prépare les étudiants aux métiers de technicien ayant des compétences à manager un projet lié à la production industrielle.

Les métiers visés sont : chargé de projet, technicien d'amélioration des processus industriels, technicien en métrologie. Cette spécialité permet en parallèle la préparation d'un certificat de qualification. Il existe différentes possibilités d'accéder à la licence professionnelle dès lors que le candidat est titulaire d'un DUT « Génie mécanique et productique » (GMP), « Géomatériaux et géologie de l'ingénieur » (G2I), « Génie industriel et de la maintenance » (GIM), « Science et génie des matériaux » (SGM) et « Qualité, logistique industrielle et organisation » (QLIO), d'un BTS ou issu d'une L2 « Sciences et techniques ». La licence professionnelle représente une poursuite d'études naturelle du DUT « QLIO », et fait partie de l'offre de formation mise en place par l'Université de Bourgogne dans le domaine du génie industriel, sans concurrence régionale.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	42
Taux de réussite	90 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	0 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	52 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	65 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence professionnelle est placée sous la responsabilité d'un professeur des universités de génie mécanique. L'organisation de l'équipe pédagogique repose sur une composition diversifiée entre enseignants-chercheurs, enseignants et professionnels à majorité professionnelle (plus de 52 %). Le pilotage est cohérent et rigoureux. Le conseil de perfectionnement, qui doit permettre des échanges concrets et aboutir à des propositions pour assurer la dimension prospective de la formation, est tenu par la commission pédagogique de l'Institut des techniques d'ingénieur de l'industrie (ITII) de Bourgogne, comme prévu dans les statuts.

Les partenariats professionnels, par l'intermédiaire de la branche métallurgie de Bourgogne, représentent un soutien solide à cette formation dans toutes les dimensions, financière, matérielle, humaine. Le nombre, la qualité et la diversité des professionnels sont corrects, mais il convient de souligner que onze intervenants professionnels sont issus de deux entreprises et assurent 52 % du volume horaire. Ce public est majoritairement issu de BTS, pour 67 % et de DUT, 33 % ; il est regretté l'absence d'étudiants de L2. Les effectifs sont en baisse pour l'année 2009, soit trente-deux inscrits contre quarante-cinq en 2008.

L'insertion professionnelle avec un taux moyen de 62 % depuis 2007, est associée à un taux de poursuite d'études irrégulier, variant de 16 % à 5 % (les tableaux fournis doivent être complétés pour être cohérents avec les commentaires et l'analyse de l'établissement). Le taux de réussite diminue pour atteindre 85 %.

- Points forts :
  - La certification complémentaire possible.
  - Le partenariat de proximité avec la branche professionnelle.
  
- Point faible :
  - Le suivi inégal de l'insertion professionnelle des diplômés.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Il est recommandé de maîtriser et diminuer le taux de poursuite d'études qui reste élevé. L'établissement devrait étendre les possibilités d'inscription à cette spécialité de licence professionnelle à un plus large public et mettre en œuvre un dispositif permettant de mieux suivre l'insertion professionnelle des diplômés. L'établissement devrait encourager l'ouverture du périmètre du partenariat en mobilisant les entreprises du domaine concerné. Il serait souhaitable de renforcer le suivi des diplômés et de s'appuyer sur des indicateurs précis.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002792

Dénomination nationale : Production industrielle

Spécialité : Conception 3D avancée et calculs de structures

## Présentation de la spécialité

Cette spécialité « Conception 3D avancée et calculs de structures » est ouverte depuis 2003 à l'IUT de Dijon, département « Génie mécanique et productique » (GMP). Elle est proposée en association avec l'UFR de Sciences et techniques, sans convention avec le monde professionnel bien que le contenu ait été défini avec l'Union des industries et métiers de la métallurgie (IUMM) de la Côte d'Or, en étroite collaboration avec les entreprises régionales. Les métiers visés sont : chargé de projet en conception assistée par ordinateur (CAO), technicien de bureau d'études, technicien industrialisation, responsable amélioration continue. Il existe un équilibre dans le recrutement des candidats entre les titulaires de DUT et de BTS, mais il est à noter un manque d'inscrit provenant de 2<sup>ème</sup> année de licence (L2). Cette licence professionnelle répond bien aux besoins des entreprises régionales.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	20
Taux de réussite	85 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	95 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	28 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	70 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La spécialité est placée sous la responsabilité d'un professeur des universités, 60<sup>ème</sup> section CNU, qui s'appuie sur une équipe pédagogique et un conseil de perfectionnement, fonctionnant comme un comité de suivi. Les partenariats avec le milieu industriel ne sont pas d'ordre institutionnel, bien que les industriels interviennent dans la licence professionnelle essentiellement au niveau du cœur de métier. L'origine des étudiants est en faveur des titulaires d'un DUT « GMP » (60 %). Les flux d'inscrits restent faibles après sept ans d'existence. L'auto-évaluation, très optimiste, a été d'une utilisation limitée par l'équipe pédagogique.

Le suivi de l'insertion professionnelle est très irrégulier, dans la mesure où les enquêtes renvoient à des taux de 54 % à 87,50 % de diplômés dans les quatre années précédentes, et pour des enquêtes à dix mois, douze mois et dix-huit mois. Mais il est à souligner un taux élevé de réponses à l'enquête, compris entre 72 % et 100 %. La stabilité dans l'emploi n'est pas identifiée.

- Points forts :
  - La bonne implication du milieu industriel.
  - Une dynamique de contribution à la formation des enseignants-chercheurs.
- Points faibles :
  - Peu ou pas d'étudiant de L2.
  - Des poursuites d'études à maîtriser.
  - Le suivi non standardisé de l'insertion professionnelle.

## Notation )

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement )

Il est attendu de l'établissement qu'il mette en œuvre une démarche de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés en s'appuyant sur des indicateurs quantitatifs et qualitatifs, c'est-à-dire en proposant des outils de pilotage pour une aide au développement de la formation. Le conseil de perfectionnement serait un lieu d'échanges utile pour identifier et analyser les besoins des professionnels dans le but d'ajuster la formation. Formaliser les partenariats avec le monde professionnel devrait être un objectif à atteindre rapidement.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002795

Dénomination nationale : Maintenance des systèmes pluri-techniques

Spécialité : Gestion technique et économique des agroéquipements

## Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle, ouverte en 2005 à l'IUT de Chalon-sur-Saône, est proposée en convention avec le monde professionnel, Agrosup Dijon et le lycée d'enseignement général et technologique agricole (LEGTA) de Vesoul. Elle a pour objectif de former des techniciens supérieurs avec des compétences pluri-techniques permettant le développement de nouvelles technologies dans le secteur des machinistes agricoles. Cette licence professionnelle a été créée en partenariat avec l'Association professionnelle de développement de l'enseignement du machinisme agricole et des agroéquipements.

Ce diplôme est accessible aux DUT du secteur secondaire : « Génie mécanique et productique » (GMP), « Génie électrique et informatique industrielle » (GE2I), « Science et génie des matériaux » (SGM), « Génie industriel et de la maintenance » (GIM), « Génie optique », option : photonique (GOP), « Mesures physiques » (MP) et aux licences : « Sciences de la Terre », « Sciences de la vie », « Sciences et technologies pour l'ingénieur », ainsi qu'aux BTS. Il n'existe pas de parcours orientant vers la licence professionnelle à partir du niveau « Licence générale ». Des modules de remise à niveau selon l'origine des étudiants sont prévus mais ne rendent pas la formation plus attractive pour ce public. En termes de recrutement, on dénombre quinze inscrits pour soixante-quinze candidats. L'argumentaire du positionnement dans l'offre de formation n'est pas développé, et paraît très en retrait vis-à-vis du positionnement régional et national. Néanmoins, cette spécialité complète l'offre de formation dans le domaine des agroéquipements d'Agrosup Dijon.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	15
Taux de réussite	100 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	50 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	17 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	75 %

## Bilan de l'évaluation

### • Appréciation globale :

La formation est placée sous la responsabilité d'un maître de conférences entouré d'une équipe pédagogique nombreuse (25 personnes), originaires pour 31 % d'entre eux de lycées partenaires, 29 % d'Agrosup Dijon, 24 % de l'université, et 17 % de professionnels. Il est aidé par un comité de pilotage regroupant les trois partenaires : Agrosup Dijon, LEGTA et l'IUT de Chalon-sur-Saône.

Le conseil de perfectionnement est opérationnel mais l'absence de professionnel dans sa composition apparaît comme un manque important. Les partenariats professionnels mis en œuvre favorisent les contacts avec les professionnels et permettent à la licence professionnelle d'investir des entreprises comme lieux de formation. Il n'existe pas de partenariat établi avec les concepteurs et constructeurs de matériels agricoles ; ce qui est regrettable. Certains éléments tels que la fonction ou le statut des professionnels manquent dans le dossier.

Les effectifs étudiants sont majoritairement titulaires du BTS (91 %) et 9 % proviennent de DUT alors que la formation est localisée à l'IUT. On remarque l'absence de L2 dans cette formation (aucun sur 4 ans). Les enseignements s'effectuent devant un public de formation initiale jusqu'en 2008, puis 50 % en apprentissage depuis 2009, auxquels s'ajoutent quelques cas de formation continue et de validation des acquis de l'expérience. L'insertion professionnelle semble bien en rapport avec les objectifs de la licence, comme le démontre 85 % de diplômés en emploi dans un délai de six mois pour les promotions 2006 à 2008.

Pour la promotion 2009, le taux d'insertion professionnelle est de 80 %, associé à 20 % de poursuite d'études. La grande majorité correspond à des emplois de techniciens chez les fabricants de matériel, mais également formateurs, commerciaux et exploitants. Les poursuites d'études se chiffrent à hauteur de 15 % sur trois ans (soit 6/40), et hors établissement, dont trois dans la filière Agrosup Dijon, en master professionnel. L'auto-évaluation complète les informations apportées dans le dossier d'habilitation mais ne fait pas apparaître les points faibles relatifs à la formation.

- Points forts :
  - De solides partenariats avec le monde professionnel.
  - L'insertion professionnelle satisfaisante, avec un recrutement immédiat dans le secteur de formation.
  - La complémentarité entre les établissements partenaires de la formation.
  
- Points faibles :
  - La diversité des intervenants professionnels.
  - L'absence de L2 recrutés ainsi que peu de DUT.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

L'établissement devrait renforcer le positionnement de cette licence professionnelle dans son offre générale et encourager le public étudiant vers cette spécialité de licence professionnelle en le sensibilisant par un parcours amont. Il faudrait associer les professionnels au sein du conseil de perfectionnement ; ce qui contribuerait à une réflexion permettant d'ajuster la formation aux besoins du secteur professionnel. Il est impératif d'augmenter la part des professionnels dans la formation et de diversifier l'équipe pédagogique, en particulier sur les enseignements liés au cœur de métier.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002796

Dénomination nationale : Electricité et électronique

Spécialité : Contrôle industriel par vision artificielle

## Présentation de la spécialité

Cette spécialité a été ouverte en 2003 à l'IUT du Creusot. Il s'agit de former des professionnels du contrôle industriel, qui ont pour mission de participer à la mise au point, au choix et à la maintenance des équipements de vision industrielle dans le domaine du contrôle dimensionnel, et des cadres techniques de contrôle-essai-qualité en particulier, en électricité et en électronique.

Un partenariat est en cours de formalisation avec l'Association de formation professionnelle de l'industrie 21/71 pour la mise en place de l'alternance avec l'aide de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM). Cet aspect professionnalisant complétant la formation conduira à la délivrance d'un Certificat de qualification paritaire de la métallurgie (CQPM) pour les étudiants validant ce certificat ; le TOEIC est proposé pour une validation du niveau d'anglais.

Les diplômes permettant l'accès à cette formation sont les DUT « Géomatériaux et géologie de l'ingénieur » (G2I), « Mesures physiques » (MP) et « Génie industriel et maintenance » (GIM), les L2 « Sciences et techniques », les BTS « Electronique », « Optique » et « Electrotechnique ». Il n'existe pas de mise en œuvre de module de préparation à l'intégration dans cette licence professionnelle pour les étudiants issus d'une deuxième année de licence (L2). Le recrutement est assuré par un jury composé d'enseignants-chercheurs et d'industriels intervenant dans la formation, laissant une place importante au projet professionnel de l'étudiant, un facteur essentiel pour l'inscription dans cette formation.

Seule licence professionnelle des régions Bourgogne et Franche-Comté ciblant cette spécialité, son positionnement est en lien avec les DUT de l'IUT du Creusot. Cette demande de renouvellement d'habilitation mentionne de nouvelles unités d'enseignements permettant d'actualiser les contenus de la licence en suivant les évolutions technologiques rencontrées dans le milieu professionnel.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	12
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	30 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	69 %



## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La spécialité est placée sous la responsabilité d'un maître de conférences de l'IUT. Il est entouré d'une équipe pédagogique principalement composée d'enseignants de l'IUT. Il est aidé dans le pilotage de la formation par une cellule de formation professionnelle et alternance, créée en 2007 à l'IUT, dont le rôle est de coordonner les actions au niveau des licences professionnelles, en particulier de veiller à la collaboration pédagogique et à la mixité des publics.

Le conseil de perfectionnement est prévu et identifié mais son activité n'est pas développée dans le dossier. Une politique de stage cadrée et rigoureuse permet notamment une mobilité à l'étranger ; c'est une particularité qu'il convient de mettre en avant dans le cadre de l'innovation pédagogique et du rayonnement de cette licence professionnelle. Le nombre, la qualité et la diversité des professionnels peuvent être relevés. Ils interviennent de façon très complémentaire dans le cœur de métier, devant un public dont le recrutement est national depuis la création de la licence, bien que la diminution notable de l'attractivité depuis quatre ans ait conduit à la suspension de la licence en 2008/2009.

Les étudiants sont à part égale d'origine DUT et BTS, exclusivement en formation initiale. Depuis 2006, l'effectif est passé de dix-sept étudiants à zéro en 2008, avec une reprise en 2009 (10 étudiants). L'insertion professionnelle est très variable selon les années, associée à une poursuite d'études importante entre un quart et un tiers en poursuite d'études dans les écoles d'ingénieurs ou de masters. Certaines données concernant l'insertion professionnelle ne sont pas exploitables par manque de suivi. Il est prévu l'ouverture de la formation en alternance pour la rentrée 2010, qui devrait conduire à un retour des effectifs à un niveau acceptable. L'auto-évaluation a été réalisée par une commission d'évaluation des licences professionnelles de l'IUT du Creusot, mais son utilisation par l'équipe pédagogique n'a pas été précisée dans le dossier.

- Points forts :

- Cette formation s'appuie sur des compétences et des infrastructures d'un laboratoire de recherche et d'une plateforme technologique dans le domaine de la vision.
- L'ouverture à l'international.

- Points faibles :

- La forte chute d'attractivité au cours des dernières années.
- Le manque d'ouverture vers le milieu professionnel, en dehors de la plateforme technologique de la vision.
- L'analyse de l'insertion professionnelle limitée à cause du manque de données.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il est recommandé de renforcer le potentiel d'enseignants professionnels et de développer une communication soutenue pour augmenter ou retrouver l'attractivité de cette formation de licence professionnelle. L'établissement devrait encourager l'accès par la voie de l'alternance ; ce qui permettrait de renforcer et d'augmenter les liens avec le monde professionnel d'une part, et d'augmenter les effectifs d'autre part. Il conviendrait à valoriser ces relations avec le milieu professionnel, en les élargissant au niveau du territoire ; ceci pourrait considérablement améliorer le rapprochement avec les futurs employeurs et contribuer à un flux d'étudiants plus stable pour assurer la pérennité de la formation.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002797

Dénomination nationale : Assurance, banque, finance

Spécialité : Chargé de clientèle bancassurance - Marché des particuliers

## Présentation de la spécialité

Cette formation est ouverte depuis 2004 à l'UFR « Science économique et de gestion » en associant l'IUT « Gestion des entreprises et des administrations » (GEA). Elle est proposée en convention avec le monde professionnel, en particulier, le Centre de formation de la profession bancaire (CFPB) et la Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurance (AGEA, Chambre régionale de commerce et d'industrie de Bourgogne). Cette spécialité vise à préparer au métier de conseiller de clientèle sur le marché des particuliers et au sein d'établissement bancaires ou d'assurances.

Dispensée sous le régime de l'alternance, les étudiants sont sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. De nombreux diplômes permettent l'accès à cette formation : les DUT « GEA », « Gestion administrative et commerciale » (GACO) et les BTS « Négociation et relation client » (NRC) et « Management des unités commerciales » (MUC), ainsi que les 2<sup>ème</sup> année de licence (L2) en économie, en gestion ou en droit. Certaines unités d'enseignements dispensées dans les enseignements de L2 ou DUT vont préparer à l'intégration dans la licence professionnelle. Les candidatures varient entre 350 et 400 dossiers pour 35 à 40 inscrits sélectionnés avec la participation des établissements partenaires. Cette licence professionnelle prolonge les formations DUT/BTS et se positionne comme une approche complémentaire par son caractère professionnalisant. La cohabilitation du diplôme entre Dijon et Besançon, limite la concurrence locale et augmente donc, le rayonnement régional du diplôme.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	37
Taux de réussite	93 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	4/37
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	0 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	66 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	85 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est placée sous la responsabilité d'un maître de conférences également responsable du master 2 professionnel « Banque, patrimoine, assurance ». Il s'appuie sur une équipe pédagogique majoritairement composée d'intervenants professionnels (65 % pour 35 % d'enseignants universitaires). La coordination des enseignements fait l'objet de réunions annuelles, au cours desquelles les aménagements pédagogiques et l'équilibre entre les aspects banque/assurance sont discutés et réfléchis pour garder la caractéristique de ce diplôme. Le pilotage est assuré conjointement par la faculté des Sciences économiques, le CFPB et la cellule de formation de l'AGEA, sans mise en place d'un conseil de perfectionnement.

La spécialité bénéficie de partenariats professionnels solides ; une douzaine de banques implantées dans la région soutiennent ce diplôme au travers de l'offre de contrats d'apprentissage ou de contrats de professionnalisation. Le partenariat avec le monde professionnel mérite d'être souligné, par sa qualité, sa diversité, et l'implication de celui-ci dans le fonctionnement de la spécialité, en particulier sur la coordination et sur les liaisons avec le monde de l'emploi.

Le public étudiant est composé par des BTS de la région (près de la moitié des inscrits), le reste provenant surtout de DUT et quelques étudiants de L2. La caractéristique de cette formation proposée en alternance est que les deux-tiers de son effectif recrutés le sont sous contrat d'apprentissage, le tiers restant, sous contrat de professionnalisation. L'essentiel des emplois occupés est de nature commerciale, avec un taux d'emploi élevé de 85 % à 90 %. Une tendance ascendante aux poursuites d'études est relevée pour la dernière promotion, laquelle reste toutefois marginale. L'auto-évaluation apporte quelques éléments complémentaires pour l'analyse de ce dossier, mais elle n'a pas fait l'objet d'une appropriation par l'équipe pédagogique pour faire évoluer la spécialité.

- Points forts :
  - Le fort taux d'insertion professionnelle.
  - Le régime de l'alternance.
  - Des partenariats solides avec le monde professionnel.
  
- Points faibles :
  - L'absence de conseil de perfectionnement.
  - Pas d'analyse de l'auto-évaluation.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable pour l'établissement de renforcer les liens qui sont déjà bien établis avec le monde de l'entreprise, en mettant en place un conseil de perfectionnement. En fixant des objectifs au conseil de perfectionnement, la dimension prospective de la formation pourra être analysée. Cette étape contribuera à ajuster au mieux et de façon dynamique la formation au secteur d'emplois potentiels.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002798

Dénomination nationale : Management des organisations

Spécialité : Gestionnaire de l'habitat locatif et de l'habitat social

## Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle a ouvert en 2002, elle est portée par l'UFR de droit et science politique. Elle a pour objectif la formation de professionnels de la gestion locative de niveau cadre, chargés de gestion en immobilier, pour les agences immobilières ou les organismes HLM. Les métiers visés sont : gestionnaire d'immeuble secteur privé et social, gérant locatif, gestionnaire de copropriété. Les diplômes permettant l'accès à cette spécialité sont les L2 en droit, AES ou Economie, les DUT « Gestion des entreprises et des administrations » (GEA), « Gestion administrative et commerciale » (GACO), « Techniques de commercialisation ». Les DUT « Carrières juridiques » seront parmi les plus nombreux inscrits dans la formation.

Il n'existe pas d'unité d'enseignement (UE) spécifique ou de parcours préparant à la licence professionnelle, mais les UE dispensées dans le cadre des formations initiales précitées peuvent permettre de s'orienter vers cette licence professionnelle. Au niveau du recrutement des candidats, l'effectif correspond aux besoins pour favoriser l'employabilité, soit un taux de pression est de 6. Les modalités de sélection renvoient à un jury d'universitaires et de professionnels associant également un représentant du service de formation continue de l'université.

Le positionnement dans l'environnement régional mentionne qu'il n'existe pas d'offre concurrentielle dans le domaine immobilier en région Bourgogne. Un élargissement de cette réflexion aux régions voisines, Franche-Comté et Rhône-Alpes, aurait été pertinent ; de même que l'analyse de l'offre locale en BTS « Profession immobilière ». Dans ce renouvellement, il est annoncé des modifications que le dossier ne précise pas. Il s'agit, à la lecture de l'auto-évaluation, d'une proposition d'harmonisation et d'augmentation des volumes horaires en droit, harmonisation qu'il conviendrait de motiver.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	22
Taux de réussite	90 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	30 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	75 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	51 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	85 %



## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est placée sous la responsabilité d'un maître de conférences habilité à diriger des recherches, également directrice de licence depuis 2007 après avoir été directrice des études depuis 2004, donc une solide expérience de direction des formations. L'équipe pédagogique est composée de nombreux intervenants, une trentaine, avec une bonne proportion de professionnels, issus de secteurs directement employeurs. Le conseil de perfectionnement est déjà opérationnel depuis trois ans, de composition variée, équilibré entre les universitaires et les professionnels, mais intégrant également des étudiants. Son rôle est de mener une réflexion sur les ajustements de contenu en fonction de la demande du secteur professionnel. Les partenariats professionnels sont solides et se déclinent dans le fonctionnement de la spécialité : enseignements, sélection de stage, aide à l'insertion professionnelle, mais également par des aides financières *via* la taxe d'apprentissage.

Le public étudiant est à majorité issu des licences de droit, d'AES, d'économie et des DUT « Carrière juridique » ; pour les étudiants venus de BTS, l'attractivité de la formation les a conduit à s'inscrire car il existe des débouchés, mais avec des difficultés identifiées pour une réussite dans le diplôme. La caractéristique du public étudiant change, avec depuis 2008, 30 % à 40 % d'étudiants en formation continue, en alternance ou validation des acquis de l'expérience/validation des acquis professionnels. L'effectif global augmente, en lien avec la progression des effectifs hors formation initiale. 85 % des étudiants issus de cette formation sont en situation d'emploi, dont 95 % dans les professions qui sont en rapport avec la formation, comme le montre la liste des emplois très précise fournie dans le dossier.

Il faut évoquer une poursuite d'études très irrégulière qui peut varier de 5 % à 20 % chaque année, principalement à l'Université de Bourgogne, mais l'UFR de droit a pris la décision de ne pas autoriser les étudiants de licence professionnelle à poursuivre en master au sein de la composante. L'auto-évaluation a été conduite de façon précise mais sa portée critique aurait pu être d'avantage améliorée ; il n'est pas mentionné d'indications sur son utilisation par l'équipe pédagogique comme un outil de pilotage et d'aide à l'ajustement de cette formation.

- Points forts :

- Le niveau satisfaisant de l'insertion professionnelle.
- Des enseignements bien centrés sur les applications métier.
- L'implication de nombreux professionnels dans la formation.

- Points faibles :

- L'accompagnement insuffisant des publics en difficulté, notamment issus de BTS.
- L'ingénierie pédagogique est à améliorer ainsi que la validation des compétences et des connaissances.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il est proposé d'élargir la réflexion menée par le conseil de perfectionnement vers un objectif de stratégie de développement de cette licence professionnelle ; de réfléchir également sur les modalités de contrôle de connaissances qui pourraient être adaptées à ce type de formation, par exemple en valorisant le contrôle continu par rapport au contrôle terminal, en mettant en place une soutenance du rapport de stage et en renforçant la place de ce rapport de stage dans l'évaluation, mais également en proposant des enseignements à caractère plus appliqué, et en limitant les enseignements en séminaire peu adaptés à une formation de licence professionnelle.

Il conviendrait d'envisager également des spécialisations de type optionnel, par exemple en gestion immobilière ou en gestion locative pour faciliter la spécialisation professionnelle des étudiants. Ces propositions relèvent d'une réflexion sur l'ingénierie pédagogique.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002799

Dénomination nationale : Logistique

Spécialité : Logistique hospitalière

## Présentation de la spécialité

Cette formation a été ouverte en 2000 en formation initiale et en 2003, en formation continue. Elle est proposée à l'IUT de Chalon-sur-Saône en associant l'UFR « Sciences économiques » et en convention avec le monde professionnelle, en particulier le centre hospitalo-universitaire (CHU) de Dijon. Cette spécialité forme à des carrières de cadre spécialiste de la gestion des flux au sein des organisations hospitalières. L'objectif est de délivrer des compétences nécessaires à la gestion de la totalité des flux au sein d'une unité de soins (du bloc opératoire au patient en passant par le parc de véhicules), à la maîtrise des systèmes d'information, à la maîtrise des processus et des procédures qualité. Ces professionnels seront des acteurs performants des stratégies logistiques d'un établissement de santé. Par ailleurs, ils est attendu qu'ils soient capables d'animer une équipe et de gérer un projet. En termes de métier, ce sont des responsables du service économique et logistique, responsables d'exploitations et responsables qualité dans les établissements de soins.

La licence professionnelle est accessible à des étudiants titulaires d'une L2 ayant déjà une connaissance de l'univers hospitalier et pratiquant l'anglais. Elle est également ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE), aux professionnels en formation continue. Les diplômes permettant l'accès sont les DUT « Gestion logistique transport » (GLT), « Gestion administrative et commerciale » (GACO), « Gestion des entreprises et des administrations » (GEA), « Techniques de commercialisation » (TC) et « Qualité, logistique industrielle et organisation » (OLIO). Un module d'intégration dans cette licence professionnelle pour les étudiants issus de L2 est prévu, mais il n'a jamais été utilisé car les étudiants recrutés ont toujours eu des connaissances en logistique. L'attractivité de cette formation affiche un taux de un candidat inscrit pour cinq candidatures présentées.

Cette licence professionnelle spécialisée pour les établissements de santé complète bien l'offre de formation, avec une autre licence professionnelle concernant les systèmes d'information logistiques. Elle s'inscrit dans un parcours universitaire très cohérent. Par ailleurs, elle tient largement compte des DUT existants en Bourgogne et proches des problématiques de logistique. On peut donc souligner qu'aucune formation n'est directement concurrentielle dans la région et que cette formation profite d'un effet de « niche » sur un secteur en forte croissance sur le plan national. Cette licence professionnelle constitue en réalité une option d'une licence professionnelle « Logistique » expliquant un flux réduit d'étudiants.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	15
Taux de réussite	90 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	90 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	34 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans) (enquête interne à 12 mois)	80 % / 100 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation est placée sous la responsabilité d'un maître de conférences habilité à diriger des recherches de l'IUT de Chalon-sur-Saône. Cet enseignant est également en charge d'une autre licence professionnelle au sein de l'établissement. Il s'appuie sur une équipe pédagogique dont la composition correspond à 40 % d'universitaires, 32 % de professionnels et 26 % d'enseignants du second degré détachés dans l'enseignement supérieur. Le pilotage est géré par un comité de pilotage composé du directeur adjoint du CHU de Dijon, qui a été recruté comme personnel associé scientifique et technique (PAST) ; ce qui témoigne d'une volonté de professionnalisation de la part de l'établissement. Il existe un conseil de perfectionnement opérationnel, composé à parité d'universitaires ou enseignants de l'IUT et pour l'autre moitié de professionnels externes, représentant parfaitement le secteur concerné par la formation.

La politique de stage est bien menée et des partenariats professionnels qui ne sont donc pas tous formalisés, mais réels, et couvrent la quasi-totalité des établissements de santé. On peut ainsi souligner la pluridisciplinarité des intervenants extérieurs bien impliqués dans cette spécialité de licence professionnelle. Ces nombreux partenariats se traduisent par une dynamique au niveau de la politique de stages, des emplois et dans le cadre de la participation au conseil de perfectionnement. Leurs interventions sont pertinentes et sur l'ensemble des compétences délivrées par la licence professionnelle. Cette équipe pédagogique très complète intervient devant des étudiants dont le recrutement est extrêmement large, qui va au delà du territoire avec un peu moins de 30 % d'étudiants originaires de la région. On note une grande stabilité dans les effectifs et une surreprésentation des diplômés de DUT (entre 80 % et 92 % des effectifs selon les années), au détriment des autres origines de Bac+2, en particulier l'effectif de diplômés de L2 est nul sur les quatre dernières années. Les effectifs en formation continue sont variables (de zéro à trois étudiants), soit environ 3 % des inscrits. On ne note aucune VAE ni validation des acquis professionnels sur les quatre dernières promotions. Les flux réduits correspondent à l'objectif d'assurer l'adéquation entre le nombre de diplômés et les besoins du marché, le taux de réussite variant entre 85 % et 100 %.

La formation affiche de bons résultats d'insertion professionnelle à douze mois, entre 77 % et 82 % des diplômés selon les promotions, et des emplois se situant très majoritairement dans le domaine visé par la formation. 87 % des diplômés trouvent un emploi avant six mois, le taux de poursuite d'études restant très marginal. Il n'existe pas d'information permettant de préciser la procédure d'auto-évaluation de l'établissement ; en revanche, une enquête d'évaluation des enseignements et de la formation par les usagers est mise en œuvre depuis 2001 par l'université, faisant l'objet d'une analyse réfléchie.

- Points forts :

- Le taux d'insertion professionnelle élevé.
- L'implication des professionnels.
- Le conseil de perfectionnement opérationnel.
- Un repérage précis d'un réel besoin autour des problématiques de logistique dans un établissement de santé.

- Point faible :

- La faible diversité du public.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A+

## Recommandations pour l'établissement

L'établissement devrait mettre en œuvre un dispositif de valorisation de cette formation, peut-être en établissant une convention avec la Direction générale de l'organisation des soins du Ministère de la santé pour une meilleure attractivité. La licence professionnelle pourrait également s'ouvrir à la voie de l'apprentissage et se rapprocher du service universitaire gérant les VAE, pour établir une communication plus efficace sur cette formation. Elle devrait intégrer une offre visible et crédible de professionnalisation pour les étudiants issus d'une L2 ou d'un BTS.





# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002800

Dénomination nationale : Logistique

Spécialité : Systèmes d'information logistique, supply chain management

## Présentation de la spécialité

Cette formation est proposée à l'IUT de Chalon-sur-Saône depuis 2000 en formation initiale et depuis 2006, en formation continue spécifique. Il est attendu des diplômés qu'ils maîtrisent les outils informatiques afin de les adapter aux systèmes logistiques. Les métiers visés sont : logisticien en commerce électronique, logisticien spécialiste des flux d'information et de son interconnexion avec les flux physiques, logisticien chargé de la mise en place de système d'informations.

Les diplômes permettant l'accès à cette licence professionnelle sont les DUT « Techniques de commercialisation » (TC), « Gestion des entreprises et des administrations » (GEA), « Gestion administrative et commerciale » (GAC), « Informatiques », « Gestion, logistique, transport » (GLT), « Biologie », « Statistique et informatique décisionnelle » (STID), « Qualité, logistique industrielle et organisation » (QLIO) et des BTS « Commerce », « Comptabilité », « Informatique », « Transport » ainsi que les 2<sup>ème</sup> année de licence (L2) « Mathématiques, informatique et applications aux sciences » (MIAS) mais également « Administration économie et sociale » (AES), « Economie » et « Mathématiques appliquées et sciences sociales » (MASS). Cette diversité est une source d'hétérogénéité de public conduisant l'établissement à mettre en place un cours de soutien en logistique pour les L2 généralistes pour les préparer à l'intégration dans cette licence professionnelle. Le taux de pression de cette formation est trois.

Le positionnement de cette formation n'est pas développé. Les informations issues des différentes enquêtes ont été utilisées pour un suivi et une adaptation de la licence professionnelle aux besoins du secteur concerné, tout en gardant une cohérence avec l'offre de formation de l'université de Bourgogne grâce à des passerelles en amont. En revanche, il est mentionné des passerelles, en tout cas des poursuites d'études vers les diplômes supérieurs ; cet objectif est en contradiction avec l'objectif d'insertion professionnelle immédiate des titulaires de la licence professionnelle.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	20
Taux de réussite	82 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	1/20
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	60 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	37 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	83 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le responsable de la formation est un maître de conférences qui assure également la responsabilité d'une licence professionnelle de « Logistique » spécialité « Logistique hospitalière » et d'un diplôme universitaire de logistique appliquée aux blocs opératoires. Il est accompagné dans la mise en œuvre de la licence professionnelle par une équipe pédagogique diversifiée issue de différentes composantes de l'IUT, de l'UFR « Sciences économiques » ainsi que des professionnels. Le pilotage, sérieux, fait l'objet d'un suivi régulier sous forme d'enquêtes prises auprès des étudiants. Le pourcentage de diplômés en emploi sur une enquête à douze mois mentionne, entre l'année 2006/2007 et 2008/2009, une diminution progressive de 92 % à 79 %. L'existence d'un conseil de perfectionnement est mentionnée, son rôle et son action. En revanche, ils sont peu explicités dans le dossier, et un élargissement de sa composition pourrait être utile à la réflexion sur la dimension prospective de la formation.

Les partenariats sont nombreux, déclinés dans toutes les dimensions et offrent la possibilité de l'accès à cette formation sous forme de contrats de professionnalisations. Le public est à majorité titulaire du DUT selon les années entre 60 % et 75 % suivi des BTS entre 35 % et 20 % et des étudiants titulaires de L2, moins de 5 %. Les effectifs correspondent à 60 % d'inscrits en formation initiale, 20 % en contrat de professionnalisation et 15 % en formation continue.

L'insertion professionnelle varie d'une année sur l'autre de 79 % à 92 %. Les emplois sont en adéquation avec les contenus et les objectifs de formation et la durée de recherche d'emploi est satisfaisante, de zéro à trois mois pour la quasi-totalité des diplômés. La poursuite d'études n'excède pas 15 % mais il convient de souligner qu'elle augmente à l'intérieur de l'établissement.

Concernant la qualité du dossier, des informations sont manquantes et elles peuvent altérer l'analyse que l'on pourrait faire de la formation, en particulier le positionnement de la formation dans l'offre de l'établissement ou au niveau régional, également le rôle, les missions relatives au conseil de perfectionnement ainsi que l'organisation de l'équipe pédagogique ne sont pas assez précisés dans le dossier. L'auto-évaluation a bien été conduite, mais ne semble pas avoir été utilisée comme une aide au pilotage à la formation.

- Points forts :

- Des liens solides avec le monde professionnel.
- Une formation bien implantée sur le territoire.

- Points faibles :

- La qualité du dossier est à améliorer.
- Le rôle et les objectifs du conseil de perfectionnement.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

L'établissement devrait conforter les orientations précises prises par l'équipe pédagogique et définir des objectifs au conseil de perfectionnement, en particulier une réflexion sur le développement des voies d'accès à cette formation par l'apprentissage. Une prospection vers les entreprises pourrait aider à mettre en œuvre ce type d'accès à la spécialité de licence professionnelle.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002801

Dénomination nationale : Commerce

Spécialité : Commerce des vins et oenotourisme

## Présentation de la spécialité

Cette formation est ouverte depuis 2003 et proposée à l'Institut universitaire de la vigne et du vin (IUVV), institut Jules GUYOT, associant l'UFR de sciences économiques. Elle a pour objectif de rendre opérationnels des responsables connaissant le produit viti/vinicole et capable d'en assurer la commercialisation. Les métiers visés sont : assistant commercial, assistant export, responsable commercial, agent commercial, viticulteur indépendant, sommelier. Les secteurs de production sont la négociation, le tourisme, la restauration, l'hôtellerie, l'export et la publicité.

Les compétences enseignées sont de l'ordre technique et commercial permettant aux diplômés de diriger des équipes et d'initier des projets autour de la vigne et du vin. La majorité des étudiants inscrits le sont sous contrat de professionnalisation, et cette formation est accessible aux DUT « Gestion des entreprises et des administrations » (GEA), « Gestion administrative et commerciale » (GACO), « Techniques de commercialisation » (TC), « Information - Communication », « Services et réseaux de communication » (SRC), « Gestion logistique et transport » (GLT), ainsi qu'aux différentes licences « Langues étrangères appliquées » (LEA), « Biologie », « Science de la Terre », « Droit »...

Afin de préparer l'intégration dans cette licence professionnelle, une unité d'enseignement de mise à niveau en viticulture et œnologie ainsi qu'en marketing est prévue. Son attractivité correspond à soixante-dix candidats pour vingt inscrits, avec quelques modifications selon les années : par exemple en 2007/2008, trente-trois étudiants formant deux groupes, un groupe en formation initiale et un groupe en contrat de professionnalisation. Sur le plan du positionnement dans l'offre globale de formation, la licence professionnelle allie les deux compétences en gestion et en viticulture-œnologie pour structurer une formation complémentaire dans l'offre de l'établissement. Cette licence professionnelle n'a pas de concurrente au niveau régional. L'œnologie répond aux besoins d'un marché émergent ; ce qui donne à cette formation son caractère original.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	25
Taux de réussite	85 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	2/25 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	50 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	37 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	81 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La responsable de la formation est maîtresse de conférences en gestion. Elle s'appuie sur une équipe pédagogique bien équilibrée entre enseignants-chercheurs et professionnels provenant de différentes composantes de l'établissement et d'établissements partenaires, ainsi qu'une douzaine de professionnels intervenant dans le cœur de métier. L'équipe pédagogique est coordonnée par la responsable pédagogique pour l'encadrement de ses missions. Un suivi précis de la formation est fait au travers d'un questionnaire systématique concernant l'évaluation des enseignements. Le conseil de perfectionnement, tout à fait opérationnel, se compose des tuteurs en entreprises, des membres de l'équipe pédagogique et d'une représentation étudiante, mais il n'apparaît pas d'argumentaire concernant le rôle assuré par ce conseil.

Les partenariats sont riches et divers, se traduisant par des visites d'entreprises ou l'accueil d'étudiants sous contrats. La représentation de ces professionnels est de qualité et variée, car ils occupent différents postes dans des entreprises autour de la vigne et du vin, et sont au contact direct du secteur concerné. Ils interviennent face à un public d'étudiants dont un tiers des diplômés de BTSA, le reste étant constitué principalement de BTS « Management des unités commerciales » (MUC), « Négociation et relation client » (NRC), « Comptabilité et gestion des organisations » (CGO), « Tourisme », « Force de vente », et parfois des titulaires de DUT, de L2 ou L3. Les effectifs correspondent à deux-tiers d'étudiants sous contrat de professionnalisation, quelques étudiants en formation continue et aucune validation des acquis et de l'expérience. Le nombre d'inscrits en formation initiale entre 2006 et 2009 est en constante diminution, celui des inscrits en contrat de professionnalisation reste stable autour de quinze, et celui des inscrits en formation continue est de deux environ.

Entre 2006 et 2009, les pourcentages des diplômés en emploi sont en diminution régulière (de 86 % à 75 %), avec une augmentation de diplômés en poursuite d'études (de 4,50 % à 12,50 %). L'auto-évaluation a été faite par la responsable de formation, sans appropriation comme outil d'aide au pilotage de la formation.

- Points forts :

- Une formation originale.
- Le bon taux de réussite.
- L'insertion professionnelle satisfaisante.

- Points faibles :

- Le conseil de perfectionnement insuffisamment défini dans ses rôles et ses missions.
- La faible participation des professionnels au fonctionnement de la spécialité.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Il est recommandé de limiter les poursuites d'études, de travailler sur le recrutement de ses candidats afin d'être dans une stratégie d'insertion professionnelle immédiate. Il est recommandé d'encourager et de développer les partenariats afin d'augmenter le nombre de contrats de professionnalisation. Un suivi précis et rigoureux des diplômés en emploi, en particulier concernant les réponses aux enquêtes, devrait être mis en œuvre, en organisant un dispositif un peu plus attentif permettant d'obtenir un suivi systématique de cet effectif.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002803

Dénomination nationale : Commerce

Spécialité : Management des activités internationales des PME/PMI

## Présentation de la spécialité

Cette formation, ouverte en 2004, est proposée en convention avec le monde professionnel, la « Maison de l'entreprise de l'Yonne » de l'union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM 89). Elle est portée par l'IUT de Dijon-Auxerre et accessible exclusivement par la voie de l'alternance, en contrat de professionnalisation. Son objectif est de former des professionnels de l'exportation, capables de prospecter un marché à l'étranger, de créer et de développer l'exportation d'une PME/PMI afin d'assurer sa croissance.

Les diplômés ont vocation à occuper des postes d'encadrement en commerce international. Les métiers visés sont : responsable de service export, responsable de zone géographique, assistant de service export, technico-commercial export sédentaire, responsable de marché... Cette spécialité de licence professionnelle est accessible aux 2<sup>ème</sup> année de licence (L2) de gestion, de « Langues étrangères appliquées » (LEA) et DUT. Un Certificat de qualification paritaire de la métallurgie (CQPM) peut être obtenu dans le cadre de cette licence. L'inscription s'effectue sur dossier, sans entretien, pour cette unique formation de ce type au niveau de la 3<sup>ème</sup> année de licence (L3) dans l'offre de l'Université de Bourgogne ainsi que dans son environnement régional.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	15
Taux de réussite	92 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	2/15
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	0 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	33,33 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	81 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence professionnelle est placée sous la responsabilité d'un professeur certifiée HC. Il s'appuie sur une équipe pédagogique bien équilibrée dont le pilotage est coordonné. En raison du partenariat avec la Maison de l'entreprise, qui se décline dans toutes les dimensions de la licence professionnelle, chaque licence professionnelle ouverte à l'IUT d'Auxerre suit le même modèle de pilotage : co-pilotage par un enseignant de l'université et un responsable CQPM de la Maison de l'entreprise. La contribution des professionnels à la formation est supérieure à 47 % mais atteint 33 % si l'on s'intéresse à l'apport des professionnels en activité sur le cœur de métier.

Il existe un soutien logistique pour les relations avec les entreprises, au travers d'une cellule alternance, ainsi que la mise à disposition d'équipement. La formation a bénéficié d'une collaboration étroite avec les entreprises industrielles, dans la mesure où elles ont participé à l'élaboration des contenus de formation.

Le public est en majorité titulaire du BTS et du DUT. Toutefois, il faut noter une diminution inquiétante des étudiants provenant des DUT pour l'année 2009/2010. L'insertion professionnelle est satisfaisante, mais aucune information n'est fournie sur l'échantillon dont les statistiques sont issues.

L'auto-évaluation a été conduite mais son utilisation n'a pas fait l'objet d'une analyse particulière destinée à aider au pilotage de la licence professionnelle.

- Points forts :
  - L'insertion professionnelle satisfaisante.
  - L'accès à la formation par contrat de professionnalisation.
  - L'ouverture à l'international.
  
- Point faible :
  - Les données incomplètes sur le suivi des diplômés.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de vérifier les volumes horaires, les coefficients des unités d'enseignements et les crédits européens dans la maquette proposée, et d'argumenter sur la cohérence de ces valeurs entre elles. Pour valoriser la politique d'internationalisation développée par l'établissement, il serait judicieux de mettre en place des certifications linguistiques.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002804

Dénomination nationale : Gestion des ressources humaines

Spécialité : Formateur en milieu professionnel

## Présentation de la spécialité

Cette formation, créée en 2002, correspond à de forts besoins identifiés et constitue un levier de structuration de la profession de formateur. Elle accompagne l'élargissement des fonctions à de nouvelles compétences : autoformation, accompagnement de la validation des acquis de l'expérience (VAE), usage des technologies de l'information et de la communication. Les métiers visés correspondent aux compétences développées : formateurs dans les apprentissages professionnels, enseignants techniques, enseignants spécialisés dans l'illettrisme et le soutien scolaire.

La licence est proposée en convention avec Agrosup Dijon, l'institut Jacotot et l'Institut régional supérieur du travail éducatif et social (IRTESS) Dijon. Elle fait partie de la filière « formation continue de formateurs » de l'UFR des Sciences humaines de l'Université de Bourgogne. L'accès à ce diplôme est possible aux titulaires de DUT, BTSA et BTS ainsi qu'aux 2<sup>ème</sup> année de licence (L2) de l'établissement. Selon les années, la demande varie de 80 à 120 dossiers soit un admis sur deux ou trois candidats. La licence professionnelle s'appuie sur un pôle de compétences de l'établissement et sur plusieurs équipes de recherche orientées vers l'apprentissage et la didactique professionnelle. Elle est largement soutenue par le Conseil régional et certaines organisations professionnelles du secteur privé.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	35
Taux de réussite	90 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	7/35
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	10/35
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	30 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	96 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La responsabilité de cette licence professionnelle associe un professeur des universités et un maître de conférences. Une convention entre Agrosup Dijon et l'établissement, précise le fonctionnement de l'équipe pédagogique et également celle du dispositif d'accompagnement de la VAE. Cette équipe est diversifiée et respecte une répartition équilibrée des enseignements. L'existence d'un conseil de perfectionnement permet à la formation de bénéficier d'une analyse prospective de son évaluation.

Les partenariats sont bien affichés, la spécialité est soutenue par le Rectorat de Dijon et accompagnée financièrement par le Conseil régional de Bourgogne ou par les entreprises, selon le statut des inscrits. L'origine des étudiants est variée et permet d'avoir une mixité des publics puisque la formation initiale, la formation continue et la VAE constituent l'essentiel des effectifs. L'insertion professionnelle est excellente, près de 96 % en CDI dans le domaine de la formation.

- Points forts :
  - Le fort soutien de l'université associé à un terrain de recherche et d'innovation.
  - L'opportunité de formation tout au long de la vie.
  - L'insertion professionnelle excellente.
- Points faibles :
  - L'accès par l'apprentissage inexistant.
  - Peu d'information sur le pilotage et l'évaluation.

## Notation )

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement )

Cette formation, bien structurée et adaptée à la demande sociale, devrait développer l'accès par la voie de l'apprentissage pour favoriser certaines catégories de public. Il faudrait maintenir et développer les différents partenariats avec les métiers de la formation et les milieux d'exercice. L'auto-évaluation devrait faire l'objet d'une traduction en outil de pilotage pour une aide à l'évaluation de la formation.





# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002805

Dénomination nationale : Management des organisations

Spécialité : Manager de projets PME/PMI : direction, création, reprise

## Présentation de la spécialité

Cette formation, ouverte en 2006 à l'IUT de Dijon-Auxerre, est portée par l'UFR « Sciences économiques » et l'Institut d'administration des entreprises (IAE). Cette formation prépare les étudiants à la direction adjointe d'une PME/PMI et les sensibilise à la création ou à la reprise d'entreprise. Les métiers correspondent à la direction ou à la direction adjointe de structures, à la création ou la reprise d'entreprise ainsi qu'au conseil et à l'accompagnement en création et reprise. Cette licence professionnelle est accessible à tout étudiant ayant un diplôme Bac+2 mais assez peu de titulaires de 2<sup>ème</sup> année de licence (L2) généralistes intègrent cette formation. Elle est dispensée uniquement par la voie de la formation initiale.

Cette licence professionnelle a été mise en place avec la collaboration de la Chambre de commerce et d'industrie de Dijon, la Chambre départementale des métiers et de l'artisanat de Côte d'Or ; ce sont joints le Conseil régional de Bourgogne, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) Bourgogne et l'ordre des experts comptable de Bourgogne Franche-Comté. Il n'existe pas d'unité d'enseignement préparant l'intégration dans la licence professionnelle des étudiants issus d'une L2. Cette formation est assez peu décrite dans son positionnement dans l'offre globale de formation de l'établissement et le dossier ne mentionne pas d'offre concurrentielle dans le cadre d'un positionnement régional.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	20
Taux de réussite	88 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	2/25
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	92 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	62 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans) (Enquête à 6 mois)	67 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est placée sous la responsabilité d'un maître de conférences. Le responsable de formation s'appuie sur une équipe pédagogique dont les modalités de fonctionnement ne sont pas précisées. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement pour alimenter une réflexion stratégique et prospective sur le développement de cette formation. Les partenariats sont diversifiés mais ne sont pas développés dans le dossier. La contribution des professionnels correspond à 62 % du volume horaire et se décline dans les dimensions classiques d'une licence professionnelle : l'enseignement, le suivi des stages au cours de la formation, la présence aux jurys et à la soutenance.

L'effectif est essentiellement constitué de BTS (66 %) et de DUT (34 %), avec peu d'étudiants de L2. L'effectif est majoritairement inscrit en formation initiale, on dénombre toutefois quelques inscrits en formation continue. Le flux étudiant est constant, avec un bon taux de réussite et une insertion professionnelle proche de 67 %, avec toutefois des poursuites d'études de l'ordre de 30 %. Il existe en fait une inversion des profils étudiants puisqu'à la création de la formation, la majorité des étudiants étaient titulaires du DUT, alors qu'actuellement ce sont des BTS qui composent le contingent majeur d'étudiants.

Le dossier ne mentionne pas d'auto-évaluation précise. L'auto-évaluation ne fait donc pas l'objet d'une traduction comme un outil d'aide au pilotage à cette formation. L'insertion professionnelle diminue régulièrement entre 2007 et 2009 (de 72 % à 63 %), avec une augmentation associée à une poursuite d'études.

- Point fort :
  - Le solide partenariat depuis la création de la formation.
  
- Points faibles :
  - Le nombre élevé de poursuites d'études.
  - Un dossier assez peu développé et argumenté.
  - L'absence ou l'incohérence dans les informations.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il est recommandé à l'établissement de mieux cibler le recrutement des étudiants et de s'assurer de leur volonté d'une insertion professionnelle immédiate : adapter des modalités de recrutement tournées vers la sélection permettrait de limiter le taux de poursuite d'études après l'obtention de la licence. Il conviendrait de ne pas oublier la dimension humaine dans l'objectif de la formation et de bien faire le lien entre les outils de connaissances pratiques à maîtriser et la personnalité de celui qui va les utiliser pour bien « diriger » et « organiser » une équipe. Cette dimension humaine devrait être valorisée. Il est également proposé d'ouvrir un dispositif intégrant des projets de création d'entreprise en alternance.

# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002807

Dénomination nationale : Intervention sociale

Spécialité : Agent de développement local

## Présentation de la spécialité

Cette spécialité de licence professionnelle, ouverte à l'UFR de Sciences humaines de Dijon, vise à professionnaliser les intervenants du secteur social dans le cadre de leur mission de développement, en leur apportant des compétences en termes de diagnostic, préconisation, animation communication/relationnel, gestion de projets, gestion des ressources humaines, évaluation et médiation basées sur des acquis théoriques et de terrain. Les principaux métiers visés sont : agent de développement local, coordonnateur de projets, avec diverses possibilités de spécialisation (habitat, développement durable, culture) qui peuvent être exercés au sein de collectivités territoriales, d'associations ou organismes de logement dans le cadre du montage de projets sociaux.

La formation est proposée en alternance aux étudiants titulaires de L2 de Sciences humaines, d'Administration économie et sociale (AES), de Droit, de DEUST « Gestion et médiation sociale », de DUT « Gestion des entreprises et des administrations » (GEA). Il n'existe pas de parcours ni d'unités d'enseignement préparant à cette licence professionnelle. Elle est présentée comme une poursuite d'études pour les étudiants de psychologie et de sociologie, mais mériterait d'être resituée par rapport à des disciplines ou des domaines de formation connexes qui étaient annoncés dans les parcours possibles en amont : géographie, aménagement, droit, AES. Il n'existe pas d'offre concurrentielle en région Bourgogne.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	18
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	11 % (2/18)
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	77 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	27 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	70 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est placée sous la responsabilité d'une maître de conférences en psychologie, également responsable d'un master de psychologie sociale. Elle anime l'ensemble de la formation et assure les liens avec le monde professionnel. L'organisation de l'équipe pédagogique n'est pas précisée mais il est mentionné d'après l'auto-évaluation, que cette équipe pédagogique établit la maquette des enseignements, valide les projets tuteurés ainsi que les sorties de terrain et tables rondes avec les professionnels. Elle a un rôle de réflexion sur les actions pédagogiques menées dans le cadre de la licence professionnelle.

Le pilotage de la formation correspond à la coordination entre les enseignants et les professionnels. Certains enseignements étant déjà mutualisés avec la L3 de psychologie, les enseignants sont intégrés à cette équipe pédagogique. La licence professionnelle fonctionne sans conseil de perfectionnement mais des échanges ont lieu et des relations informelles se sont engagées avec les partenaires professionnels. Les professionnels interviennent au niveau des stages, mais également au niveau des enseignements sur la médiation, la comptabilité et le diagnostic territorial, assez peu sur la conception et la gestion de projets. Le public étudiant est majoritairement titulaire de DEUST et de licence de psychologie et de sociologie, secondairement (et pour 1/3) de BTS et DUT. Au cours des années le recrutement de DEUST diminue au profit des licences et des diplômés à Bac+3, voire Bac+4 ou 5 ; ce qui ne semble pas être approprié au recrutement d'une licence professionnelle. En revanche, la diversité des publics montre l'attractivité de cette formation et surtout, sa dimension pluridisciplinaire. 80 % des inscrits sont en formation initiale, le reste des étudiants en formation continue ou VAE. L'insertion professionnelle, à six ou douze mois selon les années, s'étale en fonction des promotions de 83 % à 63 % ; cette tendance à la diminution est inquiétante. Les métiers occupés concernent principalement le secteur de la médiation sociale et, de façon minoritaire, du développement local au sens large.

Cette diminution du taux d'insertion correspond à une hausse de la poursuite d'études passant de 8 % à 32 % notamment dans l'établissement et plus particulièrement, dans le secteur de l'intervention sociale. Malgré quelques indicateurs manquants (positionnement dans l'offre de formation de l'établissement, origine géographique des étudiants), le dossier est peu précis sur les objectifs et sur les modes de professionnalisation. Le positionnement sur les métiers du développement local semble en décalage par rapport aux contenus de la formation qui restent centrés sur la médiation sociale ou le développement social urbain. L'utilisation de l'auto-évaluation dans l'évolution de la formation n'est pas argumentée ni développée.

- Points forts :
  - La formation par la voie de l'alternance.
  - La large ouverture sur les étudiants issus de L2.
- Points faibles :
  - Le taux important de poursuites d'études.
  - La mauvaise insertion professionnelle.
  - L'articulation insuffisante avec d'autres domaines de compétences de l'université dans le champ du développement territoriale.
  - Le centrage à un seul département (psychologie).

## Notation )

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

## Recommandations pour l'établissement )

La licence est positionnée sur les métiers du développement local ; elle gagnerait à se spécialiser de manière plus visible sur les métiers de l'intervention sociale, plus spécifiquement sur les métiers de l'intervention sociale dans les quartiers urbains sensibles. Il faudrait redéfinir le contour des métiers pour donner plus de cohérence aux contenus et aux objectifs de la formation. Il serait souhaitable que soit mis en place un conseil de perfectionnement en lui attribuant un rôle et des missions très précis pour aider à la réflexion sur le développement de cette licence professionnelle. En termes de contenus, les cadres juridiques et méthodologiques de l'aménagement inhérents aux problématiques de développement local sont peu abordés.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002808

Dénomination nationale : Techniques et activités de l'image et du son

Spécialité : Conception et création multimédia

## Présentation de la spécialité

Cette formation, ouverte en 2004 à l'IUT de Chalon-sur-Saône, a pour objectif de former des étudiants au développement de supports de communication-multimédia. Elle est proposée en convention avec le monde professionnel « Espace des arts », Scène nationale de Chalon-sur-Saône, et le service « Information et communication » du Ministère de la justice. Les métiers annoncés sont très variés : assistant chef de projet multimédia, illustrateur graphique et sonore, webdesigner, webmaster, créateur et concepteur multimédia, régisseur de spectacle, cadreur monteur audiovisuel, rédacteur multimédia. Ce diplôme est accessible aux titulaires de DUT « Informatique », « Information communication », « Services réseaux, communication » de l'IUT de Dijon. Des parcours préparant l'intégration dans la licence professionnelle sont également proposés aux BTS et présentés aux étudiants de L2, avec une remise à niveau selon l'origine des cursus. Les candidatures peuvent atteindre 150 à 200 dossiers mais les données chiffrées ne sont pas transmises ; ce qui ne permet pas de calculer un taux de pression. Le positionnement dans l'offre globale n'est pas argumenté, et l'offre de formation du secteur au niveau régional n'est pas analysée.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	30
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	3/30
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	90 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	44 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	57 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La responsabilité de la formation est confiée à un maître de conférences qui s'appuie sur une équipe pédagogique diversifiée. Un comité de pilotage de la formation auquel participent les professionnels, se substitue au conseil de perfectionnement. Son rôle est d'accompagner l'évolution des enseignements en relation avec les besoins du tissu économique des secteurs locaux et régionaux. Les échanges entre partenaires dans le cadre d'une réflexion stratégique au sein de ce comité de pilotage, ne font pas l'objet d'un relevé de décisions ni un compte-rendu. La politique de stage est bien décrite et rigoureuse et bénéficie de l'implication des partenaires professionnels, entreprises et administrations comme le confirme leurs contributions dans la formation à hauteur de 44 %. Le public étudiant montre une surreprésentation des DUT et des BTS avec une modeste mais régulière présence de L2 (5 étudiants sur 33 en 2010). Quelques étudiants s'inscrivent par la voie de la formation continue et la validation des acquis de l'expérience.

L'insertion professionnelle oscille de 68 % à 55 %, avec des poursuites d'études proches de 20 %. Les données chiffrées sont incomplètes ; ce qui limite l'analyse quantitative en termes de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés. L'auto-évaluation semble inappropriée à un usage concret pour l'aide au pilotage de la formation et ne fait pas l'objet d'une analyse particulière.

- Points forts :
  - L'insertion locale et soutien des collectivités.
  - Les partenariats et l'apport des professionnels.
  
- Points faibles :
  - Le faible taux de l'insertion professionnelle.
  - Le manque de positionnement et de prospective.
  - L'éparpillement relatif de la formation dans ses contenus.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

L'établissement devrait veiller à recentrer ses objectifs et ses contenus pédagogiques autour des compétences de l'établissement ; ce qui conduit à redéfinir les métiers visés, actuellement trop hétérogènes. L'université devrait développer des outils d'accompagnement et de suivi de l'insertion professionnelle, en s'appuyant en particulier sur une appropriation du processus d'auto-évaluation. Lors du prochain renouvellement, il sera nécessaire que le dossier fournisse des informations précises et complètes pour permettre une analyse approfondie de la spécialité.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002809

Dénomination nationale : Activités et techniques de communication

Spécialité : Services en ligne-conception et réalisation de services multimédias en ligne

## Présentation de la spécialité

Ouverte en 2005, cette licence professionnelle a pour objectif de donner aux étudiants des compétences en développement et gestion de projets pour analyser, concevoir, réaliser et mettre en place des services multimédia en ligne. Les métiers visés sont : webmaster, assistant chef de projets services en ligne et veille technologique, graphiste multimédia, développeur multimédia. Il n'existe pas de certification. Les diplômes permettant d'accéder à cette licence professionnelle sont des DUT « Service et réseaux de communication » (SRC), « Informatique », « Informatique et communication », « Réseaux et télécommunications » (RT), les L2 « Sciences, technologies, santé », option : « Mathématiques, informatique et électronique », les L2 de Langues, option : « Communication » et les BTS dans le domaine de l'informatique, de la communication et de l'audiovisuel. La formation a mis en place des actions de communication auprès des L2 mais sans parcours ni unité d'enseignement (UE) préparant à l'intégration en licence professionnelle.

Les candidatures sont en légère baisse sur les quatre dernières années, de 167 à 129 candidatures pour 25 inscrits ; ce qui correspond à un taux de pression d'environ 1 sur 5 à 6, traduisant une bonne attractivité de la formation. Le positionnement de la formation est bien décrit dans le dossier, en lien avec deux licences différentes elle s'inscrit dans les compétences de l'établissement. La mutualisation d'UE est envisagée pour rendre complémentaires les différentes spécialités des formations dans le cadre de l'offre de l'université. Il s'agit par ailleurs de mettre en place le co-pilotage d'un tronc commun entre trois départements au travers d'un calendrier, de réunions de concertation et de jurys communs. Pour ce qui est du positionnement régional, il existe deux licences professionnelles dans le domaine du multimédia dans la région, à Chalon-sur-Saône et à Dijon.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	25
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	1/25
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	92 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	51 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	63 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette spécialité est placée sous la responsabilité d'une maître de conférences. Elle est entourée d'une équipe pédagogique solide et diversifiée, composée de six enseignants-chercheurs et cinq PRCE/PRAG, assurant au moins la moitié des heures de formation. Il existe un conseil de perfectionnement en relation avec les partenaires de la licence professionnelle et auquel l'objectif d'évolution et d'ajustement de cette formation par rapport aux besoins du secteur concerné, a été assigné.

S'il n'existe pas de partenariat institutionnalisé, les partenariats sont issus de réseaux et de relations mais réels. La qualité des professionnels impliqués dans la formation doit être soulignée ; un peu plus de la moitié d'entre eux intervient dans le cœur de métier. L'équipe pédagogique fait face à un public présentant une forte proportion de DUT, les titulaires de L2 étant faiblement représentés. Les effectifs concernent surtout la formation initiale, mais quelques étudiants sont inscrits en formation continue selon les années, et l'ouverture aux contrats de professionnalisation est tout à fait récente.

L'insertion professionnelle est assez fluctuante, de 57 % à 71 %. L'effort de précision concernant les métiers et la durée de recherche d'emploi montre une bonne adéquation de l'insertion professionnelle avec les objectifs de formation, malgré un taux d'insertion modeste. La poursuite d'études est trop élevée, elle approche 28 % après avoir été stabilisée autour de 20 %. L'auto-évaluation est estimée comme légèrement surévaluée et apporte parfois des informations complémentaires mais sans analyse ; elle pourrait constituer un outil d'aide au pilotage de la formation.

- Points forts :
  - Une équipe pédagogique solide, diversifiée et réactive à l'évolution des métiers.
  - La complémentarité du positionnement de la formation.
  
- Points faibles :
  - L'insertion professionnelle irrégulière.
  - Des poursuites d'études trop nombreuses.

## Notation )

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement )

Cette licence professionnelle bien insérée dans son environnement pourrait se spécialiser davantage en ciblant des métiers selon un périmètre un peu plus restreint et pour un nombre d'heures de spécialisation qu'il conviendrait de limiter. En effet, une trop large proposition d'enseignements handicape l'insertion et encourage à la poursuite d'études de la spécialisation. Malgré la mise en place d'actions pour contrer les poursuites d'études et augmenter l'insertion professionnelle, d'autres pistes sont à approfondir comme celle de l'alternance par exemple.

La licence professionnelle devrait impérativement fixer des objectifs au conseil de perfectionnement et devrait afficher une position ferme vis-à-vis des masters recrutant dans les licences professionnelles de l'établissement. Il est souhaitable de mettre en place des modules passerelles en L2 pour attirer un public nouveau vers cette spécialité.





# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002810

Dénomination nationale : Activités et techniques de communication

Spécialité : Services en ligne-commercialisation de produits en ligne

## Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle a été ouverte en 2006 à l'IUT de Dijon, elle associe l'UFR de Sciences économiques et de gestion et l'UFR « Langue et communication ». Elle est proposée en formation initiale et par alternance ou par contrat de professionnalisation. Cette licence professionnelle est bien centrée sur les besoins professionnels actuels, maîtriser l'outil informatique pour l'adapter à la communication et à la transmission d'informations en réseau. Les métiers ciblés sont : gestionnaire de web magasin, consultant web marketing, chef de projet ou assistant en commerce électronique, administrateur de site.

Cette formation est accessible aux titulaires de 2<sup>ème</sup> année de licence (L2) « Sciences économiques et de gestion », « Administration économique et sociale », « Langue » option : « Communication », mais également aux titulaires d'un DUT « Gestion administrative et commerciale » (GACO), « Gestion des entreprises et des administrations » (GEA), « Gestion, logistique, transport » (GLT), « Information et communication » (IC), « Informatique », « Qualité, logistique industrielle et organisation » (QLIO), « Services et réseaux de communication » (SRC) et « Techniques de commercialisation » (TC). Il n'existe pas de parcours préparant à l'intégration dans la licence ; en revanche, en début de formation, il existe une unité d'enseignement (UE) permettant au public ayant un cursus d'informatique et technique d'apprendre les bases de la communication, et *vice versa* pour le public provenant du secteur de la communication.

Le taux de pression est un sur quatre retenu sur 100 dossiers. Un bon positionnement de la licence professionnelle dans l'offre de l'établissement est identifié, car complémentaire de la mention ATC « Conception réalisation de services multimédia en ligne ». Il n'existe pas d'offre concurrentielle dans les régions Bourgogne et Franche-Comté. Pour ce renouvellement, la formation affiche des modifications d'UE d'harmonisation afin de l'adapter aux deux options existantes et d'inclure une troisième option : « Communication et médiation numériques » (COMEN) proposée par le département « Informatique - Communication », ainsi qu'une modification du rythme de l'alternance proposé sous la forme d'une semaine sur deux. Il est attendu une amélioration du périmètre de la formation et de l'insertion professionnelle avec un tronc commun fédérateur pour les trois options et un meilleur ciblage des besoins pour chacune des spécialités. Ceci devrait conduire à un élargissement du bassin de recrutement des candidats à cette licence professionnelle.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	23
Taux de réussite	96 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	8 % (2/23)
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	98 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	41 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans) (Enquête à 12 mois)	73 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le responsable de la formation est un professeur certifié, enseignante et responsable de la mention. Elle s'appuie sur une équipe pédagogique équilibrée composée à parité d'enseignants-chercheurs, d'enseignants de l'établissement et de professionnels représentés à 41 %. Le pilotage est dynamique, bénéficiant de la participation des professionnels et des étudiants. Il est mentionné l'existence d'un conseil de perfectionnement qui organise les évaluations de la formation par les étudiants et par les intervenants, sa composition et ses objectifs ne sont pas identifiés mais les réunions sont menées en concertation avec les responsables des deux spécialités de la licence professionnelle « Activité » et « Techniques de communication ». Il est souligné un partenariat avec le monde professionnel de qualité et diversifié mentionnant une excellente implication des professionnels dans la formation. L'origine des étudiants est en majorité des DUT « GACO », « GEA », de BTS et de quelques étudiants de L2. En revanche, il n'existe aucune validation des acquis de l'expérience, ni formation continue.

L'insertion professionnelle est de l'ordre de 73 % avec une augmentation de la poursuite d'études (20 %). L'enquête interne ne mentionne pas le taux de réponses. Si l'on considère l'absence de réponse, le retour sur l'évolution de la spécialité est donc très limité. On peut souligner que cette spécialité semble adaptée aux attentes du monde professionnel, avec un souci de l'établissement d'optimiser cette licence grâce à trois spécialités et un tronc commun.

- Points forts :

- La formation répond à un enjeu sociétal actuel : le commerce électronique.
- L'implication des professionnels dans la formation.
- La diversité des voies d'accès (formation initiale ou formation par alternance).

- Points faibles :

- Aucun suivi de l'insertion professionnelle des diplômés.
- Assez peu de retours des entreprises partenaires.
- Le co-pilotage réunissant toutes les responsabilités sur deux personnes seulement.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

## Recommandations pour l'établissement

Il est fortement conseillé de mettre en place une procédure de suivi des diplômés pour pouvoir renseigner sur le taux d'insertion professionnelle et de poursuite d'études en disposant d'indicateurs fiables. Le conseil de perfectionnement devrait se voir attribuer des objectifs de réflexion en termes de stratégie d'évolution de la spécialité ; ce qui manque de façon majeure à cette licence professionnelle. Il est attendu de la part de l'établissement qu'il continue la politique d'insertion ou d'intégration des étudiants de L2 dans cette licence professionnelle, qu'il renforce la voie d'accès par les contrats de professionnalisation et qu'il communique sur cette spécialité étant donné qu'il n'existe pas d'offre concurrentielle au niveau régional.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002811

Dénomination nationale : Systèmes informatiques et logiciels

Spécialité : Système Intra/Internet pour entreprise

## Présentation de la spécialité

Cette formation, ouverte en 2007, est présentée par l'UFR de Sciences et techniques pour un renouvellement avec modifications. Elle associe l'IUT de Dijon, en particulier le département d'informatique avec un partenariat professionnel institutionnalisé, avec la Société de services et d'ingénierie en informatique « ATOL CD » de Longvic et la Fondation transplantation à Saint-Apollinaire. Elle a été créée pour répondre à une demande en spécialistes aptes à concevoir, intégrer, installer et exploiter les systèmes. Elle vise à former des assistants ingénieurs et des cadres spécialisés dans le domaine des technologies matérielle et logicielle du « monde internet ». Cette spécialité, dont la dénomination nationale est « Systèmes informatiques et logiciels » (SIL), s'inscrit dans la continuité des licences professionnelles « Métier de l'informatique » et « Réseaux télécommunications » créées respectivement en 2001 et 2003.

En 2006, le conseil de perfectionnement a modifié l'appellation de la spécialité en système intra/internet pour l'entreprise qui sera plus approprié et plus en adéquation avec la demande du milieu professionnel et le contenu de formation. Du point de vue de la dénomination nationale « SIL », la licence professionnelle s'articule autour de trois axes : « Génie logiciel », « Développement d'application web » et « Système et réseau ». Les diplômes qui permettent l'accès à cette spécialité sont bien identifiés : les BTS et DUT : « Informatique », « Services et réseaux de communication » (SRC), « Réseaux et télécommunication », la 2<sup>ème</sup> année de licence (L2) d'informatique, les BTS « Informatique de gestion » et « Informatique et réseaux pour l'industrie et les services techniques » (IRIS) et autres diplômes de Bac+2 ainsi que les classes préparatoires aux grandes écoles, avec validation d'accès.

Les modalités de sélection sont différentes selon que les étudiants sont titulaires des 120 crédits européens de L2 ou que leurs profils sont du type formation continue ou formation par alternance. Peu de références sont faites sur le positionnement de cette formation dans l'offre globale de l'établissement, notamment pour ce qui est des parcours en amont et des autres licences professionnelles. Dans l'environnement régional, il est à souligner des échanges avec les partenaires de la licence professionnelle « SIL d'Auxerre ».

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	30
Taux de réussite	93 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	92 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	38 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans) (enquête à 6 mois)	70 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le responsable de la formation est un maître de conférences. Il s'appuie sur une équipe pédagogique très complémentaire au niveau de sa composition. L'implication des professionnels est satisfaisante, mais leur contribution mériterait d'être précisée à propos de leur implication dans la recherche de stage, les relations avec les entreprises, les enseignements, les jurys. Le conseil de perfectionnement a été mis en place dès le début de la formation et associe les responsables de la licence professionnelle « SIL » d'Auxerre, des intervenants extérieurs, les entreprises partenaires, ainsi que des experts issus d'entreprises représentatives du secteur concerné, apparemment sans représentation étudiante. Ce conseil se réunit régulièrement et a des objectifs identifiés, en particulier celui de fixer des contenus pédagogiques.

La formation intègre à peu près tous les profils étudiants (formation initiale, formation continue, contrat d'apprentissage) et les dispositifs pédagogiques sont choisis avec pertinence permettant de prendre en compte la diversité de ces groupes. Il existe un bon niveau d'intervention et une diversité des professionnels impliqués dans la formation. Le public étudiant est à majorité titulaire du DUT et du BTS, peu est issus de L2, avec un accès par la voie de l'apprentissage en augmentation. Certaines unités d'enseignements peuvent être allégées au profit d'autres qui seront ajoutées sous forme de modules complémentaires non évalués permettant de combler les différences de niveau et d'avoir une formation individualisée.

Concernant l'insertion professionnelle, 71 % des diplômés rentrent dans la vie active avant six mois. On peut souligner qu'il existe un suivi de l'insertion professionnelle mis en œuvre au niveau de la spécialité de licence. L'évolution de cette formation vers l'alternance favorise un meilleur engagement des professionnels dans la formation, et ceci doit contribuer à aider à l'insertion professionnelle des diplômés.

Pour l'auto-évaluation de l'établissement, apparemment pertinente, il n'est toutefois pas précisé comment l'équipe pédagogique a pu s'emparer de cette auto-évaluation pour l'inclure dans une démarche d'amélioration continue de la formation.

- Points forts :

- L'insertion professionnelle satisfaisante.
- La politique de stage.
- La mixité des publics et leur encadrement.

- Points faibles :

- La faible participation des professionnels au pilotage de la formation.
- Aucune appropriation de l'auto-évaluation dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue de la formation.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

L'établissement pourrait définir une politique appuyée de recrutement des étudiants par la voie de l'alternance ; ceci permettrait de renforcer les liens avec l'entreprise. Il serait souhaitable de préciser les modalités des partenariats, par exemple les conventions, le fonctionnement du conseil de perfectionnement, la taxe d'apprentissage. Il pourrait être mis en place des liaisons avec les Chambres de commerce et syndicats professionnels dans la perspective d'impliquer les acteurs majeurs de ce secteur dans la formation. Il serait souhaitable de veiller à intégrer davantage de L2 dans la formation.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002812

Dénomination nationale : Systèmes informatiques et logiciels

Spécialité : Gestionnaire de systèmes informatique d'entreprise

## Présentation de la spécialité

Ouverte en 2004, cette spécialité, pour laquelle est demandé un renouvellement en l'état, est portée par l'UFR de Sciences et techniques, et associe l'IUT de Dijon en convention avec le monde professionnel, l'Association de formation professionnelle de l'industrie (AFPI) d'Auxerre dans le cadre l'Institut des techniques d'ingénieur de l'industrie (ITII) de Bourgogne. Cette formation localisée à Auxerre, est très orientée sur des compétences techniques. Les métiers visés concernent essentiellement les PME/PMI, et correspondent à : gestionnaire de systèmes informatiques, administrateur système et réseaux, cadre de gestion, d'exploitation et de maintenance des systèmes et réseaux, assistant chef de projets en intégration et en développement, intégrateur d'applications.

Cette formation est organisée par alternance en partenariat avec la branche professionnelle de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM). Les étudiants de la licence professionnelle sont simultanément inscrits à la préparation d'un Certificat de qualification paritaire de la métallurgie (CQPM) dans le cadre d'un contrat de travail d'alternance d'une année et portant sur le référentiel « métiers » : administrateur de réseaux d'entreprises, ou chargé de projets informatiques et réseaux. Cette formation est accessible aux titulaires de DUT « Réseaux et télécommunication » (RT), « Informatique » et aux titulaires de 2<sup>ème</sup> année de licence (L2). Pour ces derniers, il est évoqué une modularité des enseignements mais celle-ci n'est concrètement pas précisée dans sa dimension opérationnelle. Cette licence professionnelle vient en complément de la licence professionnelle de Dijon et permet de proposer une offre de formation dans le nord de la région. La question se pose d'un argumentaire concernant sa localisation à Auxerre et non pas au Creusot.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	28
Taux de réussite	93 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	10 % (3/28)
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	0 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	60 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	87 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est placée sous la responsabilité d'un maître de conférences. Cette licence professionnelle « Systèmes informatiques et logiciels » (SIL) dispose d'un comité de pilotage coordonnant la mise en œuvre des spécialités de cette dénomination nationale. Ce comité est composé des responsables des deux diplômes « GSIE » et « Intra/Internet », ainsi que du coordonateur des diplômes des licences professionnelles qui est en même temps le doyen de la faculté des Sciences ; le pilotage est donc multiple.

Il n'existe pas de conseil de perfectionnement à proprement dit ; le rôle du conseil de perfectionnement est tenu par la commission pédagogique de l'ITII de Bourgogne, la présidence revenant à un membre universitaire. Les dispositifs pédagogiques permettant de prendre compte la diversité des groupes sont identifiés, mais leur mise en œuvre n'est pas suffisamment détaillée, en particulier l'argumentaire concernant la modification du rythme de l'alternance, la mise en place de la maquette et de l'auto-évaluation, et la mutualisation de modules avec d'autres licences. Cette formation bénéficie d'un tissu dense de partenaires professionnels dont l'implication est très importante et doit être soulignée. Ces contacts étroits ont été très structurants, avec de nombreuses entreprises qui interviennent dans toutes les dimensions de la formation. Ce partenariat garantit un complément de financement important et stable pour la mise en œuvre des formations ainsi qu'une aide logistique importante dans les rapports avec les entreprises qui accueillent des étudiants.

L'équipe pédagogique fait face à des étudiants dont le recrutement est très large, aux profils variés, majoritairement titulaires de BTS, ce public se prêtant plus facilement à l'apprentissage. Depuis 2006, l'effectif étudiant est stable variant (entre 30 et 27 inscrits en contrat de professionnalisation) et une à deux validation des acquis de l'expérience. Si le taux d'insertion professionnelle diminue depuis 2006, il est toutefois satisfaisant passant de 93 % à 75 %, avec une maîtrise des poursuites d'études représentant de 7 % à 9 %. L'équipe pédagogique n'a pas saisi l'auto-évaluation comme un outil de pilotage de la licence professionnelle.

- Points forts :
  - L'insertion professionnelle de bon niveau.
  - Les relations directes avec les chambres syndicales de la métallurgie.
  
- Points faibles :
  - Le faible taux d'inscrits provenant de L2.
  - La faible contribution des enseignants-chercheurs dans la formation.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

En majorant la contribution des enseignants-chercheurs dans cette formation, l'établissement mettrait davantage en avant la plus-value liée aux résultats de la recherche appliquée dans le secteur concerné. Il s'agirait de redonner une dimension plus fondamentale à cette formation, et peut-être aux connaissances générales, et de rééquilibrer les contenus pédagogiques. Le conseil de perfectionnement pourrait réfléchir à cette approche, en pensant que l'ensemble des partenaires doivent y adhérer pour améliorer l'ensemble des connaissances identifiées pour cette licence professionnelle.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002813

Dénomination nationale : Ressources documentaires et bases de données

Spécialité : Archives et patrimoines industriels, culturels et administratifs

## Présentation de la spécialité

Cette formation, demandée en renouvellement avec modifications, est portée par l'IUT de Dijon-Auxerre. Il s'agit de former des futurs diplômés à la gestion et à la conservation du patrimoine scientifique, technique et industriel, dans les organisations publiques ou privées, comme la collecte et le tri des documents multi support, la gestion des archives physiques et numériques, la valorisation et la communication. Les fonctions pourront s'exercer au sein d'administrations ou de collectivités locales, mais également associatives ou d'entreprises. Les aspects professionnalisants se retrouvent dans la participation des professionnels à la formation, mais également dans des stages d'observation et d'insertion de plusieurs semaines et des visites de centres d'archives de référence.

Les diplômes permettant l'accès à cette spécialité sont les 2<sup>ème</sup> année de licence (L2) « Sciences humaines », « Lettre », « Histoire », « AES » et les DUT notamment « Information-communication », les DEUST, les BTS tertiaire et éventuellement, les DU de droit. Il n'est pas signalé de parcours spécifique pour préparer l'intégration dans la licence professionnelle ; une grande majorité des étudiants sont issus des filières « Information-communication » ou « Histoire ». Des modalités de sélection sont mises en œuvre et le résultat affiche un taux de pression de 85 demandes pour 28 places, soit environ 1 inscrit sur 3 ou 4 candidatures.

Le positionnement de la licence dans l'offre globale de formation de l'établissement est en cohérence avec la thématique principale de la Maison des sciences de l'homme de l'Université de Bourgogne, et offre une formation complémentaire de celle des licences généralistes. Par ailleurs, elle s'intègre dans le cadre du PRES Bourgogne, Franche-Comté. Des modifications de volume horaire proposées ont donné lieu à plus d'équilibre et de cohérence à la formation afin qu'elle soit mieux adaptée à l'évolution des pratiques professionnelles. L'objectif est une adaptation plus rapide des étudiants à la réalité du métier afin qu'ils soient rapidement opérationnels et aient une approche plus large du traitement archiviste.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	25
Taux de réussite	96 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	16 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	90 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	42 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans) (enquête interne entre 2006 et 2008)	65 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation est sous la responsabilité d'une enseignante certifiée en économie-gestion, qui apporte son expérience en tant qu'ancienne directrice des études et chef de département d'information-communication. Elle s'appuie sur une équipe pédagogique dont la répartition est assez équilibrée en termes d'heures d'enseignements, entre enseignants-chercheurs (46 %), professeur agrégé-professeur certifié (11 %) et professionnels (42 %). Le pilotage de la formation est enrichi par l'ensemble des acteurs de cette spécialité, notamment ceux du monde professionnel et des enseignants de l'établissement ou d'intervenants extérieurs.

La politique des stages est valorisée, elle s'effectue dans le cadre d'une démarche active de la part de l'étudiant. Un soin rigoureux est apporté au suivi des stages par l'équipe pédagogique. L'évolution de la formation, ses ajustements d'ordre pédagogique sont le résultat d'échanges ayant lieu au sein d'un comité de perfectionnement composé d'intervenants extérieurs et de professionnels. Les partenariats sont riches et variés, de qualité et montrent que la moitié des intervenants occupent des positions stratégiques, pour la plupart dans le secteur d'emploi concerné. Ces partenariats entretiennent une dynamique au sein de la spécialité, qui se décline dans toutes les dimensions de la formation.

L'équipe pédagogique prend en charge les étudiants, principalement titulaires d'un DUT d'information communication ou de carrière sociale (49 %), de L2 « Histoire-géographie », « Lettre » ou « AES » (36 %), de BTS et quelques autres inscriptions en formation continue ou validations des acquis de l'expérience. Le profil des effectifs correspond environ à 88 % en formation initiale et 12 % en formation continue en moyenne sur les quatre ans. Les résultats des enquêtes concernant l'insertion professionnelle pour les données nationales 2007 et 2008, sont confirmés par l'enquête annuelle du département qui affiche 98 % des personnes interrogées en activité. Il existe une très forte cohérence entre la formation et les emplois dans lesquels s'insèrent les diplômés avec une insertion rapide en moins d'un an (90 % des diplômés en 2008). Toutefois, il convient de souligner une poursuite d'études oscillant entre 15 % et 24 % entre les années 2006 et 2008. L'auto-évaluation est réaliste et semble avoir été profitable pour l'évolution de la formation et son adaptation aux changements des métiers, certains points ayant été relevés. Le cas de l'apprentissage, les dispositifs pédagogiques permettent d'améliorer la prise en compte et la diversité des groupes.

- Points forts :

- Une formation qui répond à un réel besoin.
- Le taux d'insertion professionnelle satisfaisant et la bonne cohérence du diplôme aux emplois visés.
- L'intervention de professionnels de qualité permettant une immersion des étudiants dans le secteur concerné.
- La forte implication des professionnels dans la formation.

- Point faible :

- Le manque d'ouverture à l'international.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable que l'établissement mette en œuvre les conditions d'un accès à cette formation par la voie de l'alternance. Il faudrait poursuivre le développement des relations avec le monde professionnel en les formalisant par des conventions entre l'université et les entreprises et recruter davantage de professionnels appartenant au secteur privé pour élargir le panel d'intervenants.





# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002814

Dénomination nationale : Activités culturelles et artistiques

Spécialité : Développement et gestion des activités physiques artistiques – Danse, arts du cirque, arts de la rue et arts martiaux

## Présentation de la spécialité

Cette formation est ouverte depuis 2006 à l'UFR des Sciences du sport (Centre universitaire du Creusot). L'objectif de cette licence est de donner à ses diplômés la possibilité de gérer et de développer des projets artistiques et des projets culturels en relation avec l'environnement local. Les compétences permettent une connaissance des milieux artistiques et du cadre juridique, social, fiscal et économique. Les métiers visés sont : chargé de projets artistiques et culturels, chargé de mission du développement des activités artistiques dans les collectivités locales.

Les diplômes permettant d'accéder à cette licence professionnelle correspondent à une L2, un DEUST, un DUT, un BTS dans les domaines des sciences et techniques des activités physiques et sportives, de l'histoire de l'Art, de l'Art du spectacle, des sciences économiques, de la gestion, de l'AES, de la communication, de la carrière sociale et des animations culturelles. Aucune unité d'enseignement (UE) préparant à l'intégration dans la licence professionnelle, n'est prévue. La licence est peu attractive, avec dix-huit dossiers dont douze retenus pour l'année 2010.

Concernant le positionnement dans l'offre globale de formation dans l'établissement, il n'apparaît pas argumenté. De plus, le recrutement s'effectue essentiellement hors de la région (Rosny-sous-Bois, Guinée, Toulouse, Arras, Ouzbékistan, Russie).

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	13
Taux de réussite	80 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	4/13
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	90 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	44 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	68 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'intitulé de la licence professionnelle est loin du vocabulaire professionnel et il conviendrait de le modifier. Le vocable de « Développement et gestion des activités physiques artistiques » pourrait s'apparenter à « développeur et gestionnaire de projets » ; c'est-à-dire administrateur chargé de production auquel cas, l'évocation de la danse et du cirque ne serait pas justifiée.

Cette formation est placée sous la responsabilité d'une enseignante professeur agrégé. L'organisation de l'équipe pédagogique n'est pas précisée, le pilotage de la formation s'effectue de façon collective par les enseignants de la composante, et par les partenaires sous la forme d'un comité de pilotage, dont l'organisation n'est pas décrite et se substituant à un conseil de perfectionnement. La politique de stage n'est pas précisée, il n'est pas évoqué d'articulation avec le parcours pédagogique de la licence professionnelle, ni sa validation ni ses objectifs. Les dispositifs pédagogiques permettant de prendre en compte la diversité des groupes n'ont pas permis d'éviter quelques abandons d'un public plus en difficulté ainsi que des personnes en formation continue qui n'ont pas pu tout concilier.

La licence professionnelle doit son fonctionnement à la qualité du monde professionnel participant à la formation. Le nombre de partenaires est important, 27 intervenants du domaine lesquels se voient confier 44 % des enseignements. Les enseignements professionnels sont très hétérogènes et assez imprécis, il conviendrait de cibler sur un cœur de métier identifié. L'effectif est faible mais d'origine variée (DUT, BTS, L2, DEUST, validation des acquis de l'expérience (VAE) et venant d'autres établissements nationaux). Un étudiant en contrat de professionnalisation est présent pour une en VAE et quatorze en formation initiale.

Concernant l'insertion professionnelle, elle était de 72 % en 2008, mais il apparaît une confusion majeure concernant le statut de « l'intermittent du spectacle » qui n'est pas un métier, ni un emploi. Les débouchés sont très divers et témoignent d'un manque de positionnement clair de cette formation. Le dossier n'est pas toujours bien renseigné et des informations manquent, la licence repose essentiellement sur un partenariat de secteur. Plus de détails sur les programmes de formations seraient nécessaires. L'auto-évaluation n'est pas critique, aucune utilisation n'est faite de cette auto-évaluation pour une démarche d'analyse et d'aide au suivi des étudiants.

- Points forts :
  - L'équilibre d'enseignements réalisés entre les enseignants, l'établissement, les professionnels et les intervenants professionnels.
  - Le partenariat de qualité.
  
- Points faibles :
  - L'organisation de la formation peu claire.
  - Des débouchés insuffisamment décrits et incertains.
  - Pas de suivi de l'insertion ni de l'accompagnement des diplômés
  - Peu ou pas d'enseignant-chercheurs dans l'équipe enseignante.
  - Le manque d'information.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

## Recommandations pour l'établissement

Il est recommandé d'améliorer le positionnement de la licence professionnelle en rendant plus lisible les objectifs et les qualifications visées. La formation apparaît mal positionnée sur le domaine de la danse, arts du cirque, arts de la rue qui sont un type de spectacle. Il serait préférable d'élargir au domaine du spectacle vivant et non de cibler sur des arts particuliers pour ne pas enfermer les étudiants dans un réseau étroit, limité et cloisonné.

Il est attendu de mieux détailler le contenu des enseignements professionnels, de revoir la maquette avec précision pour éviter le morcellement des sujets abordés, d'introduire des UE de préparation à la découverte de la licence professionnelle dans l'établissement pour attirer des étudiants locaux, de revenir à un équilibre entre les enseignants du second degré et les enseignants-chercheurs, en augmentant ainsi la contribution des enseignants-chercheurs dans la formation pour mettre en avant une plus-value de la recherche dans ce secteur et aider à l'insertion professionnelle des diplômés.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002815

Dénomination nationale : Activités sportives

Spécialité : Tourisme et loisirs sportifs

## Présentation de la spécialité

Ouverte en 2002, cette formation est proposée par l'UFR « STAPS » sur le site de Dijon, en partenariat avec l'UFR « STAPS » de Besançon et en convention avec la Direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale et le parc régional naturel du Morvan. L'objectif de cette spécialité correspond à quatre compétences visées : l'analyse des besoins du marché du tourisme, la conception des produits, la gestion des projets touristiques à base sportive et la promotion de ces produits. Les métiers visés sont : concepteur, animateur, développeur de services sportifs touristiques.

Cette formation s'effectue après une 2<sup>ème</sup> année de licence (L2), après une 3<sup>ème</sup> année de licence, et éventuellement pour une réorientation au sein de l'établissement. Trois unités d'enseignements (management, connaissances des milieux et nouvelles technologies) sont mises en place en L2 pour préparer l'intégration dans cette licence professionnelle. Il n'existe pas d'information sur le positionnement dans l'offre globale de l'établissement et cette licence professionnelle est annoncée comme seule licence professionnelle dans son environnement régional.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	30
Taux de réussite	94 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	3/30
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	98 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	50 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	66 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le responsable de la formation est un enseignant d'éducation physique et sportive, responsable de la préparation au concours de la filière sportive territoriale, éducateur territorial des activités physiques sportives (ETAPS) et conseiller territorial des activités physiques sportives (CTAPS). Il gère l'ensemble du dispositif et s'appuie sur une équipe pédagogique constituée des enseignants de la composante et des enseignants intervenants extérieurs. Le pilotage est bien assuré mais la nature du comité de pilotage n'est pas précisée et il n'existe pas de conseil de perfectionnement. Il s'agit de le rendre opérationnel et de lui fixer des objectifs pour amorcer une réflexion stratégique sur la dimension prospective de cette formation, en particulier sur son évolution et son ajustement à la demande des professionnels du secteur d'emploi concerné.

Il existe une véritable politique de partenariat professionnel à travers deux conventions existantes. Le nombre, la qualité et l'implication des professionnels concernés constituent un atout dans cette formation pour laquelle 49 % volume horaire leur sont confiés. L'effectif est exclusivement en formation initiale, à l'exception d'un inscrit en validation des acquis de l'expérience en 2009/2010. Les enquêtes effectuées à vingt-quatre mois, douze mois ou six mois apportent des réponses hétérogènes et les taux d'insertions compris entre 73 % et 63 % avec des poursuites d'études très importantes, comprises entre 23 % et plus de 33 %. Dans ces 33 % de poursuites d'études, 67 % ont lieu dans l'établissement ; ce qui constitue une question majeure quant à la pertinence de cette licence professionnelle.

Le devenir des diplômés fait l'objet d'un suivi quantitatif régulier, l'enquête permet d'envisager une prise en compte rigoureuse de contenu d'enseignement qui soit plus en rapport avec les préoccupations des professionnels, en particulier le tourisme vert ou l'écotourisme. L'auto-évaluation a été réalisée, les bilans font l'objet d'une exploitation et d'une analyse.

- Points forts :
  - Les métiers sont en adéquation avec les objectifs de formation.
  - La politique de partenariat avec le monde professionnel représentant des apports variés pour la formation.
  - La diversité des pratiques sportives proposées en liaison avec les structures sportives de pleine nature.
  
- Points faibles :
  - Des poursuites d'études trop importantes au regard des objectifs d'une licence professionnelle.
  - Le manque de diversité de l'origine des étudiants.
  - Le manque de liaison entre les enseignements académiques et les formations en situation professionnelle.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il est recommandé à l'établissement de définir des contenus de formation en liaison avec les structures professionnelles d'accueil et de proposer un accès à la formation par la voie de l'alternance. Ceci permettrait davantage de liaison entre les expériences en milieu professionnel et les enseignements académiques. Il serait aussi intéressant de définir, par une réflexion sur la VAE, quel milieu professionnel concerné pourrait être sollicité.

Par ailleurs, l'évocation de l'intégration éventuelle de contenus dans les enseignements qui soient plus « Tourisme vert et écotourisme », devrait faire l'objet d'une étude de l'environnement professionnel et des besoins dans ce secteur. Le conseil de perfectionnement, si celui-ci était opérationnel, pourrait être le lieu de réflexion et d'échanges sur cette dimension prospective et sur l'évolution de cette formation.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002816

Dénomination nationale : Protection de l'environnement

Spécialité : Traitement des eaux et des déchets

## Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle a été ouverte en 2005, et est proposée par l'UFR de sciences-vie, terre, environnement, dans le cadre d'un renouvellement avec modifications. Elle est proposée en partenariat avec Agrosup Dijon. L'objectif est de former des jeunes diplômés capables de maîtriser l'ensemble des aspects liés aux déchets de manière à travailler en cohérence avec les règlements et les obligations dans le domaine de l'environnement. Les métiers visés sont : responsable réseaux eaux usées et station d'épuration (STEP), eau potable et usines de traitement, environnement et déchet pour les collectivités, animateur en bureau d'études, entreprises ou collectivités sur les sujets environnementaux, conseiller en réglementations et en risques environnementaux.

Ce diplôme est accessible à l'issue du DUT de génie - bio-chimie, de L2 « Sciences de la terre et de l'environnement », « Biologie », « Biochimie », « Chimie », « Physique », toutes dispensées à l'université de Bourgogne. Aucune passerelle n'existe, l'ouverture d'une option en L2 préparant à l'intégration en licence professionnelle n'est actuellement pas activée. Les candidatures sont principalement celles d'étudiants de BTS pour 60 %, 23 % de DUT, 12 % de L2 ou DEUG et 5 % d'autres candidatures.

Le positionnement dans l'offre de formation de l'établissement est juste évoqué, son positionnement dans l'environnement régional fait penser qu'il s'agit de la seule licence professionnelle dans la région à regrouper les aspects traitement des eaux et des déchets, avec une délocalisation à Nevers qui est interprétée comme un schéma de développement de l'Université de Bourgogne (le site de Nevers étant à 200 kilomètres de Dijon).

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	22
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	12 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	70 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	20 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans) (enquête à 12 mois)	82 %
(enquête à 6 mois pour 2009)	27 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est placée sous la responsabilité d'un maître de conférences. Par ailleurs, il assure la responsabilité d'une licence professionnelle « Agriculture, nouvelles technologies, durabilité ». Il s'appuie sur une équipe pédagogique composée de cinq enseignants de l'établissement, de huit enseignants d'autres établissements ainsi que de dix professionnels.

Les enseignements ont lieu à l'Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (APLEFPA), localisés à Nevers Challuy. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement, qui aurait pu se voir confier un objectif de réflexion sur l'évolution de cette formation. La licence professionnelle fonctionne avec des étudiants inscrits en formation initiale, en formation continue, en contrat de professionnalisation pour lesquels un accompagnement pour l'hébergement, en particulier pour améliorer leurs conditions d'études, est organisé. Les partenariats avec le monde professionnel sont très riches, diversifiés, solides et sont illustrés par des liens avec les entreprises telles que Véolia Eau, Véolia Propreté ; des conventions sont en cours de mise en place avec ces professionnels pour renforcer et valoriser ces liens. Les professionnels interviennent dans le fonctionnement de la spécialité, bien sûr dans la dimension pédagogique mais aussi par leur implication dans les projets tuteurés, dans la visite de sites, dans la mise à disposition de matériel technique. Le public étudiant est à majorité celui de titulaires de DUT ou de BTS, pour 90 % et le reste de L2, avec une volonté d'augmenter l'attractivité pour ce public de L2. Ce public est majoritairement inscrit en formation initiale, entre quinze et vingt étudiants depuis l'ouverture de la formation, mais également en formation continue, entre un et quatre étudiants depuis l'ouverture de la formation, et depuis 2009, huit étudiants sont inscrits en formation par alternance, ce nombre d'étudiants représentant un tiers de la promotion.

L'ouverture par la voie de l'alternance est un moyen de maintenir la formation à un niveau constant de diplômés et il conviendra de l'encourager. Concernant l'insertion professionnelle, il n'y a pas d'enquête nationale jointe au dossier, les réponses sont issues d'enquêtes mises en place par l'établissement et le taux de réponses est compris entre 70 % et 95 % selon les années. Pour la promotion 2007/2008, les diplômés en emploi correspondent à 80 % - 85 % un an après l'obtention du diplôme. Pour la dernière promotion sortie en 2009, les données sont à six mois et montrent une importante proportion des étudiants en études, près de 40 % alors qu'un petit tiers a trouvé un emploi.

L'auto-évaluation de l'établissement a été callée sur celle du dossier de l'AERES, avec quelques détails supplémentaires, mais les remarques et les questions posées par l'établissement ont été argumentées dans le dossier principal. Une réponse à l'auto-évaluation a donc été menée, mais l'utilisation de celle-ci comme un outil d'aide au pilotage n'est pas précisée.

- Points forts :
  - Le développement de la formation par les contrats de professionnalisation.
  - La réflexion sur les améliorations de la formation.
  
- Points faibles :
  - Le nombre limité de sociétés impliquées dans la formation.
  - Le renforcement des interventions des professionnels pas mis en œuvre.
  - Les contributions de professionnels qui ne correspondent pas au cahier des charges de la licence professionnelle (20 % au lieu de 25 % attendus).

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il est fortement recommandé de renforcer la participation, le nombre et le volume horaire des industriels et surtout, de la diversité des entreprises sollicitées. Il s'agirait de mettre le plus souvent possible des étudiants face à des industriels sous une forme pédagogique différente (forums, conférences et enseignements). Ceci favoriserait une meilleure connaissance et un contact avec l'entreprise qui sont actuellement insuffisants. Il serait souhaitable d'augmenter le recrutement de L2 et de mettre en œuvre l'outil d'un suivi rigoureux et pertinent sur le devenir des étudiants. L'établissement devrait limiter les poursuites d'études et travailler sur le secteur potentiel d'emploi dans le but d'anticiper sur les perspectives d'insertion des diplômés. Cette étape conditionne la pérennité de la formation. Il faudrait encourager et valoriser le développement de l'accès à cette formation par la voie de l'alternance.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002818

Dénomination nationale : Santé

Spécialité : Visiteur médical

## Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle, ouverte en 2006 à l'UFR de Pharmacie (Dijon), est mise en œuvre en convention avec le Comité professionnel national de la visite médicale (CPNVM). Elle a pour objectif de former des visiteurs médicaux dont les compétences techniques et de communication sont en accord avec celles du référentiel métier du CPNVM. La validation de la licence professionnelle conduit à délivrer un titre obligatoire pour l'exercice professionnel. De nombreux parcours permettent d'accéder à cette spécialité, en particulier le parcours « Commerce : écoles de commerce » et pour les BTS, le parcours « Santé : infirmier, kinésithérapeute, préparateur en pharmacie » et « Analyse biologique », mais également différents DUT « Génie biologique » et autres titulaires de DEUST, de 2<sup>ème</sup> année de licence (L2). Aucun dispositif particulier préparant à l'intégration dans cette formation n'est prévu.

Les modalités de sélection sont connues et plusieurs sessions ont lieu de mai à septembre : on dénombre 65 dossiers en 2010 pour 14 inscrits, soit un taux de pression supérieur à quatre. Concernant son positionnement dans l'offre globale de l'établissement, cette licence professionnelle est accessible à de nombreuses formations universitaires de l'établissement pour offrir un débouché professionnel cohérent avec les parcours en amont. Le dossier montre un vrai travail d'évaluation des besoins en région Bourgogne. Le recrutement des visiteurs médicaux étant régionalisé, la position de cette formation est cohérente.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	15
Taux de réussite	90 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	2/15
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	8/15
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	25 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	100 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence professionnelle est placée sous la responsabilité d'un maître de conférences en droit et économie pharmaceutique. Il s'appuie sur une équipe pédagogique composée d'universitaires et d'enseignants de l'établissement ainsi que des professionnels, mais l'organisation ne semble pas précisée. Le pilotage est réalisé par un responsable du pôle industrie, un responsable pédagogique et un responsable du référentiel de compétences et assurance qualité.



Il n'existe pas de conseil de perfectionnement mais l'ensemble des intervenants se réunit pour un bilan annuel. Aucune mission de réflexion prospective ni de stratégie d'évolution de la formation, n'a été prise en compte par une structure réunissant l'ensemble des partenaires. On peut mettre en évidence des partenariats professionnels avec de nombreuses entreprises, présentes au cours de la formation et un réseau dense de partenaires, en particulier des laboratoires pharmaceutiques bien impliqués dans la formation. L'origine des étudiants est assez diversifiée. Malgré un faible effectif : l'équilibre entre inscrits en formation initiale et formation continue est identifiable. L'insertion professionnelle correspond à 100 % dans le métier de visiteur médical ; cette formation est donc bien conforme à son métier cible. Le dispositif d'autoévaluation, opérationnel dès la création de la formation, a été mis en place conjointement avec le dispositif d'évaluation de la qualité du CPNVM.

- Points forts :
  - Le dispositif qualité mis en place depuis la création de la licence.
  - L'excellente insertion professionnelle dans le domaine de compétences.
  - Une équipe pédagogique essentiellement composée d'enseignants-chercheurs.
  
- Points faibles :
  - Des étudiants en sous effectif malgré le nombre important de dossiers de candidatures.
  - Des enseignements professionnels en « fourchette basse ».

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il s'agirait pour l'établissement de renouveler les interventions professionnelles en renforçant le rôle des responsables d'entreprises du médicament en activité. Il est recommandé de veiller à un équilibre horaire entre les enseignants-chercheurs et les professionnels, et de modifier ou d'adapter le processus d'admission pour éviter un sous effectif ou éviter le sous emploi. Il conviendrait de s'assurer que les partenaires professionnels sollicités constituent bien un bassin d'emplois potentiel, c'est-à-dire en activité et au contact des entreprises et des milieux professionnels. Il est nécessaire que la contribution des professionnels soit, de façon indispensable, renforcée pour améliorer l'aide à l'insertion professionnelle en intégrant la formation dans une dynamique d'emploi.





Observations de la présidente )

## Réponses aux recommandations des experts de l'AERES

Offre de formation -contrat quinquennal 2012/2016 - vague B

Mentions de LICENCE PROFESSIONNELLE

-----

### Volet global

L'équipe de direction de l'université de Bourgogne ainsi que les équipes pédagogiques (Directeurs de composantes, responsables de mentions et spécialités) souhaitent remercier l'AERES et les experts pour le travail mené et le regard porté sur nos formations de Licences professionnelles.

Ce travail, en confortant nos points forts et en révélant nos points faibles, permettra d'améliorer notre offre de formation de Licences professionnelles.

La transmission à l'AERES des maquettes de diplômes à soumettre à l'habilitation dans le cadre du contrat quinquennal 2012/2016 était, pour l'université de Bourgogne, une démarche d'évaluation tout à fait nouvelle pour les équipes pédagogiques de l'établissement. En effet, l'université de Bourgogne, qui appartenait à la vague A lors du précédent contrat 2007/2011, est passée en vague B afin de pouvoir être évaluée en même temps que l'université de Franche-Comté dans le cadre du PRES. Les équipes pédagogiques ont donc été confrontées pour la première fois à la nouvelle procédure à la fois au niveau de l'autoévaluation qui était demandée et au niveau des nouvelles modalités de construction des dossiers d'habilitation (passage d'un dossier de plusieurs dizaines ou centaines de pages à un dossier de 30 pages pour les mentions et 5 pages pour les spécialités de master).

En réponse aux recommandations apportées par les experts, l'équipe de direction et les équipes pédagogiques souhaitent transmettre des compléments d'information, à la fois sur le volet général et sur les observations faites au niveau de chaque mention et spécialité.

■ **Le PRES Bourgogne – Franche-Comté : une offre de formation concertée entre l’Université de Bourgogne, l’Université de Franche-Comté, AgroSup Dijon et l’Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques.**

L’offre de formation présentée par le PRES Bourgogne - Franche-Comté a montré l’engagement des équipes pédagogiques à travailler ensemble en vue de construire une carte des formations concertée et d’une grande qualité.

L’expertise menée avec rigueur a fait apparaître le sérieux de notre offre de formation. Les qualités des projets sont soulignées, mais un certain nombre d’éléments perfectibles sont pointés avec justesse.

Avant de répondre sur chacun des domaines, il est important de souligner le chemin parcouru dans ce processus de concertation structurant pour notre offre de formation et structurel pour la construction de notre PRES.

L’état des lieux établi à l’échelle des établissements depuis Janvier 2009 a permis de définir la cartographie des offres de formations proposées par les établissements du PRES Bourgogne – Franche-Comté. Ce travail mené avec l’aide des scolarités centrales, des cellules d’aide au pilotage et des composantes des établissements a permis de conduire une étude qualitative et quantitative des différents diplômes délivrés dans le cadre du contrat quadriennal en cours. **8 diplômes** sont **actuellement cohabilités** entre les deux universités, **12 le sont entre l’université de Bourgogne et AgroSup Dijon**, **1** entre **l’université de Franche-Comté et l’ENSMM**. Le travail mené pendant plus d’un an a favorisé les rencontres entre les équipes pédagogiques. Ces rencontres ont permis de connaître et de comparer l’offre de formation à l’échelle des quatre établissements, d’établir les possibilités de concertation voire de cohabilitation, mais également de définir et renforcer la complémentarité de l’offre de formation entre les deux universités et les deux écoles.

Ce travail de concertation pédagogique a permis :

- d’aboutir à une synthèse globale de l’offre de formation actuelle à l’échelle des quatre établissements ;
- de favoriser les rencontres et la capitalisation de l’expérience entre les équipes pédagogiques ;
- d’identifier les possibilités de partenariat pédagogique et/ou de cohabilitation ;

- de définir et de préciser la complémentarité de l'offre de formation entre les établissements de la grande région Bourgogne - Franche-Comté.

Dans la même dynamique, la mise en place d'un groupe de travail regroupant des directeurs de composantes, des directeurs des études, des enseignants-chercheurs des deux universités a donné lieu à la **mise en place d'une « boîte à outil PRES »** et a permis de définir les éléments constitutifs d'une offre de formation concertée entre l'université de Bourgogne et l'université de Franche-Comté dans le cadre du prochain contrat quinquennal 2012-2016. Ce groupe de travail a envisagé un ensemble de procédures et d'outils collaboratifs pour la construction de projets de formations concertés (harmonisation de l'architecture des diplômes, modalités de contrôle des connaissances communes, calendrier universitaire commun, ...). Parallèlement à ces rencontres, les discussions avec AgroSup Dijon et l'ENSMM ont permis de concerter l'offre de formation à l'échelle du PRES Bourgogne - Franche-Comté.

Ainsi, et afin de faciliter ces collaborations, il a été proposé la construction de toutes les formations de Licence et de Master sur la base de 5 Unités d'Enseignement (UE) de 6 ECTS chacune par semestre afin d'harmoniser l'architecture des diplômes de nos établissements (ce dispositif étant en place à l'université de Franche-Comté depuis le contrat précédent). Un accord avec le Conseil Régional de Bourgogne et le Conseil Régional de Franche-Comté a donné lieu à la mise en place de navettes bus et train entre Dijon et Besançon afin de faciliter les déplacements des étudiants et des enseignants. En parallèle, de nouvelles modalités pédagogiques à distance sont mises en place par visioconférence et l'utilisation de plateformes numérique.

Le développement des collaborations entre l'université de Franche-Comté, l'université de Bourgogne, AgroSup Dijon et l'ENSMM a conduit à la mise en place de plus d'une centaine de réunions entre les équipes de présidence des établissements, les responsables de mentions et/ou spécialités et les équipes pédagogiques. Faisant suite à des réunions «état des lieux » organisées par les deux universités domaine par domaine au cours du premier semestre 2009, ces réunions ont permis une meilleure connaissance entre équipes, mais surtout la mise en place d'une offre de formation concertée et complémentaire à l'échelle des établissements.

Les **réunions d'un CEVU commun** (25 Février 2010) et d'une **commission à la pédagogie commune aux deux établissements** (27 mai 2010) ont validé les **principes de construction d'une offre de formation cohabilitée** et permis de faire le bilan quantitatif des formations qui seront proposées à la cohabilitation au cours du prochain contrat. L'offre de formation en Licence Professionnelle nécessite des ajustements car elle a été un peu moins concertée ; le comité de pilotage LP de l'université de Bourgogne a invité le Vice-Président du CEVU de l'université de Franche-Comté afin d'harmoniser la carte des formations en LP des deux établissements.

Le travail de concertation mené en amont de la préparation du contrat quinquennal 2012-2016 conduit à proposer la cohabilitation de **1 DEUST, 4 Mentions de Licence, 6 spécialités de Licence Professionnelle, 7 Mentions de Master et 21 Spécialités de Master**. Ces cohabilitations nouvelles s'ajoutent aux cohabilitations de diplômes déjà existantes entre l'université de Bourgogne et AgroSup Dijon (12 diplômes cohabilités) et entre l'université de Franche-Comté et l'ENSM (1 diplôme cohabilité). Une cohabilitation menée à un tel niveau est probablement unique en France dans le cadre d'un PRES.

**Les experts de l'AERES ont fortement souligné l'intérêt des cohabilitations** proposées. L'organisation pédagogique n'a toutefois pas toujours été comprise. Les réponses détaillées aux questions et commentaires formulés par les experts de l'AERES dans le cadre du PRES Bourgogne - Franche-Comté et qui figurent dans les documents-réponses au niveau des mentions et spécialités de Masters, Licences professionnelles et Licences, permettront de mieux saisir le fonctionnement des diplômes cohabilités.

Il faut souligner **un projet « phare » dans la nouvelle offre de formation du PRES** : la cohabilitation de l'ensemble de l'offre de formation en STAPS (à tous les niveaux de formation), permettant ainsi aux futurs étudiants de construire leur parcours de formation à l'échelle des deux universités et d'acquérir des compétences complémentaires d'un site à l'autre.

Les diplômes cohabilités jusqu'à présent n'ont pas été remis en cause par les experts, même si des précisions seront apportées sur le fonctionnement de certaines formations (Master ACTEP par exemple). La cohabilitation de la mention Sciences pour l'Ingénieur au niveau

Master est apparue incohérente aux experts. Cette mention sera modifiée en une Mention Sciences Chimiques pour le Développement Durable à l'université de Bourgogne et une mention Sciences pour l'Ingénieur à l'université de Franche-Comté ; certaines spécialités issues de ces deux mentions seront cohabilitées en cours de contrat.

Les experts de l'AERES ont également suggéré des rapprochements ou des cohabilitations dans certains secteurs (IAE, Mathématiques, Eco-conception par exemple). Un plan d'actions pour répondre à ces suggestions sera lancé dès la rentrée 2011. Cette impulsion sera encouragée avec la mise en place d'un appel à projets PRES « formation ».

Il faut souligner enfin que les Ecoles Doctorales (Carnot-Pasteur, Sciences Physiques pour l'Ingénieur et Microtechniques, Environnement-Santé seront co-accreditées dès 2011 (l'école doctorale LISIT pourra être amenée à faire évoluer son périmètre durant le contrat 2012-2016 en lien avec l'école doctorale LETS de l'université de Franche-Comté). Ces co-accreditations montrent le lien fort entre formation de Master et recherche. L'ensemble de l'effort mené en terme de cohabilitation permettra de dynamiser l'offre de formation à l'échelle du PRES, dès le niveau Licence.

**Concernant les recommandations de l'AERES, notre engagement est entier afin de :**

- Développer l'ouverture internationale et les partenariats afin d'accroître l'attractivité nationale et internationale des formations. Des actions précises sont programmées pour formaliser nos partenariats internationaux et en particulier transfrontaliers avec la Suisse ;
- Engager au niveau du PRES, la mise en place, pour chaque mention co-habilitée, d'une véritable structure de pilotage dotée d'outils, afin d'assurer à chaque formation identité et cohérence d'organisation ;
- Mettre en place systématiquement des conseils de perfectionnement ouverts aux étudiants et aux professionnels extérieurs. Ces conseils seront généralisés dès septembre 2012 ;
- Généraliser et harmoniser l'évaluation des enseignements et des formations par les étudiants. Instaurer une démarche qualité à partir des résultats de l'évaluation des enseignements et des formations, du retour des entreprises, des laboratoires et des conseils de perfectionnement. Notre objectif est d'élaborer un véritable système qualité-formation ;
- Engager une réflexion sur la mise en place d'outils efficaces pour le suivi des diplômés ;

- Formaliser un véritable protocole concernant l'auto-évaluation des dossiers avec un regard extérieur ;
- Entreprendre des efforts d'attractivité, notamment en favorisant la formation continue et la formation en alternance ou par apprentissage.

L'ensemble de ces réponses sera formalisé et programmé dans le dialogue contractuel et dans le dialogue de gestion avec les équipes pédagogiques.

### ■ Concernant le recrutement

L'équipe de direction et les enseignants ont pris en compte la remarque des experts concernant la nécessité d'augmenter le nombre d'étudiants originaires de licence générale. Une étude **par type de publics accueillis**, réalisée dans le cadre du comité de pilotage qui s'est réuni en juillet 2010 a permis d'établir la cartographie suivante :

- 22 LP accueillent des étudiants en contrats de professionnalisation
- 15 LP accueillent au moins 50% de BTS
- 12 LP accueillent plus de 2 étudiants de L2, ce qui apparaît insuffisant

Afin de diversifier le recrutement dans ce niveau de formation, l'université de Bourgogne s'engage à mettre en place, en lien avec les services de l'orientation, un dispositif d'information auprès des étudiants dès leur entrée en licence afin de leur présenter la richesse de l'offre de formation proposée par l'université de Bourgogne, sa diversité et son bon ancrage dans les réalités régionales, atouts mis en valeur par les experts dans le rapport d'évaluation.

L'offre proposée par les lycées de l'Académie de Dijon au niveau des sections de techniciens supérieurs est extrêmement large (58 BTS et 11 BTSA répartis dans 54 lycées publics ou privés sous contrat) et de nombreux étudiants titulaires de BTS demandent à poursuivre leurs études en Licences professionnelles. Ces étudiants représentent en moyenne 33% des effectifs de licence professionnelle. Cette tendance ne devrait pas s'infléchir puisqu'un Décret de 2007 inscrit les BTS dans l'organisation LMD et reconnaît 120 crédits européens aux étudiants issus d'une section de techniciens afin de favoriser les passerelles de ces étudiants vers l'université. Une expérimentation sera conduite en ce sens à la rentrée prochaine à l'université de Bourgogne.

## ■ Poursuite d'études

L'université de Bourgogne s'est engagée fortement depuis leur création, contre la poursuite d'études après les Licences Professionnelles.

Ainsi, les commissions de sélection en LP ont reçu pour consigne de recruter des étudiants dont le projet était une insertion professionnelle immédiate.

Bien que la plupart des responsables pédagogiques appliquent ces consignes à la lettre, il n'en reste pas moins que des étudiants de LP poursuivent encore trop nombreux en Master. Pour remédier à cette situation, et au-delà des messages que nous continuerons à délivrer, nous renforcerons l'accès à la LP par la voie de l'alternance qui, en permettant à l'étudiant d'intégrer le monde de professionnel, sera la plus à même d'éviter les poursuites d'études.

## ■ Insertion Professionnelle

Nous avons noté que l'insertion professionnelle avait été jugée correcte pour la plupart des spécialités, par les experts de l'AERES ; un effort particulier sera entrepris à ce niveau afin d'obtenir une insertion encore plus satisfaisante lors du prochain contrat. A chaque création d'un nouveau diplôme un important travail est engagé avec les professionnels des différentes branches afin de réfléchir de manière concertée, à la faisabilité du projet et aux débouchés offerts dans le secteur visé.

Ce travail est conduit par les responsables pédagogiques sous l'impulsion des directeurs de composante. Les Vice Présidents en charge de la pédagogie ont également eu l'occasion, à plusieurs reprises, de rencontrer différents partenaires économiques à Chalon, Mâcon et Auxerre concernant des propositions d'ouverture de licences professionnelles.

## ■ Une participation des professionnels à l'évaluation de la formation à renforcer

L'université de Bourgogne, en lien avec le Centre d'Innovation Pédagogique et d'Evaluation (CIPE), a défini un véritable plan d'actions pour la mise en place de l'évaluation de ses formations. Ce plan concernera, en cours de contrat, tous les diplômes de l'université y compris les Licences professionnelles qui s'inscriront tout naturellement dans le calendrier de travail du CIPE.

## ■ Le Conseil de perfectionnement

L'équipe de direction a bien noté la nécessité de généraliser à toutes les licences professionnelles les Conseils de perfectionnement et de veiller au bon équilibre du nombre



de professionnels dans la formation. Lors de sa prochaine réunion, le comité de pilotage intégrera cette remarque aux recommandations qu'il a formulées en juillet 2010 et veillera à ce que les équipes installent un Conseil de perfectionnement dans les licences professionnelles qui n'en possèdent pas. Il vérifiera sa présence dans les dossiers de nouvelle demande de création présentée aux instances de l'université.

■ **L'autoévaluation est jugée mal adaptée**

L'autoévaluation est une démarche nouvelle pour l'université de Bourgogne. Les équipes n'ont pas toujours mesuré l'importance qu'elle revêt pour des diplômes. Un effort particulier sera conduit dans le cadre du prochain contrat pour généraliser cette démarche qui doit devenir habituelle et régulière pour tous les diplômes de l'université.

**La Présidente de l'université de**

**Bourgogne**

**Sophie BÉJEAN**



**Réponses aux recommandations par domaine  
et par spécialité de LICENCE PROFESSIONNELLE**

Evaluation des diplômes  
**LICENCE PROFESSIONNELLE – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne  
Demande n°S3LP12002798  
Domaine : **DOMAINE DROIT – ECONOMIE – GESTION**  
Dénomination nationale : **MANAGEMENT DES ORGANISATIONS**  
Spécialité : **Gestionnaire de l’habitat locatif et de l’habitat social**

**Evaluation AERES :**

**B**

### Réponse à l'évaluation

Concernant le positionnement au niveau régional, il semble avéré qu'il n'existe aucune autre licence professionnelle dont la caractéristique serait identique à celle délivrée par l'Université de Bourgogne c'est-à-dire qui permet une formation simultanée préparant à la gestion dans le domaine privé et dans le domaine social. Il n'y a donc pas d'offre concurrentielle dans ce domaine particulier. Quant à l'offre locale en BTS, elle ne saurait être comparée avec la licence professionnelle puisque le niveau d'étude obtenu n'est pas le même.

La licence est délivrée de façon régulière sous la forme de validation des acquis de l'expérience (validation totale ou partielle).

Le contrôle continu est déjà largement utilisé dans les modes d'évaluation du diplôme et certains enseignements théoriques paraissent incontournables dans le cadre de cette formation. Une réflexion pourra s'engager pour renforcer la place du contrôle continu.

L'autoévaluation a permis d'ajuster la formation aux besoins de la profession visée.

Ainsi, pour la nouvelle maquette, l'harmonisation et l'augmentation sensible du nombre d'heures dans les matières juridiques correspondent à une adéquation avec les besoins de la profession en raison de l'augmentation croissante de la réglementation dans ce domaine. De même, des séances de mise à niveau pourraient être mises en place pour certains étudiants afin de faciliter leur insertion.

En revanche il semble préférable de conserver des promotions de taille limitée, même si elles peuvent être un peu augmentées, afin de s'assurer de débouchés professionnels pour tous les étudiants ayant validé le diplôme.

Quant à la spécialisation des étudiants soit dans le domaine du locatif social soit dans le domaine du locatif privé par la création de deux options, elle nous paraît difficile pour tous les étudiants qui, pour la majorité des promotions, ne découvrent qu'à l'issue de l'année de formation et du stage, leur intérêt pour l'une ou l'autre de ces activités. L'intérêt de cette licence est précisément de les former sur les deux types de métiers qui d'ailleurs se rejoignent sur de nombreux points. La richesse de la formation, sa spécificité nationale et son fort taux d'insertion reposent en grande partie sur la double formation secteur privé/secteur social. Plusieurs anciens étudiants, après avoir travaillé dans un secteur, ont trouvé un emploi dans un autre. Scinder ces deux domaines reviendrait à réduire considérablement leur chance de trouver un emploi.



Evaluation des diplômes  
**LICENCE PROFESSIONNELLE – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne

Demande n°S3LP120002805

Domaine : **DOMAINE DROIT – ECONOMIE – GESTION**

Dénomination nationale : **MANAGEMENT DES ORGANISATIONS**

Spécialité : **Manager de projets PME/ PMI : direction, création, reprise**

**Evaluation AERES :**

**B**

### Réponse à l'évaluation

#### ■ Points faibles

##### **Le nombre élevé de poursuites d'études**

Au recrutement de chaque nouvelle promotion, les étudiants sont sélectionnés en premier lieu en fonction de leur intention de créer, reprendre ou diriger une PME, telle qu'elle apparaît dans leur lettre de motivation. A l'occasion des projets tuteurés, cette motivation a tendance à s'éteindre face aux difficultés concrètes de la création ou de la reprise d'entreprise.

Il faut un certain temps, une certaine maturation, avant de créer ou reprendre une entreprise. Les étudiants peuvent souhaiter compléter leur formation, par exemple par l'acquisition d'une compétence « métier » avant de se lancer dans un tel projet. La licence prépare très en amont les étudiants à relever un tel défi. Ainsi faites, les statistiques à 12 mois ne permettent pas d'évaluer les retombées à moyen et long terme de cette formation. Par contre, parmi les diplômés des deux premières promotions, cinq diplômés ont franchi, avec succès, le cap de la création et 2 celui de la reprise de l'entreprise familiale.

#### ■ Commentaires et recommandations

##### **Modalités de fonctionnement de l'équipe pédagogique**

Une réunion avec l'ensemble des intervenants de la formation est organisée en début d'année universitaire. A cette occasion, le responsable pédagogique de la formation fait un point sur la nouvelle promotion et l'organisation de l'année. C'est également l'occasion pour l'ensemble des intervenants de se rencontrer.

Ensuite, deux réunions sont organisées avec les étudiants pendant le déroulement de la formation, l'une en octobre et l'autre en mars.

Enfin, il est prévu dans l'ordre du jour du jury de fin d'année d'ouvrir la discussion sur les améliorations à apporter dans les contenus des modules, dans leur articulation et dans l'organisation générale de la formation.

En outre, un questionnaire d'évaluation des enseignements est administré auprès des étudiants à leur retour de stage.

## **Intégration des L2**

Les L2 sont peu présents dans la formation. Ils bénéficient pourtant comme les autres des remises à niveau nécessaires notamment dans les domaines comptables et juridiques.

Leur faible participation à la licence s'explique, entre autres, par le manque :

- d'information sur cette formation,
- de sensibilisation à la problématique de la création d'entreprise.

Parallèlement, nous souhaitons ouvrir d'avantage la formation à des personnes ayant, de par leur formation ou expérience professionnelle, un savoir faire technique « pointu ». Cette compétence induirait un projet de création ou de reprise que la licence permettrait de mener à bien.

## **Suggestion d'ouvrir un dispositif intégrant des projets de création d'entreprise en alternance**

Compte-tenu de la thématique très spécifique de cette licence, l'ouverture à l'alternance ne peut s'envisager que dans des cas particuliers, par exemple pour une personne ayant pour projet de reprendre l'entreprise dans laquelle il travaille. Il est à noter que nous avons très peu de demande pour un tel dispositif, mais que nous pouvons tout à fait adapter notre formation pour accueillir des publics variés. Cela a déjà été fait avec succès dans d'autres Licences Professionnelles de l'IUT de Dijon-Auxerre.

Par contre, il nous paraît plus opportun de développer la formation continue. L'accueil d'un public qui a déjà une expérience professionnelle et désirent créer sa propre activité ou reprendre l'entreprise dans laquelle il est salarié est un axe de développement très intéressant. Dans le cadre de ce projet, nous souhaitons porter la part de ces étudiants à un tiers de l'effectif au minimum. Pour appréhender leur réelle motivation, nous comptons procéder à des entretiens avec eux dès cette année.

Evaluation des diplômes  
**LICENCE PROFESSIONNELLE – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne

Demande n°S3LP120002797

Domaine : **DOMAINE DROIT – ECONOMIE – GESTION**

Dénomination nationale : **ASSURANCE, BANQUE, FINANCE**

Spécialité : **Chargé de clientèle bancassurance  
(Marchés des particuliers)**

**Evaluation AERES : A**

### Réponse à l'évaluation

Comme l'a noté le rapport de l'AERES, la formation s'appuie sur un partenariat de longue date avec la profession bancaire et le syndicat des agents généraux d'assurance. Les réunions et échanges périodiques avec les formateurs, les responsables de Formation des différents réseaux bancaires et les responsables des agents généraux d'assurance, la coordination effectuée par une intervenante du CFPB, ainsi que la participation de l'UB au conseil du Centre de Formation des Apprentis tiennent pour l'instant lieu de conseil de perfectionnement. La mise en place d'un Conseil de Perfectionnement fournirait un cadre institutionnel pour le pilotage de la licence professionnelle.

Les objectifs d'une telle assemblée seraient

- d'évaluer l'adéquation des besoins de la profession et de l'offre de formation ;
- de suivre en particulier les évolutions de carrières des nouveaux diplômés ;
- de veiller à la diversification des recrutements ;
- de proposer des modifications dans les enseignements

Dans cette dernière perspective, il faut toutefois souligner, que la licence professionnelle s'inscrit dans le cadre d'un réseau des licences dans lesquelles le CFPB est impliqué. Dans ses propositions, le conseil devra donc prendre en compte le *cahier des charges* élaboré par la profession pour s'assurer d'une identité dans la formation quel que soit le lieu où elle est dispensée.

Evaluation des diplômes  
**LICENCE PROFESSIONNELLE – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne  
Demande n°S3LP1200002801  
Domaine : **DOMAINE DROIT – ECONOMIE – GESTION**  
Dénomination nationale : **COMMERCE**

Spécialité : **Commerce des vins et oenotourisme**

**Evaluation AERES : A**

### Réponse à l'évaluation

#### Points faibles :

*-Le conseil de perfectionnement insuffisamment défini dans ses rôles et ses missions*

Son rôle est de faire évoluer le contenu des enseignements et le fonctionnement de la formation grâce aux évaluations effectuées et à l'expérience acquise au cours des années. De plus, il intervient dans la stratégie globale de la licence (définition du nombre d'étudiants recrutés, du nombre de contrats de professionnalisation, de la stratégie de communication...).

*-La faible participation des professionnels au fonctionnement de la spécialité*

Nous ne comprenons pas cette remarque car le bilan de la formation souligne par ailleurs que « la représentation de ces professionnels est de qualité et variée ». De plus, les professionnels effectuent 37 % des enseignements dans cette spécialité.

#### Recommandations pour l'établissement

*-Il est recommandé de limiter les poursuites d'études, de travailler sur le recrutement de ses candidats afin d'être dans une stratégie d'insertion professionnelle immédiate*

Nous tentons de limiter les poursuites d'études de deux façons :

\*Lors des entretiens de recrutement, dès qu'un étudiant nous interroge sur l'éventualité d'une poursuite d'étude, nous précisons que ce n'est pas l'objectif d'une licence professionnelle et nous l'orientons sur un autre parcours.

\*Nous ne faisons aucune lettre de recommandation pour les diplômés souhaitant poursuivre.

Il nous semblerait pertinent que le ministère intervienne afin que les Masters ne recrutent aucun étudiant diplômé de Licence Professionnelle.

*-Il est recommandé d'encourager et de développer les partenariats afin d'augmenter le nombre de contrats de professionnalisation.*



Chaque année, toutes les entreprises ayant déjà accueilli des étudiants sont systématiquement contactées à nouveau. En outre, nous faisons une enquête auprès d'entreprises de la région pour déterminer leurs besoins dans le domaine commercial et leur présentons notre formation ainsi que les contrats de professionnalisation. Dans un contexte de crise celles-ci étaient assez réticentes pour accueillir de nouveaux salariés. En revanche, avec les nouvelles dispositions prises par l'état nous espérons que les entreprises seront davantage favorables à l'intégration de contrat de professionnalisation.

*-Un suivi précis et rigoureux des diplômés en emploi, en particulier concernant les réponses aux enquêtes, devrait être mis en œuvre, en organisant un dispositif un peu plus attentif permettant d'obtenir un suivi systématique de cet effectif*

Le suivi des diplômés est effectués chaque année de façon individuelle et par divers moyens : contact téléphonique, mail, Facebook...

Voici un tableau récapitulatif des taux de retour de ces suivis, le détail du devenir se trouve dans notre dossier.

	Taux de réponse
2006/2007	90 %
2007/2008	71 %
2009/2009	86 %

Taux de retour moyen : 82 %



Evaluation des diplômes  
**LICENCE PROFESSIONNELLE – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne  
Demande n°S3LP120002803  
Domaine : **DOMAINE DROIT – ECONOMIE – GESTION**  
Dénomination nationale : **COMMERCE**  
Spécialité : **Management des activités  
internationales des PME / PMI**

**Evaluation AERES : A**

### Réponse à l'évaluation

#### **Point faibles : les données incomplètes sur le suivi des diplômés**

Afin de faire un suivi de cohorte, depuis trois années consécutives, les membres du jury demandent aux étudiants à la fin de leur soutenance en septembre s'ils restent dans l'entreprise dans laquelle ils ont été en contrat de professionnalisation. Si la réponse est oui, nous avons une donnée fiable, par contre si l'étudiant est à la recherche d'un emploi, nous restons en contact avec lui afin de suivre son parcours.

Nous estimons que les taux de retour, 70% en moyenne sur les trois dernières promotions, sont relativement satisfaisants mais nous poursuivrons à l'avenir nos efforts pour obtenir de meilleurs taux.

#### **Commentaires et recommandations**

En ce qui concerne la mise en place de certification linguistique, il s'agit d'une omission puisque tous les étudiants inscrits dans cette licence passent le TOEIC au mois de juin.

Le dernier point concerne la cohérence entre les coefficients des UE et les ECTS européens. Vous trouverez joint à ce courrier un nouveau tableau dans lequel nous avons procédé à un rééquilibrage.

## Maquette pédagogique

UE	Disciplines	Coefficients	Heures	ECTS	Compétences attendues
UE1	Droit du commerce international	4	42		Savoir analyser l'environnement de l'entreprise
	Marketing international	5	42		
	Enjeux stratégiques contemporains	2	14		
<b>Total UE1</b>		<b>11</b>	<b>98</b>	<b>12</b>	
UE2	Anglais commercial	5	42		Savoir communiquer avec ses clients
	LV2	5	42		
	Fondements interculturels	3	14		
	Communication commerciale	2	14		
<b>Total UE2</b>		<b>15</b>	<b>112</b>	<b>14</b>	
UE3	Prospection internationale	4	42		Savoir gérer l'activité commerciale de l'entreprise
	Techniques de vente et achat à l'international	5	42		
	Négociation à l'international	5	42		
<b>Total UE 3</b>		<b>14</b>	<b>126</b>	<b>14</b>	
	Gestion de projets	2	21		Savoir gérer des équipes commerciales
	Communication comportementale	1	14		
UE4	Initiation au management d'équipe	2	14		
	Intelligence économique / veille	2	14		
<b>Total UE 4</b>		<b>7</b>	<b>63</b>	<b>7</b>	
Projet Tuteuré	Projet Tuteuré	6	140		Savoir conduire une mission commerciale en autonomie
<b>TOTAL UE 5</b>		<b>6</b>	<b>140</b>	<b>6</b>	
Stage	Stage	7	700		Acquérir une démarche professionnelle
<b>TOTAL UE 6</b>		<b>7</b>	<b>700</b>	<b>7</b>	



Evaluation des diplômes  
**LICENCE PROFESSIONNELLE – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne  
Demande n°S3LP120002799  
Domaine : **DOMAINE DROIT – ECONOMIE – GESTION**  
Dénomination nationale : **LOGISTIQUE**  
Spécialité : **Logistique hospitalière**

**Evaluation AERES : A+**

### Réponse à l'évaluation

#### **Réponse au bilan de l'évaluation – « Appréciations globales » :**

Concernant les effectifs en formation continue, on doit distinguer la formation continue intégrée (FCI) et la formation continue spécifique (FCS).

La première intègre un nombre limité d'étudiants. En effet, cela correspond à un projet personnel des candidats, qui en général, veulent se réorienter.

La seconde concerne des personnes en poste dans des établissements de soins privés ou publics. La promotion 2010/2011 a compté 9 étudiants.

L'existence de la FCS explique peut être le faible nombre d'étudiants en FCI.

Il y a une VAE en cours, qui n'est pas encore finalisée.

Il y a eu 2 VA pour la formation continue spécifique 2007/2009 et 4 VA pour la formation continue spécifique 2010/2011.

#### **Réponse au bilan de l'évaluation – « Point faible » :**

Le Conseil de perfectionnement a considéré que le maintien d'une connaissance du monde hospitalier est nécessaire pour l'intégration des étudiants dans la spécialité Logistique Hospitalière.

La diversité du public est donc de ce fait limitée.

#### **Réponse au bilan de l'évaluation – « Recommandations pour l'établissement »**

##### **Conventionnement :**

Le Conseil de perfectionnement, qui se réunira fin juin 2011, doit examiner l'établissement d'une convention avec la Direction Générale de l'organisation des soins du Ministère de la Santé.

La Responsable de la filière est chargée pour cela, de prendre contact avec le Président de la CME (Commission Médicale d'Établissement) du CHU de Dijon, afin de lui demander un appui.

##### **Alternance :**

Pour la partie Logistique Hospitalière, développer l'alternance est particulièrement difficile. En effet, la grande partie des emplois se situe dans la fonction PUBLIQUE hospitalière. Or, les établissements publics ne peuvent pas signer de contrats de professionnalisation. Seul l'apprentissage est donc envisageable.

Mais pour ouvrir une section en apprentissage, il faut l'accord du Conseil régional.

L'Université de Bourgogne a des contacts réguliers avec ce dernier et il ressort que les formations qui débouchent sur des emplois dans la fonction publique ne sont pas prioritaires car :

- Les établissements publics n'étant pas assujettis au paiement de la taxe d'apprentissage, le financement de ces formations ne peut pas être assuré par les employeurs comme c'est la règle dans l'apprentissage
- La modalité prioritaire pour le recrutement dans la fonction publique reste la voie du concours. L'apprentissage ne donne donc pas l'assurance d'une insertion professionnelle dans les entreprises d'accueil.

Il semble donc difficile de développer l'alternance pour la partie Logistique Hospitalière.

Toutefois nous pouvons trouver des contrats de professionnalisation dans les établissements privés de santé ou chez les prestataires privés qui travaillent avec les établissements de santé (Air liquide par exemple, grossistes répartiteurs).

Actuellement, deux candidats sont à la recherche de contrat de professionnalisation pour la rentrée prochaine.

#### **VAE :**

Le Directeur du Service Universitaire de Formation Continue de l'Université de Bourgogne (SUFCEC), qui gère les VAE, est membre du Conseil de Perfectionnement. Il connaît le nombre de demandes de VAE pour la spécialité mais, malheureusement, peu de candidats vont jusqu'au bout de leurs démarches.

#### **Valorisation – Communication :**

Une communication a été faite dans l'ensemble des CHU de France, CH régionaux et établissements privés proches de la Bourgogne. Courant Mai 2011, lors du congrès national de l'ARTH (Association Régionale des Transports Hospitaliers), les plaquettes de la Licence seront commentées et distribuées aux membres de celui-ci.

Des candidats de L2 ou de BTS ayant une connaissance du monde hospitalier peuvent intégrer cette formation. En 2009/2010, deux étudiants sur une promotion de 12 avaient un BTS. Un appui à l'établissement va être demandé par le Conseil de perfectionnement pour développer la communication concernant la VAE et l'intégration de L2 généralistes.

Evaluation des diplômes  
**LICENCE PROFESSIONNELLE – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne  
Demande n°S3LP120002800  
Domaine : **DOMAINE DROIT – ECONOMIE – GESTION**  
Dénomination nationale : **LOGISTIQUE**  
Spécialité : **Système d'information logistique – Supply chain management**

**Evaluation AERES : A**

### Réponse à l'évaluation

#### Réponse au bilan de l'évaluation – « Appréciations globales » :

##### Composition et rôle du Conseil de perfectionnement

La composition du Conseil de perfectionnement va être modifiée suite au départ de deux de ses membres et au développement du partenariat avec la SNCF (CLI – Centre Logistique Industrielle) de Dijon depuis 3 ans et avec la société HILLEBRAND (Transporteur). Un élargissement de sa composition est donc envisagé pour convier des représentants de ces entreprises à siéger : la décision sera prise lors de sa prochaine réunion fin juin 2011.

La diversité des membres du Conseil de perfectionnement permettra sans doute d'accroître son rôle dans le pilotage de la Licence Professionnelle.

##### Poursuite d'études

Concernant la poursuite d'études à l'intérieur de l'établissement (Master AESC et Master Science Economique) en 2009, elle ne s'est pas renouvelée en 2010 et correspondait à des projets personnels d'étudiants qui ne désiraient pas quitter la Bourgogne.

##### Positionnement de la formation

Le positionnement de la formation dans l'offre de l'établissement est cohérent. L'IUT de Chalon S/Saône, grâce à un partenariat avec le Lycée Camille du Gast propose, en effet, une filière complète de formation à la logistique (du CAP et Bac professionnel au DUT et à la Licence Professionnelle) en Logistique, unique dans la Région Bourgogne.

L'ouverture de cette spécialité en contrat de professionnalisation depuis 3 ans a permis à l'équipe pédagogique de nouer des contacts avec de nouvelles entreprises régionales et nationales. Le nombre d'étudiants en contrat de professionnalisation est, depuis 3 ans, d'environ un tiers de la promotion. La compétence et la qualité des étudiants sont

reconnues par les professionnels concernés. Cette année encore, un certain nombre d'entre eux a proposé de nouveaux contrats pour l'année prochaine.

**Réponse au bilan de l'évaluation – « Points faibles » :**

La composition du Conseil de perfectionnement va être modifiée suite au départ de deux de ses membres et au développement du partenariat avec la SNCF (CLI – Centre Logistique Industrielle) de Dijon depuis 3 ans et avec la société HILLEBRAND (Transporteur). Un élargissement de sa composition est donc envisagé pour convier des représentants de ces entreprises à siéger : la décision sera prise lors de sa prochaine réunion fin juin 2011.

**Réponse au bilan de l'évaluation – « Recommandations pour l'établissement »**

Le Conseil de perfectionnement examinera fin juin une possibilité d'ouverture de cette spécialité en apprentissage. Il faudra donc obtenir une autorisation du Conseil Régional de Bourgogne un an avant l'ouverture prévue, et rattacher la formation au CFA de l'Apprentissage de l'Université de Bourgogne si une réponse positive a été obtenue.

Une publicité a déjà été faite dans la Région Bourgogne et les régions avoisinantes par le Service de Formation Continue sur l'ouverture d'une nouvelle session de la Formation Continue Spécifique en janvier 2012.

Evaluation des diplômes  
**LICENCE PROFESSIONNELLE – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne  
Demande S3LP120002807  
Domaine : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
Dénomination nationale : **INTERVENTION SOCIALE**  
Spécialité : **Agent de développement local**

**Evaluation AERES : C**

### Réponse à l'évaluation

Point concernant l'intervention des professionnels dans les unités d'enseignement  
(appréciation globale de la mention)

Il est indiqué que « les professionnels interviennent au niveau des stages, mais également au niveau des enseignements sur la médiation, la comptabilité et le diagnostic territorial, assez peu sur la conception et la gestion de projet ». En fait, des professionnels interviennent également dans l'unité d'enseignement intitulée "Différentes approches du travail social" et qu'à travers ces interventions, ils présentent leur pratique professionnelle mais aussi la façon dont ils ont conçu et géré des projets dans leur spécialité du développement local (par exemple, urbanisme, loisirs et culture...). Certains proposent également des travaux d'application pratique aux étudiants mettant à contribution des connaissances dans le domaine du montage de projet.

Point concernant le niveau des recrutés :

Il est mentionné que le comité de sélection de la licence professionnelle a recruté des diplômés à "Bac+4 et Bac+5 ce qui ne semble pas être approprié au recrutement d'une licence professionnelle". Effectivement, au premier abord ce type de recrutement paraît non adapté ; cependant il est important de préciser qu'il s'agit de deux étudiants seulement, et qu'ils sont issus de la formation continue. Après plusieurs années de pratique professionnelle dans le secteur pour lequel ils avaient été diplômés (Maîtrise de Géographie en 1992 pour l'un et DESS Ergonomie et Gestion des Risques en 2004 pour l'autre), ils ont ensuite envisagé de se reconvertir dans le secteur du développement local social au travers de l'obtention de la Licence professionnelle Intervention Sociale spécialité Agent de Développement Local.



### Point concernant les débouchés sur les métiers :

L'avis global évoque également le fait que "les métiers occupés concernent principalement le secteur de la médiation sociale" alors que, sur l'ensemble des emplois répertoriés pour les diplômés de la licence, seuls quatre emplois sont répertoriés sur la fonction de médiation.

### Point concernant les objectifs et les modes de professionnalisation

Il est indiqué que "le dossier est peu précis sur les objectifs et sur les modes de professionnalisation" ; nous espérons combler ce manque en précisant que les objectifs de professionnalisation visent à insérer les personnes diplômées sur des emplois à durée déterminée dans un premier temps, puis à les voir pérenniser leur entrée dans l'emploi par des contrats à durée indéterminée dans un second temps. En effet, il est peu fréquent à l'heure actuelle que les diplômés soient embauchés sur des emplois à durée indéterminée dès leur entrée sur le marché du travail. En outre, les agents de développement local doivent être mobiles et s'attendre à changer d'employeurs car c'est un secteur dans lequel il est reconnu qu'une certaine mobilité est nécessaire pour pouvoir pérenniser son activité en emploi.

### Point sur le positionnement des métiers (avis global)

Il est indiqué que "le positionnement sur les métiers du développement local semble en décalage par rapport aux contenus de la formation qui restent centrés sur la médiation sociale ou le développement social urbain". Nous souhaitons souligner qu'une seule unité d'enseignement est consacrée à la médiation dans la licence professionnelle, et qu'il ne s'agit pas de médiation sociale puisqu'est envisagée dans un premier temps la médiation pénale, dans un deuxième temps la médiation en milieu professionnel et dans un troisième temps la médiation intergénérationnelle. Ces différents types de médiation sont importants à connaître lorsqu'il s'agit de monter un projet de développement local social en tenant compte des différents types de population et des structures impliquées dans le projet. Dans une matière de l'unité d'enseignement consacrée au travail social, un apport complémentaire est réalisé sur la médiation partenariale qui consiste à expliquer aux étudiants comment fédérer différents partenaires autour d'un même projet territorial. Il est vrai que le développement social urbain tient une place privilégiée dans la formation de part le volume horaire attribué aux professionnels de ce secteur qui interviennent dans la formation. Cela tient essentiellement au fait que nos partenaires professionnels se situent en milieu urbain et que, de ce fait, les stages sont plutôt réalisés en milieu urbain plutôt que rural. Cependant, nous ne perdons pas de vue que les offres d'emploi peuvent aussi concerner le milieu rural. Ainsi, nous avons également un professionnel qui intervient en secteur rural et qui présente sa pratique au travers d'autres aspects du développement local social (tels que le développement culturel, le développement de la vie associative, le développement d'activité de loisirs...).

### Point concernant l'auto-évaluation :

Il est mentionné que "l'utilisation de l'auto-évaluation dans l'évolution de la formation n'est ni argumentée ni développée". Celle-ci sera désormais mieux utilisée pour améliorer les contenus de formation afin qu'ils répondent au plus près aux problématiques de terrain et aux connaissances et compétences recherchées dans le domaine, afin d'aboutir à la meilleure adéquation possible entre la formation et le monde du travail. Il s'agit de reprendre les contenus des enseignements et d'apporter de manière concertée les changements requis pour répondre aux mieux aux exigences du métier.

### Point concernant le taux important de poursuites d'études (point faible)

Nous tenons à souligner que, lors de la sélection des candidats, la commission de sélection rejette les dossiers dans lesquels le candidat indique qu'il souhaite entrer en Licence professionnelle pour poursuivre ensuite ses études. En outre, la responsable pédagogique insiste lors de la réunion de rentrée sur le fait que la licence professionnelle vise à insérer ses diplômés dans le monde du travail dès l'obtention de ce diplôme, et qu'elle n'a donc pas vocation à être une entrée en master. Malgré ces différentes précautions, le taux de poursuite d'étude a été de 25% et de 31.8% respectivement en 2007-2008 et en 2008-2009. Nous devons être encore plus vigilants par rapport à cet aspect, notamment lors de la sélection des candidats, en veillant à ne prendre en formation que des personnes qui souhaitent ensuite effectivement s'insérer dans le monde professionnel. En outre, je sollicite également l'Université et plus particulièrement les responsables de Master pour qu'ils soient aussi vigilants sur le fait de ne pas recruter dans leur master des étudiants provenant de la licence professionnelle. Ceci afin de ne pas favoriser l'idée qu'une licence professionnelle peut être aussi une possibilité pour l'entrée en Master.

Cela dit, la situation actuelle n'est pas véritablement celle d'une utilisation de la licence professionnelle comme passerelle vers le master. En effet, parmi les étudiants qui ont poursuivi leurs études après la licence professionnelle, aucun ne l'a fait en Psychologie et seulement 23% dans le domaine du développement local. Pour la majorité d'entre eux (61,6%), l'année de licence professionnelle a permis une reconversion vers les ressources humaines, l'économie et la gestion, les diplômes de l'éducation (IUFM) ou le domaine de la santé. De plus, il semble que les étudiants qui ont poursuivi en Master l'ont fait par goût pour les études et non par le fait d'un manque de poste disponible dans le secteur de la licence professionnelle puisqu'ils n'ont même pas entamé une recherche d'emploi. Ces étudiants, issus de DUT, BTS, BTSA ou de DEUST dans 88% des cas, n'avaient pas la possibilité d'enchaîner directement sur une licence classique pour ensuite intégrer un Master. Ils ont profité de l'opportunité que leur a fournie leur entrée en Licence professionnelle pour ensuite intégrer un Master.

### Point concernant la mauvaise insertion professionnelle (point faible)

L'insertion professionnelle qui est en moyenne de 70% sur les trois années d'existence de la licence professionnelle n'est effectivement pas aussi élevée que dans d'autres secteurs. Peut-on pour autant dire qu'elle est mauvaise ? En Sciences Humaines, les taux d'insertion sont bien souvent plus faibles que dans les sciences dites « dures ». Les débouchés à Bac+3

pour les filières de sciences humaines ne sont pas très nombreux et la licence professionnelle offre une opportunité aux étudiants de L2 de se professionnaliser sans attendre l'obtention d'un Bac+5. Je continue à croire que cette possibilité est importante pour les étudiants de L2. Nous allons travailler dans le sens d'une meilleure professionnalisation, à la fois au niveau de l'équipe pédagogique et de nos partenaires professionnels mais aussi avec la collaboration de la plate-forme d'insertion professionnelle de l'Université.

Point concernant l'articulation insuffisante avec d'autres domaines de compétences de l'Université dans le champ du développement territorial et le centrage sur un seul département (psychologie)

Le choix de centrer la licence professionnelle sur le côté social du développement local n'est pas anodin. Nous voulons marquer ainsi notre spécificité et permettre à nos étudiants d'occuper une niche d'emplois bien spécifiques liée aux aspects sociaux du développement local. Bien entendu, le développement local social peut être centré sur des aspects de développement durable (comme la mobilité et le choix de transports plus "écologiques") ou sur des aspects plus économiques (comme le développement local social rattaché à l'économie sociale et solidaire) ou encore sur des problématiques liées à l'habitat (comme le développement local social lié à l'éradication de l'habitat insalubre sur certains territoires) mais, ce que nous souhaitons privilégier, c'est la dimension sociale du développement local sur chacun de ces aspects. C'est ce qui fait l'identité de la licence professionnelle et ce qui constitue sa particularité pour se différencier des autres licences dans le champ du développement local territorial.

Pour terminer, nous tenons à préciser que la licence professionnelle n'est pas uniquement centrée sur le département de psychologie puisque nous sommes associés pour ce diplôme avec l'UFR Droit et Sciences Politiques de l'Université de Bourgogne dont les interventions représentent 75 heures (soit 19% du volume horaire). Cependant, il est vrai que si nous voulons privilégier et renforcer les apports sur le versant social afin de conserver notre spécificité, le volume horaire de la licence professionnelle n'étant pas extensible, nous devons rester vigilant et ne pas trop nous diversifier afin de pouvoir approfondir la question sociale au travers du développement local.

En conclusion

Afin de réaffirmer notre volonté de centrer le diplôme sur le développement local social et d'éviter toute confusion avec les métiers liés à la médiation sociale et aux quartiers urbains sensibles, nous proposons de modifier les intitulés des UE5 et UE6. L'évaluation nous a permis de prendre conscience que ces intitulés ne correspondent pas aux réalités des enseignements qui sont dispensés et génèrent de la confusion. Ainsi, l'UE5 anciennement intitulé « Médiation » s'appellera désormais « Apports des différentes pratiques de médiation au développement local social » et il se déclinera sous trois aspects « médiation pénale », « médiation professionnelle » et « médiation intergénérationnelle ». L'UE6 anciennement intitulé « Différentes approches du travail social » s'appellera désormais « Pratiques du développement local social » et se déclinera sous trois aspects « Les différents territoires et publics du développement local social », « les différentes

thématiques du développement local social », « le développement et l'animation des partenariats ».

Par ailleurs, les métiers de l'intervention sociale en quartier urbain sensible ne constituent pas un débouché suffisamment diversifié pour la licence professionnelle et ne permettraient pas de professionnaliser les étudiants diplômés sur le territoire de la Bourgogne mais aussi au plan national. C'est pourquoi nous réaffirmons notre volonté de rester centré sur le développement local social qui offre un plus large panel possible de débouchés et d'emplois au travers de ses différentes spécialités à savoir le développement durable, le développement de l'habitat social, le développement de l'économie sociale et solidaire...

Evaluation des diplômes  
**LICENCE PROFESSIONNELLE – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne  
Demande n°S3LP12002804  
Domaine : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
Dénomination nationale : **GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**  
Spécialité : **Formateur en milieu professionnel**

**Evaluation AERES : A**

### Réponse à l'évaluation

L'équipe pédagogique de la licence tient d'abord à remercier les évaluateurs de l'AERES pour l'ensemble des commentaires qu'ils ont formulés. Nous sommes heureux du résultat de l'évaluation et nous allons bien entendu continuer avec vigueur et motivation à améliorer cette formation et son rayonnement. Pour cela nous tiendrons le plus grand compte des remarques et suggestions émises par l'AERES, notamment des deux points d'amélioration à apporter et concernant respectivement (i) l'accès par la voie de l'apprentissage et (ii) les outils pilotage de la formation.

- (i) En ce qui concerne l'accès par l'apprentissage, c'est un point très important de l'évolution actuelle nécessaire des diplômes professionnels. Nous venons justement d'ouvrir (en 2011) la licence à cette voie d'accès. Cette année 2010-2011, nous avons 2 stagiaires inscrits dans ce cadre et nous souhaitons développer encore plus cette voie d'accès. Nous nous y emploierons vigoureusement au cours du prochain quadriennal.
- (ii) En ce qui concerne les outils de pilotage de la formation, deux existent actuellement, dont nous n'avons pas fait état dans le rapport et le projet. Il s'agit d'une part de questionnaires d'évaluation de chaque enseignement (à remplir par chaque étudiant) et d'autre part de réunions mensuelles avec l'ensemble des étudiants. Cependant, nous pensons et souhaitons que ces outils s'améliorent et notamment, nous voulons faire évoluer le contenu des outils pilotage de la formation en relation avec les projets et anticipations des futurs employeurs (organismes de formation et entreprises), et aussi en relation avec l'évolution de la profession de formateur et notamment les emplois en émergence et en croissance dans ce secteur.

Evaluation des diplômés  
**LICENCE PROFESSIONNELLE – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne

Demande n°S3LP12002813

Domaine : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

Dénomination nationale : **RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET BASES DE DONNEES**

Spécialité : **Archives et patrimoines industriels,  
culturels et administratifs**

**Evaluation AERES : A**

### Réponse à l'évaluation

#### Point faible : manque d'ouverture à l'international

La dimension internationale apparaît essentiellement au niveau des stages. En effet, tous les ans, en moyenne 2 à 3 étudiants effectuent leur stage de fin d'études (13 semaines) à l'étranger, essentiellement au Québec à la « Bibliothèque et Archives Nationales du Québec ». Ces stages sont mis en place avec le concours de l'Université du Québec à Montréal, notamment pour l'hébergement et une partie de l'encadrement.

Depuis deux ans, nous développons avec l'Université de Lausanne en Suisse des relations de partenariats à travers des visites, des colloques et des échanges avec les Archives cantonales vaudoises.

Nous comptons formaliser ces relations par des conventions.

L'ouverture internationale connaît quelques limites en ce qui concerne notamment les pays anglo-saxons qui ont des concepts et des pratiques archivistiques très différents. Le deuxième obstacle est celui de la langue, la maquette de la licence ne comprenant pas pour l'instant de module linguistique.

#### Recommandations

##### 1. Accès de la licence par la voie de l'alternance

Nous avons envisagé cette éventualité il y a deux ans. Suite à nos investigations, cela nous a amené aux observations suivantes :

- dans l'état actuel des textes, il n'est pas possible de mettre en place une formation par alternance (contrats de professionnalisation) avec le secteur public qui est le secteur qui connaît les plus forts besoins en archivistique ;
- nous essayons de pallier cette situation par des procédures de VAE et de VA ;
- nous travaillons à la mise en place de modules qui s'adresseront aux personnels (publics et privés) travaillant dans les archives à divers titres qui pourront donner lieu à la délivrance de certificats.

## 2. Relations avec le monde professionnel et le secteur privé

Avec l'obligation faite aux étudiants d'effectuer l'un de leurs deux stages (stage de découverte et stage d'insertion) dans une structure privée, la licence entretient des relations étroites avec le monde professionnel privé. Nous sommes en contacts assez avancés avec deux grandes entreprises en vue de signer des conventions de partenariat :

- la société Sanofi-Adventis à Toulouse qui gère les archives scientifiques de l'ensemble du groupe ;
- l'entreprise ArcelorMittal.

Ce dernier partenariat nous permettra de travailler avec des professionnels luxembourgeois. Et nos étudiants pourraient également bénéficier d'interventions de professionnels du secteur privé.

Enfin il faut signaler notre grande proximité avec l'Académie François Bourdon (le Creusot), important organisme de traitement des archives d'entreprise avec laquelle nous organisons des manifestations : séminaires, visites de centre d'archives...

Evaluation des diplômes  
**LICENCE PROFESSIONNELLE – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne  
Demande n°S3LP12002780  
Domaine : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
Dénomination nationale : AMENAGEMENT DU PAYSAGE  
Spécialité : **Gestion du patrimoine paysager  
végétal en milieu urbanisé**

**Evaluation AERES : B**

### Réponse à l'évaluation

La mise en place de la licence professionnelle « Gestion du patrimoine paysager végétal en milieu urbanisé » a, comme le souligne le rapport d'évaluation, permis à l'université de Bourgogne de tisser des liens solides avec :

- le LEGTA Olivier de Serres de Quetigny, dont une partie des enseignants participe de façon active à la co-gestion de la formation et à la définition du contenu des enseignements.
  - et le monde professionnel,
- partenariats qui ont permis, grâce à la forte implication des professionnels intégrés dans l'équipe pédagogique, d'adapter son contenu à l'évolution du marché de l'emploi du secteur du paysage et de renforcer son attractivité.

#### Réponse sur les remarques concernant l'insertion professionnelle des diplômés :

La situation difficile que traverse l'économie depuis 2008 s'est traduite par un ralentissement de l'insertion professionnelle des diplômés issus des deux dernières promotions, situation qui pousse les étudiants à poursuivre leur cursus au-delà de la licence professionnelle. Mais cette situation ne touche que 1 à 2 étudiants par an. Il est important de noter que l'éventuelle intention de poursuivre des études ne se révèle chez ces derniers qu'en cours d'année, et qu'il ne s'agit en aucun cas d'une volonté affichée dès l'arrivée en licence. Par ailleurs, ces étudiants, lorsqu'ils décident de poursuivre des études, ne rejoignent pas le Master Géographie de l'uB, qui de toute façon est orienté vers des thématiques bien différentes, celles du transport et de l'environnement.

Toujours est-il que ce ralentissement de l'insertion nous a conduit à réorienter le contenu de la formation dans le cadre de la demande de renouvellement. Les modifications proposées permettront de répondre aux points faibles soulignés par l'évaluation :

- l'ouverture à l'alternance, proposée dans le cadre de la demande de renouvellement, permettra de renforcer l'insertion professionnelle des étudiants. De plus, conformément aux recommandations, la mise en place de l'alternance pourrait s'accompagner d'une



formalisation de nos relations avec l'UNEP Bourgogne Franche Comté, dont les actions entreprises en faveur de l'environnement et de la biodiversité rejoignent les orientations souhaitées dans le cadre de la demande de renouvellement de formation. Ce partenariat permettra en outre de renforcer la part des salariés du paysage en formation continue. Une partie des intervenants sont affiliés à des organisations professionnelles et participent aux jurys du diplôme. Il s'agirait donc d'officialiser un lien déjà existant.

- le renforcement des enseignements théoriques et pratiques consacrées aux questions environnementales répondent à l'évolution des préoccupations du monde professionnel et permettront d'ouvrir davantage la formation aux étudiants de L2 ayant suivi une formation de biologie et de géographie. A l'université de Bourgogne, la meilleure articulation avec les enseignements proposés en L1 et L2 vers un renforcement des métiers de l'aménagement et de l'environnement répondra à cette évolution.

- enfin, nous proposons de mettre en place au sein du conseil de perfectionnement une cellule de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés à laquelle serait associée l'APECITA (Association Pour l'Emploi des Cadres, Ingénieurs et Techniciens de l'Agriculture et de l'agro-alimentaire) qui permettra d'améliorer le suivi de nos étudiants tout en nous permettant de continuer d'adapter le contenu de notre formation à l'évolution des métiers visés. Des représentants de l'UNEP Bourgogne Franche Comté (Union Nationale des Entreprises du Paysage) seront associés à ce conseil de perfectionnement permettant un pilotage au plus près des besoins de la profession.

Evaluation des diplômés  
**LICENCE PROFESSIONNELLE – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne  
**Domaine : STAPS**

### Réponse à l'évaluation

#### **Commentaires des évaluations de l'AERES de l'offre de formation co-habituée des UFRSTAPS de Bourgogne et de Franche-Comté**

Si l'ensemble des enseignants des deux composantes ont parfaitement compris la logique de rapprochement proposé par les Universités de Bourgogne et de Franche-Comté (PRES), et s'ils ont accepté de pousser le plus loin possible ce rapprochement, ils se demandent aujourd'hui qu'elle a été la plus-value de ce choix face aux évaluations de l'AERES (quatre mentions de Licence évaluées « B », deux mentions Master évaluées « B », une évaluée « A » et une spécialité APAS de la mention Biologie-Santé évaluée « B »).

Ce travail réalisé sur plus d'une année par les deux communautés d'enseignants des UFRSTAPS de Bourgogne et de Franche-Comté conduisant à la création *ex-nihilo* d'une offre de formation nouvelle et originale portée conjointement par les deux composantes (STAPS de Dijon et Besançon) ne semble pas avoir été perçu dans sa dynamique générale mais à partir d'éléments plutôt parcellaires et microscopiques peu explicités du fait d'une histoire de cette offre forcément absente ou trop récente parfois. Quant aux dossiers, souvent trop synthétiques (c'était une demande des Universités) ils ont du privilégier des annexes lourdes et importantes proposant de très (trop?) nombreuses informations qui ne semblent pas toujours avoir été examinées si l'on en juge les remarques formulées par les évaluateurs de l'AERES (des taux de réussite rapportés et parfois erronés). Toutefois, cette constatation ne sous-estime pas la lourdeur du travail accompli par l'AERES dans cette vague B. Cependant et de manière unanime, les deux collectifs d'enseignants des UFRSTAPS de Bourgogne et de Franche-Comté ressentent une grande amertume et partagent notamment le sentiment que la distribution des différentes parties du dossier de notre offre de formation (portées soit par l'Université de Bourgogne soit par celle de Franche-Comté) a malheureusement conduit à des difficultés de compréhension chez les évaluateurs (des points positifs dans un cas sont jugés négatifs dans d'autres) et à une évaluation forcément éclatée ne permettant pas aux évaluateurs d'avoir une vision cohérente (des questions sur le rôle et la place des deux universités dans l'offre proposée) de l'offre de formation présentée telle que nous l'avons eu dans notre projet, et d'avoir en conséquence une vision somme toute négative de notre projet.

Dans le cadre du PRES Bourgogne/Franche-Comté, les deux projets d'établissement avaient souligné la dimension emblématique de cette co-habilitation (cf. tableau synthétique de l'offre résumée à la fin de ce document) entre les deux UFRSTAPS, saluant l'idée d'un véritable « Pôle PRES Sport » apportant une cohérence territoriale, rassemblant des équipes avec leurs compétences et leurs spécificités, mutualisant des forces et des savoir-faire issus à la fois des domaines de la recherche, de la formation et de la vie étudiante. Pour les deux structures STAPS c'était l'occasion de saisir l'opportunité de continuer à tendre vers un rayonnement national et international afin de s'imposer comme un acteur fort aux côtés des universités des régions voisines.

Lorsque l'on sait aujourd'hui ce que représentent les notations de l'AERES et ce qu'elles préfigurent dans la dynamique des Universités françaises on comprendra qu'au regard du projet qui était celui de toute une communauté d'enseignants le sentiment d'avoir été moyennement évalué prévaut largement aujourd'hui sur la satisfaction éprouvée lors des travaux effectués dans le cadre de ce PRES Bourgogne/Franche-Comté.

Nous continuons à penser que proposer **les mêmes diplômes à la fois aux étudiants de Dijon et à ceux de Besançon** dans le cadre d'une mutualisation complète et à tous les niveaux doit permettre :

- d'offrir aux étudiants une carte des formations plus riche sans créer des nouveaux diplômes
- d'organiser les formations sous forme de parcours pour permettre à l'étudiant de mieux élaborer son projet de formation et son projet professionnel.
- de s'enrichir mutuellement par la mise en commun des points forts de chaque UFR (aide à la réussite, réorientation, UE engagement étudiant, annexe descriptive au diplôme, préprofessionnalisation, accompagnement des étudiants .....)
- d'offrir un espace de formation cohérent et novateur
- d'améliorer l'attractivité grâce à une meilleure lisibilité
- de définir une stratégie commune de formation et de recherche (soutien des masters par les différents laboratoires des deux universités)
- d'encourager la mobilité étudiante et le développement des TICE.

Le travail en équipe des deux UFR pour construire cette nouvelle carte a permis de mettre en commun les pratiques organisationnelles, de partager et d'enrichir des savoirs et des expériences, ce qui devrait à très court terme améliorer la qualité pédagogique, l'information, l'orientation et surtout l'accompagnement des étudiants. Si les évaluations pointent du doigt des problèmes de pilotages et de gouvernance dans ce projet, la quantité de travail qu'a supposé cette mise en commun a pourtant conduit les deux UFRSTAPS à proposer clairement des comités de suivi commun et des responsabilités de diplôme partagées, **regroupant à tous les niveaux de l'offre les deux équipes pédagogiques des deux UFR.**

Afin de rendre opérationnel l'ensemble de cette offre commune, on peut rappeler les grandes lignes de l'architecture des diplômes de Licence et de Master qui respectent trois idées essentielles :

- permettre aux étudiants de faire des choix cohérents avec leurs projets de formation et professionnels

- permettre leur mobilité (régionale, nationale et internationale)
- éviter la tubularité des diplômes (passerelles, substitution d'UE etc.)

Très concrètement, tous les semestres de L et de M sont composés de 5 Unités d'Enseignements de 6 crédits chacune. Cette structure vise à simplifier la présentation de chaque formation, à donner une unité des diplômes à travers les années du cursus, à permettre aisément des passerelles d'une formation à l'autre et à présenter une lecture aisée de l'offre au niveau international.

Le manque d'ouverture disciplinaire soulignée par l'AERES à propos des STAPS suppose de rappeler la forte pluridisciplinarité de la 74<sup>ème</sup> section du CNU fondée sur de nombreux éclairages issus d'un nombre important de champs scientifiques. A ce titre une première catégorie d'enseignement de l'offre de formation repose sur des UE dites d'Enseignement Pluridisciplinaires appelées majeures lorsqu'elles précisent la mention ou la spécialité du diplôme. Elles peuvent être approfondies dans des UE dites d'« Approfondissement » ou choisies comme enseignement « Complémentaire » dans d'autres mentions ou d'autres spécialités.

Le choix de la structure des diplômes insiste fortement sur les dimensions additionnelles (5 UE sur 30 en Licence et 3 sur 20 en Master) à travers les enseignements de C2I, de langues, d'atelier projet professionnel, d'outils informatiques, de recherche documentaire.

L'offre de formation insiste également sur les aspects de la pré-professionnalisation et de la professionnalisation par la présence importante d'UE consacrées aux stages, à l'initiation méthodologiques, aux projets tuteurés et aux mémoires.

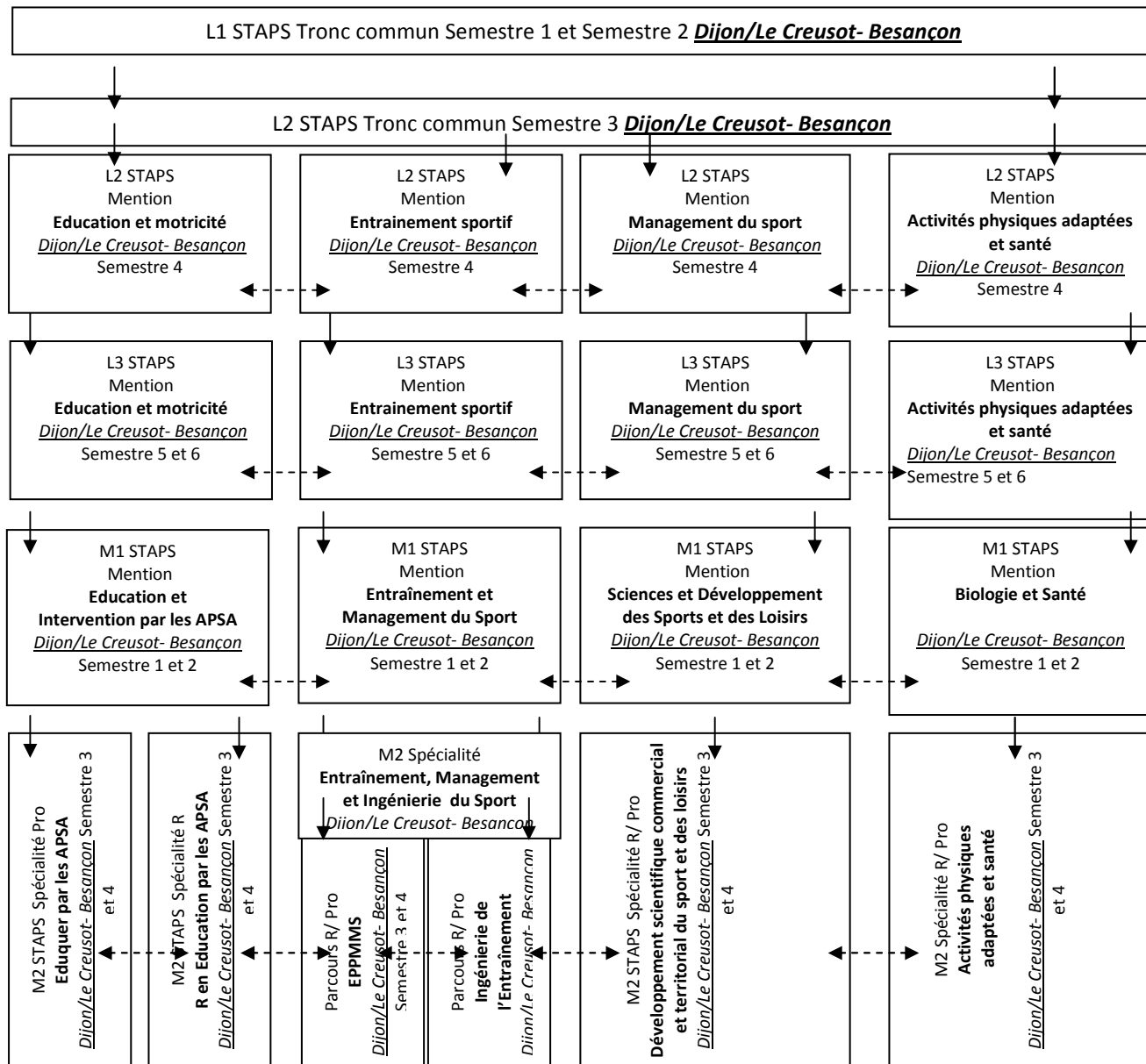
Souvent la description des contenus des différentes UE proposées est en cours et fait l'objet d'une réflexion depuis le début de la construction de ce projet emblématique.

## Conclusion

Les deux UFRSTAPS de Bourgogne et de Franche-Comté ont voulu jouer entièrement la carte du PRES Bourgogne/Franche-Comté à travers une série de mots clé :

- Attractivité
- Positionnement Régional National et International
- Visibilité et Lisibilité Interne et Externe
- Professionnalisation des étudiants
- Lutte contre l'échec universitaire
- Qualité de la Recherche
- Qualité de la formation à la Recherche et par la Recherche

**Schéma synthétique et résumé de l'offre unique de formation proposée par les deux  
UFRSTAPS de Bourgogne et de Franche-Comté**



Ce schéma simplifié ne présente pas les autres formations proposées dans l'offre concertée des deux UFRSTAPS à savoir :

- DEUST « Animation et Gestion des Activités Physiques et Sportives ou Culturelles
- Licence Pro Métiers du tourisme et des loisirs sportifs
- Licence Pro Développement et gestion des activités physiques artistiques
- Licence Pro Développement social et médiation par le sport
- Licence Pro Intervenant Danseur

Evaluation des diplômés  
**LICENCE PROFESSIONNELLE – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne

Demande n°S3LP12002814

Domaine : STAPS

Dénomination nationale : Activités culturelles et artistiques

Spécialité : **Développement et gestion des activités physiques artistiques**

**– Danse, arts du cirque, arts de la rue et arts martiaux**

**Evaluation AERES : C**

**Réponse à l'évaluation**

Éléments du compte rendu de l'évaluation	Remarques et éléments de réponse
<b>Présentation de la spécialité</b>	
« Licence peu attractive »	La formation est spécialisée et récente. Elle recrute de façon stable depuis 3 ans. Les capacités d'accueil et la volonté d'un encadrement rigoureux ne permettent pas l'accueil d'un nombre trop important l'étudiant.
Positionnement dans l'offre globale de formation dans l'établissement non argumenté	Diversification des secteurs d'intervention en STAPS : sport et activités chorégraphiques
<b>Indicateurs</b>	
Les indicateurs relevés	RAS Ils montrent une poursuite d'étude très relative (preuve des compétences professionnelles acquises) et un taux d'insertion professionnelle élevé (67%)
<b>Bilan de l'évaluation</b>	
Il conviendrait de modifier le vocable ... l'évocation de la danse et du cirque ne serait pas justifié	Il y a spécificité dans les arts chorégraphiques au regard de l'ensemble du spectacle vivant. Le projet n'est pas de former des administrateurs mais bien des chargés de projet spécialistes des arts chorégraphiques.
La politique de stage n'est pas précisée	Elle fait pourtant l'objet d'un développement précis en pages 5 du dossier. Page 4, les aspects professionnalisants dont le stage pro sont développés.
Les enseignements professionnels sont hétérogènes	A l'image de la réalité des acteurs du cœur de métier.
Il apparait une confusion majeure concernant le statut d'intermittent du spectacle	L'intermittence n'est ni un métier, ni un statut. Les métiers exercés sont le plus souvent des métiers d'artistes ou de chorégraphes qui gèrent directement leur structure. Ils sont à la fois, artistes, administrateurs, chargé de production ou chargé de

	diffusion... L'analyse du cœur de métier montre la nécessité d'une polyvalence notamment dans les structures en voie de professionnalisation.
L'auto évaluation n'est pas critique	L'autoévaluation était une démarche nouvelle pour l'ensemble des acteurs, donc perfectible.
<b>Recommandations</b>	
Préférable d'élargir au domaine du spectacle vivant	Les STAPS ont-ils cette légitimité ? Le positionnement sur les arts chorégraphiques est à défendre.
Pas de suivi de l'insertion ni de l'accompagnement des diplômés	Faute du recul suffisant (formation récente), les données transmises étaient incomplètes. L'accompagnement à l'insertion professionnelle est une des préoccupations majeure de l'équipe d'encadrement.
Morcellement des sujets abordés	CF. remarque sur l'hétérogénéité des enseignements
Introduire des UE de préparation à la découverte de la licence professionnelle dans l'établissement pour attirer des étudiants locaux	C'est ce qui sera fait avec les UE de découverte professionnelles proposées en S4 de L2 dans le prochain plan de formation en partenariat avec Besançon.

Evaluation des diplômes  
**LICENCE PROFESSIONNELLE – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne  
 Demande n°S3LP12002815  
 Domaine : **STAPS**  
 Dénomination nationale : Activités sportives  
 Spécialité : **Tourisme et loisirs sportifs**

**Evaluation AERES : B**

**Réponse à l'évaluation**

**Actions envisagées à la suite de l'évaluation AERES vague B**

<b>Points faibles soulevés par l'AERES</b>	<b>Actions envisagées</b>
Poursuite d'études trop importante	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Admission sur entretien après étude des dossiers</li> <li>- Une information auprès des établissements d'accueil peut être conduite</li> <li>- Les L3 pro ne seront pas acceptées dans les M1 du PRES ; la politique PRES s'oppose à la poursuite d'études après la licence professionnelle, sauf cas exceptionnel.</li> </ul>
Manque de diversité de l'origine des étudiants	<p>Choix des admissibles en fonction de leur origine universitaire.</p> <p>Le bilan des 5 dernières années est le suivant : BTS : 50,3%, DEUST2 : 20,5%, Licence 2 : 12,6%, DUT : 9,9% et autres : 6,7%</p>
Manque de liaison entre les enseignements académiques et les formations en situation professionnelle	Ouverture dès la rentrée 2011-2012 de la licence en alternance
<b>Recommandations</b>	<b>Actions envisagées et déjà concrétisées</b>
Proposer un accès en alternance	Ouverture dès la rentrée 2011-2012 de la licence en alternance
Définir un milieu concerné par la VAE	<p>Contacts pris avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la FROTSI (pour les agents de développement des OT et SI)</li> <li>- le CNFPT (pour les agents des services des sports)</li> </ul>
Orientation « tourisme vert et écotourisme »	- Un travail en profondeur sera proposé l'année prochaine aux étudiants de la licence (un mémoire et



	<p>un projet tutoré) en relation avec nos partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des contacts sont actuellement en cours avec :</li> <li>- « Alterre-bourgogne »</li> <li>- ADEME-bourgogne</li> <li>- le conservatoire régional de la faune</li> </ul>
Rendre le conseil de perfectionnement plus opérationnel	<p>Elargir le comité de pilotage (pour créer un Conseil de perfectionnement) aux autres acteurs du tourisme sportifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- représentant du tourisme sportif à la DRJSCS</li> <li>- agent de développement « tourisme, développement durable » au CROS de Bourgogne</li> <li>- représentante de la CDESI 21</li> <li>- représentante de la FROTSI</li> <li>- représentant du CRT</li> </ul>
<p>Par ailleurs, des contacts sont pris en vue de la signature de convention de partenariat avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Alterre-bourgogne »</li> <li>- ADEME-bourgogne</li> <li>- conservatoire régional de la faune</li> <li>- CROS de bourgogne</li> <li>- les comités régionaux sportifs de : canoë- kayak, voile, randonnés pédestre, randonnées équestre</li> </ul>	

Evaluation des diplômes  
**LICENCE PROFESSIONNELLE – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne  
Demande n°S3LP12002809  
Domaine : **SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE**  
Dénomination nationale : **ACTIVITES ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION**  
Spécialité : **Service en ligne – Conception et réalisation  
de services multimédia en ligne**

**Evaluation AERES : B**

### Réponse à l'évaluation

#### Points faibles

Concernant les 2 points faibles du bilan, on peut déjà remarquer que le taux d'insertion professionnelle (trop faible) et le taux de poursuites d'études (trop élevé) sont directement corrélés : quand l'un augmente, l'autre diminue et inversement.

Consciente de ce souci de poursuites d'études, l'équipe précise bien aux candidats, puis aux étudiants à l'occasion de la rentrée, et répète tout au cours de l'année universitaire, à chaque conseil pédagogique, que la finalité de la LP est une insertion professionnelle. Il est aussi convenu avec eux dès le début de l'année qu'aucun avis de poursuite d'études ne leur sera délivré. Malgré ces précautions, il subsiste chaque année un pourcentage fluctuant d'étudiants qui passent outre ces consignes et décident de faire une poursuite d'études sans que nous ayons le moindre contrôle sur leurs démarches.

#### Recommandations et commentaires

Concernant les recommandations, l'équipe va se pencher sur la suggestion de spécialisation par le biais d'heures spécifiques pour restreindre le périmètre des métiers. Cet objectif peut apparaître comme contradictoire avec celui de la diversification des publics (DUT, BTS et augmentation des L2). Il faudrait dans ce cas proposer des « modules passerelles » à l'ensemble des formations concernées non seulement dans l'établissement, mais aussi dans toute la France puisque notre recrutement est national. Remarquons que cette année 2010/2011, nous avons, dans la promotion, 4 étudiants originaires de L2 qui sont parfaitement intégrés. Pour résoudre le problème de la diversité des publics, nous proposons une Unité d'Enseignement entière d'harmonisation en début d'année qui d'après nos enquêtes convient totalement aux étudiants.

De la même façon, pour ce qui est d'afficher une position ferme vis-à-vis des masters recrutant des étudiants de notre licence en poursuite d'études, il faudrait pouvoir le faire dans toute la France puisque l'on observe des poursuites d'études à Dijon certes, mais aussi

Paris, Montbéliard, Toulon, Angers, Grenoble, Lyon et même au Canada ! Au niveau de l'Université de Bourgogne, les consignes sont, quant à elles, clairement énoncées.

Pour ce qui est de l'alternance, elle est en train de se mettre en place depuis l'année dernière seulement. L'an passé nous avons une seule étudiante en contrat de professionnalisation, cette année nous en avons trois. Notre volonté d'augmenter le nombre d'étudiants en alternance est bien réelle et, à force d'information auprès des entreprises, nous avons cette année plusieurs offres fermes de contrat de professionnalisation que nous pourrions proposer aux candidats pour la rentrée prochaine.

La procédure d'auto-évaluation a été mise en place au sein de l'établissement. Un premier travail a été mené par l'équipe pédagogique du diplôme. L'ensemble des évaluations a été ensuite harmonisé au niveau de l'IUT de Dijon-Auxerre à l'occasion d'une réunion avec tous les responsables de LP et les chefs de départements. Enfin, au niveau de l'Université de Bourgogne, une analyse de chaque rapport a été faite afin d'harmoniser le travail des composantes et UFR.



Evaluation des diplômes  
**LICENCE PROFESSIONNELLE – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne

Demande n°S3LP12002810

Domaine : **SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE**

Dénomination nationale : **ACTIVITES ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION**

Spécialité : **Service en ligne –**

**Commercialisation des produits en ligne**

**Evaluation AERES : C**

## Réponse à l'évaluation

### Points faibles

- **Aucun suivi de l'insertion professionnelle des diplômés**

Depuis la promotion 2010, un questionnaire est renseigné par chaque étudiant à l'occasion de la remise des attestations de diplôme. Il permet de conserver les informations nécessaires au suivi. Nous avons pu noter toutefois que celles-ci peuvent s'avérer insuffisantes pour les contacter. En effet, les étudiants changent rapidement de domicile en fin de formation et le taux de réponse aux mails n'est pas satisfaisant. Nous allons effectuer des relances téléphoniques ainsi que réfléchir à la mise en place d'un questionnaire qui sera disponible en ligne.

- **Assez peu de retour de entreprises partenaires**

A l'occasion du stage, les organismes d'accueil nous font un retour détaillé sur leur déroulement. Ces informations, dont un historique est conservé, sont transmises au conseil de perfectionnement. Elles permettent de faire évoluer la formation en fonction des remarques qui sont faites par les entreprises.

- **Le co-pilotage réunissant toutes les responsabilités sur deux personnes seulement**

La LP ATC regroupe 2 mentions qui sont « Conception et Réalisation de Produits Multimédia en Ligne » et « Commercialisation des Produits en Ligne ». Il y a donc un responsable pédagogique par mention, ce qui est le cas pour chaque LP de l'IUT de Dijon-Auxerre. Cependant, la répartition des tâches, telle qu'elle est définie à l'heure actuelle, n'est pas figée et une différenciation plus détaillée est parfaitement envisageable.

### **Commentaires et recommandations**

En ce qui concerne le bilan de l'évaluation et l'appréciation globale que vous en avez faite, vous mentionnez « qu'il n'existe aucune validation des acquis de l'expérience, ni de formation continue », hors nous proposons bien notre formation d'une part en alternance (donc en formation continue), mais nous validons également les acquis ce qui nous permet d'accueillir des personnes ayant déjà été salariées. D'autre part, comme chaque diplôme de l'Université de Bourgogne, cette Licence Professionnelle est accessible par la voie de la VAE. Pour exemple, dans la promotion actuelle, nous avons un étudiant en contrat de professionnalisation et un autre qui, par la procédure de validation des acquis, est inscrit en formation continue.

Nous avons bien noté le souhait d'intégrer plus d'étudiants issus de L2 en LPCPL. Il est à noter que la maquette de la formation comprend une unité d'enseignement destinée à la remise à niveau des étudiants n'ayant pas certains prérequis.

Le dernier point abordé est celui de la communication sur l'existence de cette licence dont l'offre est en effet unique au niveau régional (tout comme dans le cadre du PRES), ce qui en fait une formation primordiale, outre le fait qu'elle soit, comme vous l'avez souligné en adéquation avec un enjeu sociétal actuel qui est le commerce électronique.

Dans cette optique, nous travaillons de manière étroite avec le Service Universitaire de Formation Continue de Bourgogne (SUF COB) afin de faire connaître au mieux la licence aux entreprises de la région. Forger et consolider son réseau est un travail qui demande du temps. N'oublions pas que notre licence n'est ouverte à l'alternance que depuis deux ans.

Pour ce qui est de promouvoir la licence au-delà de l'Université de Bourgogne nous pourrions profiter du PRES constitué avec l'Université de Franche-Comté. Une plaquette présentant l'offre de formation en Licences Professionnelles des IUT de Bourgogne et de Franche-Comté a été élaborée pour être mise à disposition des étudiants de deux Universités, voire au delà.



Evaluation des diplômés  
**LICENCE PROFESSIONNELLE – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne  
Demande n°S3LP12002791

Domaine : **SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE**  
Dénomination nationale : **PRODUCTION INDUSTRIELLE**  
Spécialité : **Management des processus industriels**

**Evaluation AERES : A**

## Réponse à l'évaluation

### Points faibles

- Pas de possibilité d'accès hormis le contrat de professionnalisation

Cette licence est basée sur une pédagogie de l'alternance et son essence tient de cette caractéristique. Le choix du contrat de professionnalisation plus que celui de l'apprentissage tient de notre partenaire professionnel. Elle ne peut donc être déclinée de la même manière en formation initiale. Elle est ouverte à la formation continue et à la VAE.

- Le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés est à améliorer.

Le suivi actuel est effectué à la sortie de la formation (100% de taux de réponse). Le taux de retour des enquêtes de suivi à 6 mois est très faible et nous ne l'avons pas considéré comme étant significatif. Nous avons bien sûr conscience qu'il faut améliorer ce suivi. Dans ce sens les moyens, notamment humains, suffisants seront affectés à cette tâche notamment en termes de relance téléphonique des anciens étudiants.

### Commentaires et recommandations

Deux raisons peuvent être invoquées à ce constat.

- D'une part il n'existe pas sur le site d'Auxerre de formation générale de premier cycle (Licence) dans ce domaine.
- D'autre part, la Licence Sciences Technologie Santé, Mention Mécanique, organisée sur le campus de Dijon est assez éloignée des prérequis initiaux de la Licence professionnelle MPI.

Toutefois, nous avons bien noté cette remarque et nous pensons qu'une information spécifique pourrait être effectuée auprès de la licence Sciences Technologie Santé, Mention Mécanique mais aussi d'autres telle que la licence en Sciences de l'Ingénieur de l'Université de Franche-Comté.

Evaluation des diplômes  
**LICENCE PROFESSIONNELLE – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne  
Demande n°S3LP12002792  
Domaine : **SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE**  
Dénomination nationale : **PRODUCTION INDUSTRIELLE**  
Spécialité : **Conception 3D et calculs de structure**

**Evaluation AERES : B**

### Réponse à l'évaluation

#### Points faibles

1. Peu ou pas d'étudiant de L2

Les efforts consentis depuis 2008 (présentation de notre LP aux L2 de l'UFR Sciences et Techniques, journée portes ouvertes, publicité...) ont abouti à l'inscription d'1 étudiant de L2 en 2009 qui a validé sa LP et de 3 nouveaux étudiants de L2 en 2010 actuellement en stage. Il est toutefois important de noter que les prérequis technologiques dont ils disposent sont très insuffisants, ce qui leur impose de fournir un travail personnel très important pour valider les UE technologiques de cette formation. Cette situation pourrait être atténuée par la mise en place d'une UE libre en L2 dont 1 module pourrait être la conception assistée par ordinateur. Ce projet a par ailleurs été soumis en 2010 à l'UFR Sciences et Techniques.

2. Des poursuites d'études difficiles à maîtriser

La tendance à l'augmentation des étudiants qui poursuivent leurs études est réelle. En interne, nous faisons le nécessaire afin d'expliquer que ce n'est pas la finalité de ce diplôme. Cette communication se destine aux candidats, notamment à l'occasion des salons et forums auxquels nous participons, et aux étudiants, à l'occasion de la réunion de rentrée et des réunions pédagogiques.

Il est notamment précisé aux étudiants, dès la rentrée, que les demandes de poursuites d'études ne seront validées que dans des cas très exceptionnels. Il convient d'ajouter qu'une partie de cette situation est totalement indépendante de notre volonté car :

- certaines formations de master et certaines écoles d'ingénieurs recrutent chaque année des étudiants de notre LP sans notre aval ;
- certains étudiants reprennent leurs études en utilisant leur diplôme de bac+2 en intégrant une année de L3 généraliste après leur Licence Professionnelle.

3. Le suivi non standardisé de l'insertion professionnelle



Jusqu'à ce jour, le suivi de l'insertion professionnelle a été mené par entretien téléphonique en 3 étapes successives : 6 mois, 12 mois et 18 mois après l'obtention du diplôme. Si cela s'avère nécessaire nous pourrions à l'avenir aller au-delà de cet échéancier (jusqu'à 36 mois). Il faut noter que la stabilité dans l'emploi est très dépendante de l'activité économique car de nombreuses entreprises sous-traitent aujourd'hui leurs études en les confiant à des établissements indépendants. Ces bureaux d'études, dans lesquelles nos étudiants trouvent majoritairement leur emploi, sont amenés à réajuster leur effectif en fonction de la conjoncture économique. Cependant on peut remarquer que les étudiants ayant eu une première expérience professionnelle ont beaucoup moins de difficultés à retrouver un emploi, d'autant plus que cette formation bénéficie aujourd'hui d'une solide réputation au niveau régional.

### **Commentaires et recommandations**

Le flux d'étudiants, en constante progression depuis 2006, s'est stabilisé autour de 26 étudiants depuis 2009. Cette évolution met en évidence la bonne attractivité de la formation et la pertinence des ajustements pédagogiques réalisés lors de la précédente campagne d'évaluation.

L'autoévaluation est un exercice nouveau, dont les conclusions ne résultent pas uniquement de la réflexion menée par le comité de suivi de la LP, mais également au sein du conseil de l'IUT de Dijon et par le CEVU de l'U. La démarche proposée par les instances de l'UB, (établir l'autoévaluation après avoir développé le projet), nécessitera un ajustement à l'avenir.

En ce qui concerne les recommandations, des échanges sont en cours pour établir une convention de partenariat à la fois avec le CEA de Valduc, et le réseau des membres du pôle de compétitivité Nucléaire Bourgogne, ainsi qu'avec les entreprises régionales déjà impliquées dans la formation. Cependant et compte tenu du contexte économique actuel, ces dernières se montrent réticentes à la signature d'une convention les engageant à moyen terme sans disposer d'une vision à plus de 6 mois.

#### **- Les effectifs en baisse en 2009 par rapport à 2008**

Les effectifs varient d'une année sur l'autre car la demande des entreprises et son adéquation avec les candidats fluctuent. Il est nécessaire d'avoir un potentiel de candidats et d'entreprises largement supérieur à l'effectif attendu.

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
<b>Inscrits pédagogiques</b>	38	45	32	42+1 (VAE)
<b>Taux de réussite en %</b>	100%	93%	85%	

Remarque : l'évaluation n'a pas pris en compte l'année 2009-2010 pour laquelle les effectifs sont de 42 car cette information n'était pas connue au moment où le dossier a été élaboré.

Evaluation des diplômés  
**LICENCE PROFESSIONNELLE – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne  
Demande n°S3LP12002786  
Domaine : **SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE**  
Dénomination nationale : **PRODUCTION INDUSTRIELLE**  
Spécialité : **Mécatronique**

**Evaluation AERES : B**

### Réponse à l'évaluation

#### Réponse aux recommandations :

*Il est attendu de l'établissement qu'il mette en place un conseil de perfectionnement pour améliorer le pilotage de la formation.*

Un conseil de perfectionnement a été mis en place depuis juin 2009. Ceci était indiqué dans le formulaire d'évaluation d'où sont reprises les lignes suivantes :

*« Un conseil de perfectionnement réunissant les enseignants permanents et invitant les enseignants issus du milieu professionnel a eu lieu en juin 2009. **Le directeur de l'IUT, le responsable de la Formation Professionnelle, les représentants de l'AFPI sont conviés à cette réunion.***

*L'objectif de cette réunion est de faire le tour des modules d'enseignements, d'identifier les redondances, les lacunes, de demander l'avis des professionnels sur les contenus. Ce vrai dialogue avec les professionnels a été bénéfique. Suite à cette réunion, un plan d'action a été dressé avec notamment des investissements orientés équipement pédagogique en hydraulique, automatisme industriel et réseau informatique de terrain. »*

Ce conseil de perfectionnement se tient annuellement suite au jury d'attribution du diplôme. L'impact des décisions prises par ce conseil se retrouve dans :

- a) L'évolution de la maquette pédagogique (présentée dans le dossier)
- b) Les investissements pédagogiques réalisés :
  - des investissements dans le domaine de l'automatisme ont été réalisés avec notamment la mise en place d'Automates Programmables avec pupitres tactiles qui sont venus enrichir le plateau technique Mécatronique (suite au comité 2009)
  - l'installation d'une salle dédiée à l'hydraulique est prévue pour la rentrée 2011 (suite au comité 2010-acquisition de l'équipement en cours)

c) Le rapprochement de la licence avec certains secteurs industriels (suite au comité 2010-en cours)

*Le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés doit être plus rigoureux*

Le suivi de l'insertion professionnelle mérite en effet un effort particulier. Le suivi mis en place porte sur 3 points :

- La réalisation de bilan de compétences en cours de formation. A travers les enseignements de communication, les étudiants réalisent un bilan de compétence mené par un professionnel du domaine (ManPower). Cette étape nous paraît fondamentale pour préparer l'insertion professionnelle future. A partir de septembre 2011, un soutien complémentaire de la Plateforme d'Insertion Professionnelle de l'Université de Bourgogne, permettra de renforcer l'accompagnement des étudiants dans leur projet professionnel. Ces actions ont déjà été expérimentées avec succès au sein de l'IUT du Creusot.
- L'enquête de suivi à 1 an : L'enquête est réalisée par voie de courrier, de relance mail et d'appel téléphonique. Malgré cela les retours ne sont pas toujours à la hauteur des efforts fournis. En 2011 l'enquête recevra un soutien du service de coordination de la formation professionnelle de l'IUT du Creusot, par la mise à disposition temporaire d'une secrétaire.
- L'enquête nationale : le taux de retour de cette enquête est assez bas malgré les relances effectuées par notre établissement. La mise en place d'un annuaire des anciens est envisagée afin de conserver un lien plus fort avec les anciens étudiants.

Nous devons cependant faire part de la remarque récurrente des anciens étudiants lors des relances téléphoniques : chaque année les anciens étudiants reçoivent plusieurs enquêtes très similaires : enquête de devenir après le DUT ou le BTS, enquête du devenir après la licence, évaluations des enseignements, enquête du devenir après l'obtention du CQPM... Cette multiplication des enquêtes nous paraît être un élément critique, qui nécessite de déployer des efforts importants pour palier au manque de réponses

*Il conviendrait de veiller à mieux décrire les débouchés réels au niveau industriel, en termes de métiers. Une réflexion partagée au sein du conseil de perfectionnement pour améliorer cette dimension de la communication serait souhaitable.*

Depuis la précédente évaluation, un travail a été mené concernant les débouchés de la formation.

La licence mécatronique reçoit un fort soutien industriel régional de la part de grandes entreprises telles que Areva, Alstom, General Electric, Arcelor Mittal, Snecma. De nombreuses PME participent également à l'évolution de la formation : Hydro3M, Fluid Expert, ATS Ingénierie et TEB qui recrutent, chaque année, en stage, en CDD, en CDI des étudiants de LP Mécatronique.

Nous tenons à souligner la création récente d'un cluster d'entreprise à proximité. Ce cluster (Mecateam) regroupe une soixantaine d'entreprises dont le cœur de métier concerne les engins mobiles (Ferroviaire, Route). Hydro3M, entreprise spécialisée en hydraulique, est à l'origine de ce projet de cluster. L'IUT et la LP mécatronique, en particulier, sont associés à la vie de ce cluster. Des investissements importants sont prévus rapidement en termes d'infrastructures et de formation (<http://mecateamcluster.org/>).

A travers ce rapprochement, les métiers liés à la maintenance électrique et mécanique, liés à l'hydraulique paraissent devenir des débouchés porteurs. L'identification précise des métiers (par code NAF) est en cours.

*Il est impératif de maîtriser les poursuites d'études qui semblent par ailleurs très importantes, en réajustant les modalités de recrutement des étudiants et en s'assurant d'un projet professionnel en relation avec une insertion immédiate dans le monde de l'emploi.*

Lors de l'examen des candidatures, l'admissibilité des candidats est jugée principalement à partir du projet professionnel du candidat. Les étudiants indiquant dans leur lettre de motivation leur souhait de poursuivre leurs études à l'issue de la licence mécatronique sont rejetés.

D'autre part, un entretien téléphonique est réalisé dans les cas douteux (multi-candidatures locales, absence ou incohérence du projet professionnel décrit par le candidat dans sa lettre de motivation).

Certains étudiants en formation initiale expriment chaque année leur souhait de poursuivre leurs études. Depuis la 2007, à seulement 2 exceptions près en 2009, nous donnons comme avis de poursuite d'études la mention « la licence mécatronique n'a pas vocation à une poursuite d'étude. Nous émettons donc un avis très réservé ».

Il est regrettable de constater que malgré cette mention, des formations de niveau Master continuent de faire du recrutement en licence professionnelle.

Notons qu'en 2009, deux étudiants (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> de promotion), nous ont présenté un projet professionnel particulier qui a été étudié par le comité de pilotage. Du fait du niveau particulièrement remarquable de ces 2 étudiants et de l'envergure de leur projet, un avis positif a été formulé.

La mise en place de la filière par alternance permet de favoriser l'insertion professionnelle. L'immersion en professionnelle facilite la compréhension du monde de l'entreprise et permet de lutter contre l'appréhension du passage de l'école à la vie professionnelle. Les étudiants ayant suivi la licence en alternance ne poursuivent pas leurs études et rentrent dans la vie professionnelle.

#### **Réponse à l'avis global :**

*Le responsable de la formation est un enseignant-chercheur dont le domaine est assez éloigné du cœur de métier de la licence professionnelle.*

Le domaine de compétence de l'enseignant-chercheur en question couvre les matériaux et le génie des procédés (section CNU 62), ce qui est, effectivement, éloigné du cœur de métier de la mécatronique. A partir de la rentrée 2011 deux collègues respectivement Professeur Agrégé de Mécanique (enseignant en hydraulique) et Professeur Agrégé de Génie Electrique (enseignant en motorisation électrique) prendront part au pilotage de la licence en vue d'en assurer la responsabilité à terme.

### **Réponse aux points forts et faibles :**

Points forts :

*Des effectifs en augmentation pour l'accès à la formation par alternance.*

*L'UE d'harmonisation pour un public varié.*

*Les certifications complémentaires (professionnelle et linguistique).*

La formation par alternance nous paraît être la meilleure garantie d'une insertion professionnelle réussie. Notre effort continuera à se porter sur cet aspect. Nous souhaitons également développer certains aspects liés à la formation courte (en proposant par exemple certains modules de formation dans le cadre des actions de formation courte de l'IUT). La modularité de la nouvelle maquette et l'organisation pédagogique future doivent en faciliter la mise en place.

Points faibles :

*L'auto-évaluation trop optimiste.*

*Le suivi trop partiel de l'insertion professionnelle.*

*Des poursuites d'études élevées.*

Des réponses concernant les efforts consacrés au suivi de l'insertion professionnelle et du taux de poursuite d'études élevé ont été données ci dessus.

Concernant l'auto-évaluation, elle a été menée de manière concertée avec la direction de l'IUT du Creusot (président du conseil d'administration, directeur, directrice adjointe), le service formation professionnelle de l'IUT du Creusot (responsable du service) et les autres licences professionnelles (responsables de licences).

Nous avons mentionné certaines critiques qui avaient été relevées par le comité de perfectionnement et les responsables de la licence.

Il est certain que l'attribution des notes n'a pas été très aisée, car cet exercice a été nouveau pour nous. Cependant nous entendons bien la remarque et nous en tiendrons compte pour l'avenir.

Evaluation des diplômes  
**LICENCE PROFESSIONNELLE – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne  
Demande n°S3LP12002783  
Domaine : **SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE**  
Dénomination nationale : **PRODUCTION INDUSTRIELLE**  
Spécialité : **Conception et production aéronautique**

**Evaluation AERES : B**

### Réponse à l'évaluation

#### Réponses aux recommandations de l'AERES

- Fonctionnement pédagogique très local :

La provenance des étudiants et la situation du stage en entreprise est nationale (voir ci-dessous)

Département	Nombre
<a href="#">Hautes-Alpes</a>	1
<a href="#">Alpes-Maritimes</a>	1
<a href="#">Côte-d'Or</a>	2
<a href="#">Côtes-d'Armor</a>	1
Isère	2
Nièvre	1
Nord	1
Oise	1
<a href="#">Pyrénées-Atlantiques</a>	1
<a href="#">Pyrénées-Orientales</a>	1
Bas Rhin	1
Rhône	4
Saône et Loire	6
Vendée	1
Etrangers	2

Les vacataires professionnels qui enseignent dans la LP sont issus d'entreprises présentes sur tout le territoire français.

- Peu d'enseignants-chercheurs

Le recrutement en septembre 2012 d'un maître de conférences en 60<sup>ème</sup> section, avec un profil d'enseignement correspondant aux spécificités de la LP, a été acté et permettra de renforcer l'équipe pédagogique.

- Pas d'alternants malgré les liens avec des industriels

La situation géographique des entreprises aéronautiques avec lesquelles nous avons créé des liens ne favorise pas l'alternance. Par contre, après une année 2009 difficile en raison de la conjoncture, on constate une augmentation significative de l'insertion professionnelle à l'issue du stage ce qui correspond aux objectifs de la LP.

- Le suivi hétérogène de l'insertion professionnelle

Un accompagnement de l'insertion professionnelle est effectué depuis 3 ans par la direction d'études (suivi des étudiants, contacts avec les entreprises de l'aéronautique et mise en place d'un « réseau », présences sur des salons aéronautiques, envoi des offres d'emploi, etc.)

Un conseil de perfectionnement a été mis en place à la rentrée 2010. Les professionnels ont été invités à la première réunion. Une 2<sup>ème</sup> réunion est prévue à l'issue du Jury d'attribution du diplôme.

Le suivi de l'insertion professionnelle mérite en effet un effort particulier. Le suivi mis en place porte sur 3 points :

- Cette étape nous paraît fondamentale pour préparer l'insertion professionnelle future. A partir de septembre 2011, un soutien complémentaire de la Plateforme d'Insertion Professionnelle de l'Université de Bourgogne, permettra de renforcer l'accompagnement des étudiants dans leur projet professionnel. Ces actions ont déjà été expérimentées avec succès au sein de l'IUT du Creusot.
- L'enquête de suivi à 1 an : L'enquête est réalisée par voie de courrier, de relance mail et d'appel téléphonique. Malgré cela les retours ne sont pas toujours à la hauteur des efforts fournis. En 2011 l'enquête recevra un soutien du service de coordination de la formation professionnelle de l'IUT du Creusot, par la mise à disposition temporaire d'une secrétaire.
- L'enquête nationale : le taux de retour de cette enquête est assez bas malgré les relances effectuées par notre établissement. La mise en place d'un annuaire des anciens est envisagée afin de conserver un lien plus fort avec les anciens étudiants.

Nous devons cependant faire part de la remarque récurrente des anciens étudiants lors des relances téléphoniques : chaque année les anciens étudiants reçoivent plusieurs enquêtes très similaires : enquête de devenir après le DUT ou le BTS, enquête du devenir après la licence, évaluations des enseignements, enquête du devenir après l'obtention du CQPM, ... La multiplication des enquêtes nous paraît être un élément critique, qui nécessite de déployer des efforts importants pour palier le manque de réponses.



Evaluation des diplômes  
**LICENCE PROFESSIONNELLE – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne  
Demande n°S3LP12002784  
Domaine : **SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE**  
Dénomination nationale : **TRANSFORMATIONS INDUSTRIELLES**  
Spécialité : **Ingénierie et contrôle  
des matériaux et des structures**

**Evaluation AERES : A**

### Réponse à l'évaluation

#### Réponse au bilan de l'évaluation :

1 - Conformément à la demande de l'AERES, un **comité de perfectionnement** sera mis en place au sein de la LP ICMS, qui associera le directeur de l'IUT, le responsable de la LP ICMS et les principaux intervenants universitaires et professionnels de la formation. L'organisation et le rôle de ce comité, ainsi que du comité pédagogique, sera défini ou revu selon les modalités préconisées.

2 - Des actions de communications supplémentaires seront mises en place en direction des **L2 généralistes**, dans le domaine « Sciences et Techniques ».

3 - Concernant **l'ouverture à l'international** : bien que faibles, les contacts ne sont cependant pas inexistantes, contrairement à ce qui est indiqué dans l'évaluation. Des contacts ont été pris avec les Universités de Napier et de Liverpool (R.U.), en particulier, pour l'accueil de stagiaires ces 2 dernières années.

Le faible nombre d'étudiants intéressés par cette voie s'explique d'une part, par la grande facilité avec laquelle les étudiants peuvent trouver des stages sur le territoire français, et d'autre part, par notre volonté de développer la voie « Alternance » qui nous contraint à rester au niveau national.

4 - Dans les points forts, il n'est pas fait mention du **taux de réussite** important de cette formation, de l'ordre de 90%.



Evaluation des diplômes  
**LICENCE PROFESSIONNELLE – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne  
Demande n°S3LP12002785  
Domaine : **SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE**  
Dénomination nationale : **TRANSFORMATIONS INDUSTRIELLES**  
Spécialité : **Traitement des matériaux par laser**

**Evaluation AERES : B**

### Réponse à l'évaluation

*Il serait important d'accompagner le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés*

Le suivi de l'insertion professionnelle mérite en effet un effort particulier. Le suivi mis en place porte sur 3 points :

- La réalisation de bilan de compétences en cours de formation. Cet aspect a été expérimenté en 2010 au sein de l'IUT du Creusot par l'intervention de la plateforme d'insertion professionnelle de l'Université de Bourgogne. Le bilan de compétence nous paraît être fondamental pour favoriser l'insertion professionnelle. Il sera renforcé dans la licence TmL par l'intervention de professionnels de ce domaine au cours de l'année.
- L'enquête de suivi à 1 an : l'enquête est réalisée par voie de courrier, de relance mail et d'appel téléphonique. Malgré cela les retours ne sont pas toujours à la hauteur des efforts fournis. En 2011 l'enquête recevra un soutien du service de coordination de la formation professionnelle de l'IUT du Creusot, par la mise à disposition temporaire d'une secrétaire.
- L'enquête nationale : le taux de retour de cette enquête est assez bas malgré les relances effectuées par notre établissement. La mise en place d'un annuaire des anciens est envisagée afin de conserver un lien plus fort avec les anciens étudiants.

Nous devons cependant faire part de la remarque récurrente des anciens étudiants lors des relances téléphoniques : chaque année les anciens étudiants reçoivent plusieurs enquêtes très similaires : enquête de devenir après le DUT ou le BTS, enquête du devenir après la licence, évaluations des enseignements, enquête du devenir après l'obtention du CQPM...

Cette multiplication des enquêtes nous paraît être un élément critique, qui nécessite de déployer des efforts importants pour palier au manque de réponses

*Il serait important (...) de limiter les poursuites d'études.*

Comme pour les autres licences professionnelles de l'IUT du Creusot, l'admissibilité des candidats est jugée principalement à partir du projet professionnel du candidat. Les étudiants indiquant dans leur lettre de motivation leur souhait de poursuivre leurs études à l'issue de la licence mécatronique sont rejetés.

D'autre part, un entretien téléphonique est réalisé dans les cas douteux (multi-candidatures locales, absence ou incohérence du projet professionnel décrit par le candidat dans sa lettre de motivation).

Certains étudiants en formation initiale expriment chaque année leur souhait de poursuivre leurs études. Depuis la 2007, nous donnons comme avis de poursuite d'études la mention « la licence professionnelle n'a pas vocation à une poursuite d'étude. Nous émettons donc un avis très réservé ».

Il est regrettable de constater que malgré cette mention, des formations de niveau Master, hors l'université de Bourgogne, continuent de faire du recrutement en licence professionnelle.

*L'établissement doit veiller à mettre en place rapidement un dispositif d'accès de cette formation par alternance, tout en conservant un flux en formation initiale.*

La mise en place de la filière par alternance permet de favoriser l'insertion professionnelle. L'immersion en professionnelle facilite la compréhension du monde de l'entreprise et permet de lutter contre l'appréhension du passage de l'école à la vie professionnelle. Si l'on en juge par l'expérience des autres licences professionnelles de l'IUT du Creusot, les étudiants ayant suivi la licence en alternance ne poursuivent pas leurs études et rentrent dans la vie professionnelle. C'est la raison pour laquelle nous avons expérimenté l'alternance en 2010/2011. 4 étudiants ont suivi la formation par alternance et 8 la formation initiale.

*Il est souhaitable de chercher à diversifier des débouchés potentiels de la formation, en particulier dans les PME de hautes technologies en optronique*

Dans le but de diversifier les débouchés potentiels, la plaquette d'enseignements de la licence Professionnelle Laser transformée en « Traitement des matériaux par laser » a déjà été modifiée. Les enseignements concernant les précédés conventionnels sur l'ancienne plaquette étaient de 35h, tandis que, dans la nouvelle maquette 46,5 heures sont consacrées aux procédés conventionnels et aux technologies émergentes. De plus la maquette a été construite par modules, chaque module (par exemple : conduite de procédé, les matériaux et leur mise en forme) pouvant avoir un intérêt non seulement pour des métiers autres que ceux relatifs aux procédés mettant en jeu des sources de haute énergie, mais aussi, pour une formation courte destinée à des industriels.

(...) valoriser l'ouverture de cette formation à l'international.

En ce qui concerne l'ouverture à l'international, une cellule « relations internationales » existe au sein de l'IUT, celle-ci facilite la mise en place et l'organisation de stages à l'étranger. De plus les étudiants ont une préparation TOEIC, qui leur permet une intégration rapide dans une société étrangère. Pour exemple, cette année, un des étudiants est parti en stage au Luxembourg, dans la Société Saturne Technologie. Cet étudiant a bénéficié d'une bourse de la Région Bourgogne. Pour l'année 2011/2012 la Société LASAG SA, située à THUN, en Suisse, s'est déjà engagée à prendre un étudiant en alternance. Cette ouverture à l'International reste cependant encore insuffisante, et il est prévu de la renforcer.

Deux voies sont actuellement prévues :

- vers la Roumanie, l'ouverture pourra se faire grâce au fort partenariat de l'équipe de recherche LTm avec l'université Politehnica de Timisoara (Roumanie) (les étudiants reçoivent déjà dans leur formation des enseignements d'un Professeur invité de cette Université, qui travaille actuellement plusieurs mois par an au sein de l'équipe LTm).
- vers l'Ukraine. Des contacts ont été récemment pris avec l'Institut de soudage Paton, à Kiev, ces contacts sont facilités par la présence au sein de l'équipe LTm d'un chercheur Ukrainien.

**Réponse aux points forts et faibles :**

Points forts :

Un environnement technologique de qualité.

La qualité et la diversité des intervenants académiques et professionnels.

Le fort soutien socio-économique du milieu industriel concerné

Points faibles :

*L'insertion professionnelle associée à une poursuite d'études importante.*

*Le flux d'étudiants limité.*

*Le manque d'ouverture à l'international.*

Des réponses concernant les efforts consacrés au suivi de l'insertion professionnelle et du taux de poursuite d'études élevé ont été donnés ci dessus. Les orientations liées à une ouverture à l'international ont également été données.

Des actions de communication en direction des diplômés pouvant avoir accès à la formation, sont réalisées chaque année. Outre la présence du service communication de l'IUT sur les salons et forums, des visites du pôle laser sont réalisées chaque année. De plus nous intervenons dans plusieurs BTS afin de présenter notre formation. La même action a été menée dans le passé en direction des L2.

Malgré cela nous souhaitons faire remarquer que l'effectif de cette formation ne peut que rester limité pour des raisons pratiques.

En effet, les étudiants de la Licence Professionnelle réalisent leurs Travaux Pratiques au sein de la plateforme expérimentale Laser, située sur le site de l'IUT Creusot. Celle-ci est dotée d'un parc de lasers de puissance dont le potentiel est un des deux plus importants en France. Il est important de souligner que cette plateforme est aussi dédiée aux activités de Recherche de l'équipe LTm du Laboratoire Interdisciplinaire Carnot de Bourgogne (ICB MR CNRS 5209), qui réunit la plupart des enseignants-chercheurs intervenant dans la Licence, et à des activités de transferts de technologie, liées aux activités de la Filiale de l'Université, Welience.

L'augmentation de l'effectif conduira à une augmentation du volume d'heures d'utilisation des lasers, au détriment de leur disponibilité pour la recherche et le transfert de technologies.

La capacité d'accueil de la Plateforme Laser est en conséquence limitée et le nombre d'étudiants accueillis est donc forcément restreint (un effectif maximal de 16 étudiants peut être géré).



Evaluation des diplômes  
**LICENCE PROFESSIONNELLE – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne  
Demande n°S3LP12002796  
Domaine : **SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE**  
Dénomination nationale : **ELECTRICITE ET ELECTRONIQUE**  
Spécialité : **Contrôle industriel par vision artificielle**

**Evaluation AERES : B**

### Réponse à l'évaluation

#### Réponse aux recommandations :

*Il est recommandé de renforcer le potentiel d'enseignants professionnels*

Cet aspect est en effet une faiblesse de la licence. Nous l'avons déjà identifié et nous travaillons à le corriger. Nous avons fait appel à notre réseau d'anciens étudiants de licence et aux anciens doctorants du laboratoire Le2i travaillant actuellement en entreprise et dans le domaine de la vision. Comme indiqué dans le dossier, à partir de la rentrée 2011, trois nouveaux intervenants travaillant dans le domaine de la vision industrielle (contrôle qualité, télésurveillance, imagerie 3D), participeront à la formation.

*(...) de développer une communication soutenue pour augmenter ou retrouver l'attractivité de cette formation de licence professionnelle.*

Des actions de communication en direction des diplômés pouvant avoir accès à la formation, sont réalisées chaque année.

Outre la présence du service communication de l'IUT sur les salons et forums, des visites des infrastructures liées à l'imagerie (Laboratoire Le2i, hall métrologie) sont réalisées chaque année. De plus nous intervenons dans plusieurs BTS afin de présenter plus spécifiquement notre formation.

La nouvelle maquette pédagogique (qui sera opérationnelle en 2012) a servi de base à notre action de communication cette année. L'impact est mesurable car nous constatons actuellement une hausse des candidatures (choix unique).

L'établissement devrait encourager l'accès par la voie de l'alternance ; ce qui permettrait de renforcer et d'augmenter les liens avec le monde professionnel d'une part, et d'augmenter les effectifs d'autre part.

La mise en place de la filière par alternance permet de favoriser l'insertion professionnelle. L'immersion en professionnelle facilite la compréhension du monde de l'entreprise et permet de lutter contre l'appréhension du passage de l'école à la vie professionnelle. Si l'on en juge par l'expérience des autres licences professionnelles de l'IUT du Creusot, les étudiants ayant suivi la licence en alternance ne poursuivent pas leurs études et rentrent dans la vie professionnelle. C'est la raison pour laquelle nous avons expérimenté l'alternance en 2010/2011. 2 étudiants ont suivi la formation par alternance et 11 la formation initiale.

La décision de l'ouverture en alternance a été prise tardivement (en juin 2010). L'information n'a pu être largement diffusée et c'est la raison pour laquelle seulement 2 étudiants ont suivi la formation en alternance.

Il est cependant intéressant de noter que les demandes d'inscription en alternance pour la rentrée 2011 ont augmenté (10 demandes).

Il conviendrait à valoriser ces relations avec le milieu professionnel, en les élargissant au niveau du territoire ; ceci pourrait considérablement améliorer le rapprochement avec les futurs employeurs et contribuer à un flux d'étudiants plus stable pour assurer la pérennité de la formation.

Des actions de communication seront menées au cours de l'année 2011/2012 au niveau national, dans le but d'ouvrir le réseau professionnel à des entreprises hors région Bourgogne.

#### **Réponse aux points forts et faibles :**

Points forts :

Cette formation s'appuie sur des compétences et des infrastructures d'un laboratoire de recherche et d'une plateforme technologique dans le domaine de la vision.  
L'ouverture à l'international.

Points faibles :

La forte chute d'attractivité au cours des dernières années.  
Le manque d'ouverture vers le milieu professionnel, en dehors de la plateforme technologique de la vision.  
L'analyse de l'insertion professionnelle limitée à cause du manque de données.

Des réponses ont été données précédemment concernant le manque d'ouverture vers le milieu professionnel et la chute d'attractivité.

Concernant le manque de données concernant l'insertion professionnelle nous tenons à préciser l'approche que nous avons mise en place. Le suivi du devenir des étudiants se déroule suivant deux étapes :

- L'enquête de suivi à 1 an : l'enquête est réalisée par voie de courrier, de relance mail et d'appel téléphonique. Malgré cela les retours ne sont pas toujours à la hauteur des efforts fournis. En 2011, l'enquête recevra un soutien du service de coordination de la formation professionnelle de l'IUT du Creusot, par la mise à disposition temporaire d'une secrétaire.
- L'enquête nationale : le taux de retour de cette enquête est assez bas malgré les relances effectuées par notre établissement. La mise en place d'un annuaire des anciens est envisagée afin de conserver un lien plus fort avec les anciens étudiants.

Nous devons cependant faire part de la remarque récurrente des anciens étudiants lors des relances téléphoniques : chaque année les anciens étudiants reçoivent plusieurs enquêtes très similaires : enquête de devenir après le DUT ou le BTS, enquête du devenir après la licence, évaluations des enseignements, enquête du devenir après l'obtention du CQPM... Cette multiplication des enquêtes nous paraît être un élément critique, qui nécessite de déployer des efforts importants pour palier au manque de réponses



Evaluation des diplômes  
**LICENCE PROFESSIONNELLE – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne  
Demande n°S3LP12002818  
Domaine : **SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE**  
Dénomination nationale : **SANTE**  
Spécialité : **Visiteur médical**

**Evaluation AERES : B**

### Réponse à l'évaluation

#### Précisions concernant le processus d'admission

La sélection des candidats est effectuée par un jury de professionnels et d'universitaires dont l'objectif premier est de choisir les candidats dont le profil et les compétences correspondent aux attentes du secteur des entreprises de santé. Le nombre de dossiers de candidatures n'est en aucun cas le reflet des besoins de la profession. De plus, certains candidats envoient des dossiers, mais ne se présentent pas aux entretiens, d'autres viennent aux entretiens et leurs candidatures sont pas retenues, d'autres enfin sont admis, mais ne s'inscrivent pas pour suivre la formation (la raison la plus fréquente étant l'obtention d'un emploi). Lors des entretiens, le jury prend le temps d'expliquer pourquoi la candidature n'a pas été retenue et propose une autre orientation aux candidats.

S'agissant d'une licence professionnelle, il est de notre devoir de ne sélectionner que les candidats dont la motivation, le savoir-être et les compétences correspondent au métier de visiteur médical, métier exigeant qui est en pleine évolution. Cette sélection s'avère pertinente au vu de l'insertion professionnelle des étudiants diplômés.

Cette formation bénéficiant d'un référentiel métier, la réflexion prospective et la stratégie d'évolution sont pilotées, en coordination avec les responsables pédagogiques, au niveau national par le LEEM (les entreprises du médicament) et le CPNVM (Comité Professionnel National de la Visite Médicale) qui établissent le référentiel de la formation professionnelle initiale des visiteurs médicaux, référentiel que toutes les formations universitaires habilitées s'engagent à respecter. Des réunions sont organisées régulièrement entre les 3 partenaires. De même, les étudiants partent en mission de stage avec un livret de suivi national, destiné au tuteur de stage, qui lui permet de valider les compétences acquises. Au niveau local, la participation des professionnels aux entretiens de sélection, aux enseignements et aux suivis de stages permet de prendre en compte les exigences requises.

#### Précisions concernant les interventions des professionnels

Les professionnels sont très présents dans la formation, leurs interventions comportent certes des enseignements, mais se traduisent surtout par des partages d'expériences et des



conseils aux étudiants, aussi bien sur le métier que sur la culture d'entreprise. Ils ne sont donc pas référencés en tant qu'enseignants pour la majorité d'entre eux. Néanmoins, depuis la création de la licence, les heures d'enseignement réalisées par des professionnels ont augmenté chaque année et représentent 36 % en 2010.

**Précisions concernant la contribution des professionnels à l'aide à l'insertion des étudiants.**

La licence pro VM étant la seule formation de ce type en Bourgogne Franche-Comté, elle est considérée comme incontournable par les directions des ressources humaines ou les directeurs régionaux, dès lors qu'ils ont un stage ou un poste à proposer. De plus les étudiants ont à leur disposition une base de données de contacts privilégiés représentant plus de 250 professionnels : visiteurs médicaux, responsables RH de la visite médicale et directeurs régionaux. Le réseau des anciens est très dynamique et facilite considérablement l'aide à l'insertion professionnelle. Il faut savoir que le milieu de la visite médicale est très régionalisé et constitue un réseau très solidaire.



Evaluation des diplômés  
**LICENCE PROFESSIONNELLE – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne

Demande n°S3LP12002790

Domaine : **SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE**

Dénomination nationale : **INDUSTRIES CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES**

Spécialité : **Contrôle- Procédés - Qualité**

**Evaluation AERES : B**

### Réponse à l'évaluation

La présentation, les indicateurs, le bilan de l'évaluation apparaissent globalement satisfaisants, voire très satisfaisants. Néanmoins, le critère de poursuite d'études ressort principalement en point faible.

- L'établissement auditionne une soixantaine de candidats chaque année pour n'en retenir que 18 sur des critères de niveau, et sur leur motivation pour une entrée dans la vie active en fin de Licence pro (LP). Chaque candidat fait une demande d'admission avec une lettre de motivation expliquant les raisons de sa candidature. Ces lettres affirment dans tous les cas la volonté des étudiants d'entrer dans la vie active, et cela est vérifié au cours de l'entretien d'admission. En réalité, beaucoup d'étudiants n'ayant pas fait de cursus à l'Université, découvrent l'intérêt de notre établissement. Ils y découvrent aussi un encadrement de haut niveau, moins scolaire, une bonne ambiance, une mise en situation de responsabilité, de confiance, et y gagnent en assurance ... Cela leur fait changer la vision de l'Université et démystifie les études à leurs yeux. De plus ils sont au cœur de tous les échanges et des sources d'information, si bien que les étudiants de licence pro sont amenés à revoir leurs aspirations et à changer d'avis au fil des mois. Les experts doivent considérer aussi que le spectre de la crise économique de 2008 a poussé les étudiants à poursuivre leurs études en 2009. Si les chiffres de poursuites d'étude 2008-2010 pour la LP sont élevés, ils ne sont pas dans une phase d'augmentation incontrôlée car l'établissement fait tout ce qu'il peut pour limiter la poursuite d'étude.

- Les experts de l'AERES recommandent une intervention supplémentaire de professionnels hors projets tuteurés.

Cette recommandation sera appliquée dès la rentrée prochaine avec l'implication d'intervenants extérieurs à hauteur de 35% (hors projet tuteuré) dans les enseignements de métrologie (4h), chimie appliquée (12h), procédés (8h), matériaux inorganiques (4h) et polymères (4h).

- Les experts évoquent la possibilité de développer la voie de l'alternance pour consolider l'objectif d'employabilité... Cette remarque est sans objet, car le passage effectif à l'alternance prévu dès la rentrée 2011 devrait augmenter l'insertion professionnelle immédiate.

Evaluation des diplômes  
**LICENCE PROFESSIONNELLE – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne

Demande n°S3LP12002788

Domaine : **SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE**

Dénomination nationale : **GESTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE**

Spécialité : **Management des activités supports à la production**

**Evaluation AERES : A**

### Réponse à l'évaluation

Les métiers de la Qualité Sécurité Environnement sont accessibles à des publics n'ayant pas nécessairement de connaissances ou d'expérience spécifique dans le domaine. C'est pourquoi la licence professionnelle MASP est ouverte à des publics d'origines diverses. L'hétérogénéité des niveaux à l'entrée est rapidement gommée par des cours de remise à niveau systématiquement intégrés dans les modules de formation.

Dans le cadre des démarches d'amélioration continue et des certifications de type ISO qui sont en plein essor, le tissu industriel régional est fortement demandeur de ce type de compétences, et offre la quasi-totalité des contrats de professionnalisation pour répondre à ces besoins.

La commission pédagogique, qui supervise la licence professionnelle MASP, est une commission paritaire (université et profession) de 12 personnes. Celle-ci joue également le rôle de conseil de perfectionnement, et veille à l'adéquation de la formation avec le besoin des entreprises. Ainsi, nous nous efforçons de faire intervenir les meilleurs professionnels et de réaliser une veille constante pour répondre aux demandes industrielles.

Les diplômés de la licence professionnelle MASP s'intègrent aussi bien dans les grandes entreprises que dans les PME. Dans les grandes entreprises et du fait de leur taille importante, les diplômés intègrent des postes dédiés soit à la qualité soit à la sécurité et à l'environnement. Dans les PME le spectre large couvert par la formation leur permet d'occuper des postes plus polyvalents à la fois en qualité, sécurité et environnement.

L'antenne de l'UFR Sciences et Techniques à Auxerre ayant recruté récemment de nouveaux enseignants chercheurs, l'équipe pédagogique de cette licence professionnelle s'en trouve renforcée, et permet un nouveau rééquilibrage dans le registre technique et scientifique.

Evaluation des diplômés  
**LICENCE PROFESSIONNELLE – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne  
Demande n°S3LP12002787  
Domaine : **SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE**  
Dénomination nationale : **GESTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE**  
Spécialité : **Mesures et capteurs intelligents**

**Evaluation AERES : A**

### Réponse à l'évaluation

#### Réponse aux recommandations :

Le conseil de perfectionnement devrait pouvoir participer à la réflexion stratégique concernant le développement de cette licence professionnelle.

Le conseil de perfectionnement se réunit chaque année à l'issue du jury d'attribution du diplôme. A titre d'exemple, le conseil de perfectionnement s'est réuni l'an passé afin de valider la nouvelle maquette qui est présentée dans le dossier.

Par ailleurs, nous allons solliciter le conseil de perfectionnement cette année afin d'évoquer les nouvelles pistes proposées par le comité d'évaluation AERES : amélioration du suivi des étudiants diplômés et diffusion de l'information sur la licence professionnelle auprès des étudiants de L2.

Cette licence professionnelle pourrait être valorisée auprès des entreprises et des salariés dans la perspective d'attirer un public de formation continue

Nous tiendrons compte de cette remarque dans la stratégie de communication de la licence. La licence MCI est accessible aux salariés d'entreprise par VAE ou dans le cadre du DIF.

Nous souhaitons également développer certains aspects liés à la formation courte (en proposant par exemple certains modules de formation dans le cadre des actions de formation courte de l'IUT). La modularité de la nouvelle maquette et l'organisation pédagogique future doivent en faciliter la mise en place.

L'établissement devrait renforcer le dispositif de suivi de l'insertion professionnelle en se l'appropriant comme outil de pilotage pour une aide à l'attractivité de la formation

Le suivi de l'insertion professionnelle mérite en effet un effort particulier. Le suivi mis en place porte sur 3 points :

- La réalisation de bilan de compétences en cours de formation. Cet aspect a été expérimenté au sein de l'IUT du Creusot par l'intervention de la plateforme d'insertion professionnelle de l'Université de Bourgogne. Le bilan de compétences nous paraît être fondamental pour favoriser l'insertion professionnelle. Il sera renforcé dans la licence MCI par l'intervention de professionnels de ce domaine au cours de l'année.
- L'enquête de suivi à 1 an : L'enquête est réalisée par voie de courrier, de relance mail et d'appel téléphonique. Malgré cela les retours ne sont pas toujours à la hauteur des efforts fournis. En 2011 l'enquête recevra un soutien du service de coordination de la formation professionnelle de l'IUT du Creusot, par la mise à disposition temporaire d'une secrétaire.
- L'enquête nationale : le taux de retour de cette enquête est assez bas malgré les relances effectuées par notre établissement. La mise en place d'un annuaire des anciens est envisagée afin de conserver un lien plus fort avec les anciens étudiants.

Les retours des enquêtes locales et nationales ne sont pas encore exploités à leur juste valeur. Nous aimerions mettre en place un annuaire des anciens qui permette de conserver les liens avec nos étudiants le plus longtemps possible. A travers leur évolution professionnelle nous espérons pouvoir renforcer le suivi de l'évolution des métiers et ainsi corriger la maquette pédagogique. D'autre part un réseau des anciens est également une opportunité permettant de développer de nouveaux partenariats en lien avec la formation.

*Elle devrait être présentée aux étudiants de L2 avec l'objectif d'une insertion professionnelle immédiate.*

Le service communication de l'IUT du Creusot travaille chaque année dans ce sens. La présence dans les salons et les forums permet de présenter les licences de l'IUT à un large public. La présentation de la formation à des étudiants de L2 a déjà été tentée par le passé mais avec des résultats peu convainquant. Cependant le plan réussite en Licence, mis en place au sein de l'Université de Bourgogne, peut être une voie à explorer.

#### **Réponse aux points forts et faibles :**

Points forts :

*L'ouverture à l'alternance.*

*Une formation correspondant à un réel besoin en professionnels dans le secteur ciblé.*

*La forte implication associant enseignants de l'IUT et professionnels.*

Points faibles :

*Peu de suivi de l'insertion professionnelles des diplômés.*

*Un fonctionnement très local.*

Une réponse concernant le suivi de l'insertion professionnelle a été donnée précédemment.

La licence professionnelle MCI envisage de corriger la remarque sur le fonctionnement local de différentes manières. Dans le cadre du PRES Bourgogne-Franche Comté, nous souhaitons en particulier nous rapprocher de la licence professionnelle « Capteurs, Instrumentation, Métrologie » proposé par l'Université de Franche-Comté afin d'établir des modalités de mise en commun de certaines parties de nos maquettes pédagogiques et de nos actions stratégiques.

Concernant l'ouverture de la formation aux candidats, nous avons accueilli cette année une étudiante Espagnole dans le cadre du projet ERASMUS et envisageons de renouveler l'expérience si de nouveaux candidats se présentent.

Enfin, des actions de communication seront menées au cours de l'année 2011/2012 au niveau national, dans le but d'ouvrir le réseau professionnel à des entreprises hors région Bourgogne.

Evaluation des diplômes  
**LICENCE PROFESSIONNELLE – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne  
Demande n°S3LP12002812  
Domaine : **SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE**  
Dénomination nationale : **SYSTEMES INFORMATIQUES ET LOGICIELS**  
Spécialité : **Gestionnaire de systèmes  
informatiques d'entreprise**

**Evaluation AERES : B**

### Réponse à l'évaluation

Comme souligné dans le rapport des experts, le taux d'insertion professionnelle est élevé et reste stable (supérieur à 93% depuis 7 ans).

La présence d'entreprises fortement demandeuses de compétences en administration et en intégration de systèmes d'information dans un rayon d'action proche d'Auxerre est à l'origine de la localisation de la licence GSIE. Ces entreprises offrent la majorité des contrats de professionnalisation. De plus, il existe un vivier de recrutement d'étudiants lié aux formations présentes dans le Nord de la Bourgogne (notamment DUT R&T à Auxerre en formation initiale et alternance, BTS IG à Joigny, L2 originaires de l'Yonne, BTS IRIS à Sens).

Le régime d'alternance établi (1 à 2 semaines en centre de formation et 3 semaines en entreprises en moyenne) favorise la réalisation de projets d'entreprises et l'acquisition de compétences académiques et professionnelles qui permettent l'intégration progressive des étudiants au sein des entreprises d'accueil. Celles-ci sont localisées dans un rayon de 200 km autour du centre de formation pour la majorité des cas.

La particularité de cette licence professionnelle est d'accueillir un public large pour lequel des dispositifs pédagogiques spécifiques sont mis en place afin d'homogénéiser le niveau des candidats (évaluation, proposition de solutions personnalisées, formations en ligne en s'appuyant sur les Académies constructeurs Cisco et Microsoft).

Cette licence est ouverte aux titulaires de L2 pour lesquels une formation spécifique de recherche de contrat de professionnalisation est mise en place (ateliers CV, lettre de motivation, entretien).

L'antenne de l'UFR Sciences et Techniques à Auxerre ayant recruté récemment de nouveaux enseignants chercheurs, l'équipe pédagogique de cette licence professionnelle s'en trouve renforcée.





Evaluation des diplômés  
**LICENCE PROFESSIONNELLE – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne  
Demande n°S3LP12002811  
Domaine : **SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE**  
Dénomination nationale : **SYSTEMES INFORMATIQUES ET LOGICIELS**  
Spécialité : **Système intra / internet pour l'entreprise**

**Evaluation AERES : A**

### Réponse à l'évaluation

Le rapport d'évaluation souligne la mixité des publics (formation initiale, formation continue, formation en alternance et des provenances différentes) et l'adéquation des dispositifs pédagogiques. En effet, la mixité des publics demande une formation individualisée. Celle-ci prend la forme d'un projet tuteuré (120 heures étudiant) donné très tôt dans l'année. Le projet tuteuré permet à l'étudiant d'approfondir les points où il est le plus faible. Le responsable de la formation vérifie que chaque pôle de matière (réseau, programmation, conception d'applications web) est représenté lors de la proposition des sujets de projet tuteuré et accompagne les étudiants dans leur choix en fonction de leur lacune et de leur objectif professionnel.

Les étudiants issus de L2 hésitent encore à s'orienter vers les Licences Professionnelles. La valorisation du diplôme et un accès par la voie de l'alternance que nous augmentons depuis 2 ans devraient permettre d'attirer un plus grand nombre d'étudiants qui envisagent une insertion professionnelle immédiate après le 1<sup>er</sup> cycle.

L'AERES relève l'effort d'implication des professionnels dans la formation, représentant 38% du volume horaire. Les professionnels accompagnent la licence depuis ses débuts, ils participent au même titre que les enseignants au jury, au conseil de perfectionnement et accueillent régulièrement des étudiants en stage au sein de leur entreprise.

Nous formaliserons mieux à l'avenir nos relations avec les professionnels et la participation de ces derniers au conseil de perfectionnement.



Evaluation des diplômés  
**LICENCE PROFESSIONNELLE – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne

Demande n°S3LP12002816

Domaine : **PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Dénomination nationale : Spécialité : **Traitement des eaux et des déchets**

**Evaluation AERES : B**

### Réponse à l'évaluation

#### Évolution du dossier :

L'équipe pédagogique a pris connaissance des points forts, points faibles et des remarques constructives des experts de l'AERES. Depuis le retour de la précédente campagne d'habilitation (fin 2008), un travail a été entrepris pour faire évoluer la formation. Un des points forts de cette licence professionnelle depuis 2009 est l'accessibilité en contrat de professionnalisation. Cette évolution est le fruit d'une implication forte de l'équipe pédagogique. Cette démarche est payante et renforce chaque année les liens avec le monde professionnel et la diversité des entreprises impliquées dans la formation.

#### Pilotage et comité de perfectionnement de la formation :

Comme précisé dans le dossier, depuis septembre 2010, le responsable universitaire de la formation est uniquement en charge de cette licence professionnelle. Par ailleurs, il est entouré d'un co-responsable issu d'AgroSup Dijon (conformément à la convention qui lie les deux établissements), et d'un comité de perfectionnement. Ce comité est composé de deux enseignants-chercheurs de l'UB, deux enseignants-chercheurs d'AgroSup Dijon, d'un enseignant de l'EPLEFPA de Nevers et de deux professionnels. Il se réunit au complet au minimum une fois par an à l'issue des soutenances de stage. Le rapport d'autoévaluation réalisé par l'établissement a été transmis à ce comité qui l'utilise dès à présent comme aide au pilotage de la formation.

#### Positionnement de la formation :

Le positionnement régional de cette licence professionnelle est unique et permet de former des professionnels dans le domaine du traitement de l'eau et des déchets. Il n'existe pas de licence similaire en Bourgogne sur le traitement des déchets et/ou de l'eau. Cette formation occupe une place dans le domaine des sciences de la vie, de la terre et de l'agro-environnement qui est intégrée dans un schéma L-M-D global et cohérent pour l'Université de Bourgogne et AgroSup Dijon. Enfin, cette licence possède une réelle attractivité au niveau

national puisque, selon les années, de 60 à 75% des étudiants en formation ne sont pas originaires de la région Bourgogne.

### **Intervention et implication des professionnels :**

Le volume d'enseignement réalisé en face à face par des professionnels qui apparaît dans le dossier est de 20%. Toutefois il faut considérer que ce pourcentage affiché dans le dossier ne prend pas en compte les visites de sites industriels réalisées par des professionnels en présence d'un enseignant. Ces actions de formation seront dorénavant présentées sous la forme de volumes horaires encadrés par des professionnels. Par ailleurs, chaque année le volume d'enseignement réalisé par les professionnels est en augmentation. Cette volonté forte de notre part d'intervention de professionnels (en face à face, table ronde...) va se poursuivre pour dépasser rapidement les 25% du volume horaire.

Il nous est suggéré dans l'expertise de mettre en contact étudiants et professionnels sous des formes pédagogiques différentes. Il faut noter que dans cette licence professionnelle, tous les projets tuteurés (150h) sont commandités et suivis par des professionnels qui participent à l'évaluation de cette activité. Il arrive aussi que les étudiants réalisent une étude marketing (dans le cadre des enseignements d'économie) demandée par un professionnel. De plus, les stages ( $\geq 12$  semaines) sont exclusivement réalisés dans des entreprises privées ou des collectivités qui sont des débouchés professionnels pour nos étudiants (les entreprises privées représentent environ 60 % des embauches et les collectivités environ 40 %). La connaissance qu'ont nos étudiants du monde professionnel est donc très significative. Enfin, une convention de partenariat a été signée en juin 2010 avec une association de professionnels du secteur des déchets (PRODEC) afin d'institutionnaliser l'implication de ce secteur professionnel dans la formation.

### **Suivi des étudiants et insertion professionnelle :**

Dans le dossier de réhabilitation, ne figurent que les résultats du suivi de l'insertion professionnelle réalisé par l'équipe pédagogique. Les taux de réponse obtenus sont supérieurs à ceux des dernières enquêtes nationales. Une collaboration est en cours avec l'Observatoire De l'Etudiant (ODE) de l'Université de Bourgogne pour renforcer le suivi des étudiants en particulier sur le long terme. Par exemple, un des chantiers en cours est la mise en place d'un annuaire des anciens étudiants de la formation de manière à favoriser le développement des contacts entre anciens et nouveaux diplômés.

Nous considérons que le taux de poursuite d'étude est faible ( $< 10\%$ ), à l'exception de celui de la promotion 2009. Une explication a été avancée dans le dossier de réhabilitation : la crise financière ressentie fortement par les entreprises a entraîné un gel de la plupart des embauches ce qui a incité les étudiants à poursuivre leurs études. Le recrutement de ces étudiants (sans recommandations de notre part) en Master est de la responsabilité des responsables de ces formations. A signaler qu'aucune poursuite d'étude des étudiants en 2009 n'a été réalisée au sein de l'établissement.

### **Attractivité et diversité du recrutement :**

L'attractivité du recrutement au niveau L2 est un enjeu qui mobilise l'équipe pédagogique. Par exemple la formation est présentée lors des journées portes ouvertes des établissements, elle est également présentée aux étudiants de L2 de l'UFR SVTE. Le projet

d'ouverture, pour les étudiants de L2, d'une option « préparation à l'intégration d'une licence pro » est en cours mais reste à finaliser. Bien que la visibilité internet de la formation doive encore être améliorée, la diversité des publics est aujourd'hui une réalité. Chaque année, la promotion est composée d'un ensemble d'étudiants en formation initiale classique, en contrat de professionnalisation et en formation continue. Afin d'élargir le public L2 concerné, des contacts ont été pris (ou vont être pris) avec des universités partenaires (universités partenaires du réseau européen « Innovation in the teaching of Sustainable development in Life sciences in Europe, » la faculté des sciences d'Anatananarivo, l'université agraire Timiriazev de Moscou...) pour accueillir certains de leurs étudiants francophones. Le dispositif de VA mis en place pour la formation est un atout qui sera dans ce cadre très utile.

Evaluation des diplômes  
**LICENCE PROFESSIONNELLE – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne  
 Demande n°S3LP12002808  
 Domaine : **SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE**  
 Dénomination nationale : **TECHNIQUES ET ACTIVITES DE L'IMAGE ET DU SON**  
 Spécialité : **Conception et Création Multimedia**

**Evaluation AERES : B**

**Réponse à l'évaluation**

**Réponse au bilan de l'évaluation – « Appréciations globales » :**

**Le comité de pilotage :** Trois nouvelles personnalités représentant les éditions Delcourt, le groupe Lagardère Télévision et le Bureau de La Radio (Syndicat des 4 grands groupes de radios privées : Europe1, RTL, NRJ Group, Next Radio TV ) vont intégrer le comité de pilotage de notre formation. Pour rappel, il est constitué de 12 membres dont 4 professionnels extérieurs et 8 membres de l'équipe pédagogique de la licence TAIS (3 universitaires, 5 professionnels). Celui-ci se réunira fin Juin 2011 en vue d'acter l'évolution de certains de nos enseignements.

Les réunions du Comité de pilotage feront désormais l'objet de relevés de décision qui permettront la traçabilité.

**Le recrutement des étudiants** s'opère sur la base d'un entretien au cours du mois de Juin de chaque année et étude du dossier de candidature. L'équipe pédagogique a réalisé, pour le recrutement 2010/2011, 153 entretiens en Juin 2010.

Les étudiants inscrits en licence TAIS ayant un profil du type DUT SRC ou Information Communication, BTS Communication visuelle sont ceux qui réussissent le mieux leur scolarité. Alors que les candidats issus de L2 généralistes ne sont pas les mieux préparés pour intégrer notre formation, l'entretien avec chaque candidat permet de déceler des qualités et la réelle motivation de chacun, ce que le seul examen d'un dossier de candidature ne permet pas toujours. A partir des profils affinés de chacun des candidats issus de L2 inscrits, nous adaptons et personnalisons chaque année la phase de remise à niveau de la formation qui a lieu courant Septembre. Nous envisageons d'ailleurs de modifier l'UE1 de la maquette pédagogique au cours du futur contrat 2012-2016 afin de poursuivre notre volonté d'ajuster la formation à ses différents publics.

Année universitaire	Licence professionnelle TAIS (IUT CHALON/SAONE)						
	candidats (session)	dossiers retournés	admis admissibles	Liste Sup	Refusés	Inscrits	Taux de pression (dossiers)

	1)	complets					retournés / Inscrits)
<b>Année 2010/2011</b>	276	163	43	16	104	36	4,53
<b>Année 2009/2010</b>	200	125	46	18	61	35	3,57
<b>Année 2008/2009</b>	117	65	40	17	8	32	2,03
<b>Année 2007/2008</b>	178	109	40	12	57	30	3,63
<b>Année 2006/2007</b>	223	126	40	15	71	31	4,06

**Réponse au bilan de l'évaluation – « Points faibles » :**

**Positionnement et prospective / Eparpillement relatif des contenus / Taux d'insertion**

**professionnelle :** Le comité de pilotage, depuis au moins deux ans, considère que le métier qui est en train d'émerger dans les entreprises, les structures associatives ayant une dimension multimédia dans leur activité et les institutions culturelles est celui de rédacteur communicant multimédia, c'est-à-dire de quelqu'un qui maîtrise techniquement les différents supports multimédia (web, photo, vidéo, son, graphisme, 3D, print,...) et la communication à travers les contenus qu'il souhaite véhiculer. Les échanges de ces différentes structures à l'échelle nationale qui acceptent de prendre nos étudiants en stage vont dans ce sens. Forts de ces éléments convergents, le Comité de pilotage envisage de constituer une fiche métier « Rédacteur multimédia » et de prospecter auprès des entreprises locales et régionales afin de jauger leurs réelles attentes par rapport à un tel profil métier. Au niveau de la maquette pédagogique, nous maintenons donc la coloration « généraliste » de la formation. Cependant, afin d'éviter la perception d'un éparpillement relatif de nos enseignements, l'articulation de l'ensemble des enseignements sera structurée dès la rentrée universitaire de Septembre 2011 à partir de projets multimédia transversaux issus de besoins réels d'entreprises, associations, institutions culturelles afin de professionnaliser davantage notre formation. Bien que difficile à mettre en place, la démarche de l'équipe pédagogique s'appuyant sur l'expérience de ses professionnels, pour ce qui est de l'organisation de la formation, tend à devenir une démarche de gestion de projet d'une agence de communication.

Concernant l'insertion professionnelle, il faut relativiser le « faible » taux moyen enregistré au cours de ces dernières années au regard de la conjoncture actuelle, dans la mesure où ce secteur d'activités traverse une crise profonde, celle du numérique qui a eu des conséquences en particulier sur la baisse du recrutement dans les entreprises de taille moyenne de personnes dédiées aux services de communication. Cependant :

- en recentrant les métiers visés, à travers le travail de prospective mené par le comité de pilotage auprès des entreprises locales et régionales avec le soutien de l'Agence NTIC Bourgogne,
- en contrôlant davantage les profils d'entrée de nos étudiants et en améliorant le processus de leur intégration dans la formation lors de la phase de remise à niveau,

- en structurant davantage les enseignements autour de projets multimédia issus des besoins des entreprises, associations, institutions culturelles,

nous pouvons espérer que les compétences acquises par nos étudiants à la fin de la formation soient en meilleure adéquation avec les profils attendus par les entreprises.

Il est à noter que la Licence professionnelle TAIS conduit souvent vers des formes d'emplois de type free-lance, auto-entrepreneuriat. Seules les très grandes entreprises peuvent salarier un technicien supérieur multimédia.

### **Réponse au bilan de l'évaluation – « Recommandations pour l'établissement »**

La licence TAIS de l'IUT de Chalon-sur-Saône ne s'appuie pas sur un département de DUT de l'établissement. Cependant, sa création en Septembre 2004 s'inscrit dans le processus de développement de la filière Image et Son sur le territoire de l'Agglomération chalonnaise, berceau de la photographie avec son inventeur Nicéphore Niepce, qui continue à être soutenu fortement par les élus de Communauté d'Agglomération depuis plus d'une dizaine d'année. Ainsi, notre formation s'appuie sur un réseau dense de partenaires locaux de formation et/ou de recherche (Institut Image/Arts et Métiers ParisTech, Ecole Média Arts fructidor, Conservatoire à Rayonnement Régional Musique Danse Théâtre) , d'institutions culturelles (Espace des Arts, Musées Denon et Niepce) et d'accompagnement vers l'insertion professionnelle dans les entreprises de la filière Image et Son locale (Nicéphore Cité, ADERC).

Tous ces partenaires sont représentés dans le comité de pilotage. Les objectifs actuels de la formation et ses contenus pédagogiques tiennent donc compte d'une part des attentes du tissu socio-économique local dans lequel la formation est profondément inscrite et d'autre part de la cohérence des formations souhaitée à l'échelle de l'agglomération pour la filière Image et Son.

Evaluation des diplômes  
**LICENCE PROFESSIONNELLE – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne

Demande n°S3LP12002789

Domaine : **SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE**

Dénomination nationale : **INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES, ALIMENTATION**

Spécialité : **Management de la production  
dans les industries agro-alimentaires**

**Evaluation AERES : B**

### Réponse à l'évaluation

#### Points faibles

##### 1. Intégration des L2

La formation étant très spécialisée sur la connaissance de l'outil de production industriel alimentaire, nous n'avons que très peu de candidats du fait de l'absence de modules préparatoires au domaine agro-alimentaire au sein des L1 et L2 à l'Université de Bourgogne. Par ailleurs, la formation n'étant pas accessible en formation initiale, tous les étudiants doivent avoir un contrat (soit de professionnalisation, soit d'apprentissage) avec une entreprise et pour ce faire, les entreprises souhaitent une première expérience sous forme de stage ou de « job d'été ». Depuis deux ans, nous communiquons plus spécifiquement sur ce problème aussi bien vers les entreprises partenaires qu'avec les étudiants de L2 (notamment en les encourageant à faire des jobs d'été en industrie agroalimentaire).

Tous les ans, nous sélectionnons des candidats provenant de L2 lors des entretiens de motivation mais, malheureusement, le manque de connaissances et d'expériences de la filière agroalimentaire de ces candidats rend très difficile leur embauche par les entreprises d'accueil.

##### 2. Des diplômés en recherche d'emploi trop nombreux

Le pourcentage de diplômés en emploi à 12 mois est de 42% en CDD et CDI, auxquels s'ajoutent 33% en contrat de professionnalisation et/ou contrat d'apprentissage, soit 75% de salariés. Le taux de 25% en recherche d'emploi à 12 mois (en septembre) est essentiellement dû à la date de l'enquête où ceux qui avaient poursuivis des études (par alternance à 95%) venaient de terminer leur année supplémentaire. Il n'y avait pas de données à 3 ans. Par contre, l'enquête réalisée à 24 mois sur les 3 premières promotions montre un taux d'insertion moyen supérieur à 92% (81% en CDD et CDI, 9% en contrat de



professionnalisation ou apprentissage). Ces données n'étaient pas disponibles en mars 2010 lors de la rédaction et de l'autoévaluation de la formation pour l'AERES.

### **Recommandations et commentaires**

Un module « d'adaptation et de remise à niveau » pour les apprentis non issus de formations bac+2 agro-alimentaire existe et est mis en application. Ainsi, sur les 3 dernières années nous avons accueillis 5 étudiants ayant des cursus en maintenance, contrôle et physique industriels.

La formation entrant dans sa 6<sup>ème</sup> promotion commence à être mieux reconnue par les entreprises et le nombre de contrats de professionnalisation augmente régulièrement (2 en 2010, 3 déjà actés pour 2011). Par ailleurs, le Conseil Régional de Bourgogne favorise et aide les entreprises agroalimentaires (2<sup>ème</sup> secteur économique en Bourgogne) qui accueillent des jeunes en contrats d'apprentissage.

L'insertion et son suivi a été mis en place depuis septembre 2010 par le CFA de la branche (IFRIA Bourgogne-FrancheComté), d'où les données récentes sur l'insertion.

Cette formation a été créée à la demande de l'interprofession agro-alimentaire pour la Bourgogne et la Franche Comté initialement, et maintenant la Champagne et l'Alsace, car il n'existe pas d'autre formation Bac+3 de ce type dans ces régions. Par ailleurs, 60% des diplômés embauchés restent en Bourgogne et Franche Comté alors que plus de 80% des Bac+2 et Bac+5 diplômés en agroalimentaire quittent ces régions pour les bassins parisiens, bretons, lillois ou lyonnais.

Evaluation des diplômés  
**LICENCE PROFESSIONNELLE – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne

Demande n°S3LP12002795

Domaine : **SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE**

Dénomination nationale : **MAINTENANCE DES SYSTEMES PLURITECHNIQUES**

Spécialité : **Gestion technique et  
économique des agroéquipements**

**Evaluation AERES : B**

### Réponse à l'évaluation

#### Réponse au bilan de l'évaluation – « Appréciations globales » :

##### **Présence de professionnels au sein du comité de pilotage :**

Il est prévu d'intégrer dans le comité de pilotage de la licence un membre de l'APRODEMA - Association Professionnelle de Développement de l'Enseignement du Machinisme Agricole et des Agroéquipements. Cette association est la plus représentative du monde du machinisme agricole. Elle regroupe en son sein :

- l'Axema, le syndicat professionnel des constructeurs et importateurs de machines agricoles ;
- le Sedima, le syndicat professionnel des distributeurs de machines ;
- l'EDT, le syndicat des entrepreneurs de travaux agricoles, espaces verts et forestiers ;
- le SMJ, l'union nationale des spécialistes en matériels de parcs et jardins.

##### **Partenariat avec les concepteurs et constructeurs de matériels agricoles :**

Le partenariat avec à la fois le tissu industriel et le secteur de la recherche développement existe depuis le démarrage de la licence. En effet, 2 intervenants du CEMAGREF interviennent au niveau de la licence (problématique de l'épandage, sécurité des opérateurs). Les projets tuteurés se font en collaboration avec des entreprises (Quivogne, Fredon, John Deere...) ou des centres de recherches comme le CEMAGREF ou le CETIOM. New Holland est un des partenaires pour aborder la problématique du Tier 4 et des Tracteurs de forte puissance. La société Quivogne intervient sur les problématiques de travail du sol. Class academy permet aux étudiants de suivre un complément de formation sur les ensileuses.

## **Réponse au bilan de l'évaluation – « Points faibles » :**

### **Manque de diversité des intervenants professionnels**

Le comité de pilotage s'attache à recruter des formateurs professionnels qui proviennent à la fois du monde des agroéquipements mais aussi du monde industriel. Un renforcement du partenariat au travers de l'apprentissage a permis d'accroître la participation des industriels à cette formation. Les enseignements du cœur de métier s'appuient sur la plate forme technologique du lycée agricole de Vesoul qui dispose d'un parc machines fourni par les constructeurs. Néanmoins nous inviterons désormais les industriels au comité de pilotage.

### **Public étudiant non diversifié**

Depuis son ouverture, la formation recrute sur dossier et entretien de motivation. L'entretien permet de vérifier la motivation des étudiants pour cette formation professionnelle. Les étudiants de L2 auditionnés ne présentaient pas, les années passées, un projet personnel leur permettant d'aller sur le marché de l'emploi au bout d'un an. En effet, l'insertion professionnelle est la première préoccupation. Le taux d'insertion à 6 mois n'est pas représentatif du marché car les étudiants, dans une grande majorité, trouvent un emploi dans le mois qui suit la fin de la formation.

Nous communiquons régulièrement vis-à-vis des étudiants de L2 et de DUT : cette communication va encore être renforcée dans le futur afin d'élargir les capacités de recrutement.

## **Réponse au bilan de l'évaluation – « Recommandations pour l'établissement »**

Il serait souhaitable que le positionnement de cette licence, à forte consonance technologique, soit recentré autour de l'offre de formation scientifique et technique de l'Université pour mieux faire connaître la licence aux étudiants de L2.

Les professionnels au travers des recommandations formulées par l'APRODEMA contribuent déjà à la réflexion qui permet d'ajuster la formation aux secteurs industriels. Toutefois, le comité de pilotage va s'élargir en invitant un membre de l'APRODEMA à contribuer au pilotage de la formation.

Le nombre de professionnels intervenant dans la licence et plus particulièrement dans le cœur de métier va être amélioré.